

Épreuves mondiales d'ultra-endurance

La Traversée du lac Saint-Jean au 6e rang

46

NICHERIE de
CHICOUTIMI

LES PROFESSIONNELS
DE LA VIE ANIMALE
PURINA
2151, boul.
St-Jean-Baptiste
545-2473

le

QUOTIDIEN

du Saguenay—Lac-Saint-Jean

21e ANNÉE No 117

LE JEUDI 17 FÉVRIER 1994

48 PAGES

60¢ PLUS TAXES

VOUS VOULEZ VENDRE
OU ACHETER...



GILLES PARROT
Courtier immobilier

Bureau: 696-4888
Résidence: 545-3126
Base militaire: 677-2226

Le Permanent

246871

«Je savais qu'il
m'était possible de
réaliser mon rêve»

Brassard vole
vers l'or

40-42-43

(Photo PC)



Campagne à
saveur de
bleuet...
«bionique»

3

La fièvre
Harley
envahit
Jonquière

6

Syndicat d'Alma
Laforest
garde
confiance

4



INCENDIE — Un incendie a fait rage au 677 de la rue Sainte-Anne vers 17h30 hier soir et a nécessité l'intervention d'une vingtaine de pompiers pour être éteint. Personne n'a été blessé, mais trois locataires ont été jetés à la rue. Hier, les pompiers ignoraient toujours les causes exactes de l'incendie.

(Photo Rocket Lavoie)

Un homme proférait des menaces armé d'un fusil

CHICOUTIMI (SL) - Un ancien élève de la Société de développement de la main-d'œuvre qui avait été éconduit par un gardien de sécurité a été arrêté hier, pour avoir proféré des menaces et manié un fusil de chasse à proximité de la maison de formation.

Dany Tremblay, âgé de 20 ans, avait affronté un gardien de sécurité qui lui refusait l'accès de l'établissement de la rue des Oblats à Chicoutimi. Après avoir présumément proféré des

menaces à l'endroit de l'agent, Tremblay serait sorti pour revenir un peu plus tard rôder en voiture, accompagné de deux autres jeunes gens.

Un second gardien de sécurité qui avait observé son manège près de l'immeuble l'a vu prendre un fusil de chasse de calibre .12 et le manier.

Ne voulant prendre aucune chance avec l'individu, l'agent a signalé sa présence à la police municipale qui a dépêché une unité spéciale d'intervention.

Les policiers ont vite repéré les trois comparses et les ont sommés de se rendre. Une fouille du véhicule a permis de trouver trois armes de chasses dans le coffre arrière du véhicule.

LOTTO 6/49

Tirage: 94-02-16

7 22 25 39 45 48

Complémentaire

37

Extra: 332111

Prochain tirage: 94-02-19

Affaire de fraude

Une Baieriveraine a plaidé coupable

CHICOUTIMI (LT) - Linda McLean, une Baieriveraine dans la trentaine, a plaidé coupable, vendredi dernier, à une accusation de fraude aux dépens de la succursale de la Banque de Montréal de La Baie devant le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec, chambre criminelle.

La fraude d'un montant de 14 178 \$ a été commise par cette employée de la banque entre le 1er novembre 1992 et le 12 novembre 1993.

À la suite des événements, la Banque de Montréal a procédé au congédiement de Mme

McLean qui comptait plusieurs années de service au sein de l'institution financière.

Le juge Claude Gagnon a prononcé un sursis de sentence en plus de condamner Linda McLean à 180 heures de travaux communautaires. Elle devra s'astreindre à une période de probation de deux ans.

Le montant de la fraude a été complètement remboursé à la succursale bancaire. Lynda McLean ne possédait aucun antécédent judiciaire et sa défense était assurée par Me Jean-Claude Ouellet de La Baie.

Avec de faux billets

Un chien payé 360\$

L'ANGE-GARDIEN (PC) — Saint-Valentin ou pas, les fraudeurs n'ont pas de coeur. En vendant lundi un chien rotweiller à un inconnu répondant à sa petite annonce, Lynda Plamondon, de l'Ange-Gardien, près de Québec, s'est fait payer avec 360 \$ de faux billets de 20 \$. Sans compter le vrai 10 \$ qu'elle a rendu en mon-

naie. Ce n'est qu'après le départ de l'acheteur, en examinant les 18 billets neufs de 20 \$, lisses, tous munis des points verts caractéristiques, que la jeune femme a réalisé qu'elle s'était fait rouler. Le fraudeur était accompagné d'un complice, qui est resté en attente dans un véhicule bleu en marche dans la cour.

FAITS DIVERS

Douaniers mais contrebandiers

TORONTO (PC) — Des employés des douanes canadiennes ont été achetés par les contrebandiers qui ont fait entrer des millions de dollars de spiritueux en contrebande des États-Unis au Canada, a rapporté mercredi CBC Prime Time News, l'équivalent anglais du téléjournal de Radio-Canada.

«Pour un montant de 100\$, un responsable de Douanes Canada du bureau du district de Montréal étampera volontiers des documents permettant l'entrée et la sortie d'un hangar de 1600 caisses», a raconté à un reporter de CBC un contrebandier non identifié.

En soudoyant les officiels et en fabriquant de faux documents, les réseaux de contrebande ont été en mesure d'importer 71 millions de boissons alcooliques au Québec et en Ontario au cours des six premiers mois de 1993, a-t-on dit durant l'émission.

«On doit avoir affaire à des fonctionnaires qui sont affamés», a poursuivi le contrebandier. «Il existe un principe qui s'applique dans toutes les opérations de contrebande dans lesquelles sont impliqués des fonctionnaires ou des policiers. Lorsqu'il y a une bouche ouver-

te, il faut la nourrir.»

Le contrebandier a affirmé faire un bénéfice de 105 000 \$ sur chaque cargaison de camion de spiritueux de contrebande.

Voile islamique

MONTREAL (PC) — Le Conseil de la magistrature a rejeté hier la plainte pour intolérance religieuse déposée contre le juge Richard Alary, de la Cour municipale de Longueuil, qui avait fait sortir de sa salle d'audience une femme qui portait le foulard musulman, le temps de décider avec son avocat si cela était conforme aux règles de pratique de la cour.

Le 29 novembre 1993, Mme Wafaa Moussiyine comparait devant le juge Alary pour vol à l'étalage vêtue du hijab musulman. Il lui signale qu'elle est censée se découvrir en cour.

L'interprète arabe présente sur les lieux explique au juge que le port du hijab est prescrit par la religion musulmane. Le juge demande à Mme Moussiyine de se retirer quelques instants pour discuter avec son avocat, Me Pascal Lescarbeau, de la question. Après quelques minutes, il est convenu que Me Lescarbeau amènera de la jurisprudence sur la question et l'affaire est remise à une autre date.

SOMMAIRE

Arts	26
Bandes dessinées	14
Bourse	30-31
Détente	28
Décès	37
Finances	32-33
Horoscope	28
Petites annonces	34 à 36
Sports	38 à 47
Télévision	27

Édité et imprimé par:
IMPRIMERIE LE PROGRÈS DU SAGUENAY
 Division de Groupe UNIMÉDIA inc.
 1051, boul. Talbot, Chicoutimi
 G7H 5C1 Tél.: 545-4474
 Réd.: 418-690-8805
 Pub.: 418-690-8824

Recyclez ce journal

Contrôleur: Jacques Larouche
 Éditorialiste en chef: Carol Néron
 Chef des nouvelles: Pierre Bourdon
 Chef de pupitre: Gilles Lalancette
 Directeur du marketing: Jean Tremblay
 Directeur de la publicité: Yvon Girard
 Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Responsable de la distribution: Jean Béland
 Directeur des opérations: Jean Simard

Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
 Montréal: 514-285-7308
 Toronto: 418-967-1814

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
 Courrier de deuxième classe (no 32131)
 Port de retour garanti
 Audition 2e semestre

30 564 abonnés

MÉTÉO

MIN: -16 MAX: -8

ENNUAGEMENT
 QUELQUES
 FLOCONS

Une faible perturbation traversera le Québec d'ouest en est. Un peu de neige est prévue sur les régions plus au nord alors que les nuages qui accompagnent la perturbation seront plus minces sur le sud-ouest du Québec et laisseront filtrer le soleil. Une circulation du sud apportera un adoucissement des températures. Vendredi, le beau temps sera au rendez-vous avec un ciel généralement ensoleillé sur la plupart des régions. Le thermomètre gagnera encore quelques degrés avec des valeurs dépassant le point de congélation en plusieurs endroits.

Lac-Saint-Jean et La Tuque:
 Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Dégagement en soirée. Min.: près de moins 16. Max.: près de moins 8. Vents de 15 à 30 km-h. Vendredi: ennuagement tard dans la journée. Min.: près de moins 18. Max.: près de moins 6.

Saguenay et réserve faunique des Laurentides:
 Ennuagement tôt le matin. Quelques flocons par la suite. Min.: près de moins 16. Max.: près de moins 8. Vents de 15 à 30 km-h. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de moins 18. Max.: près de moins 7.



Lever:
 6 h 47
 Coucher:
 17 h 09

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 07h05 (4m1) et basse à 14h00 (1m3). Elle sera à nouveau haute à 19h25 (3m5) et basse à 02h05 (1m2).
 LA BAIE - La marée sera haute à 06h45 (4m5) et basse à 12h50 (1m3). Elle sera à nouveau haute à 19h05 (3m9) et basse à 00h50 (1m4).

ABONNEMENTS:
545-4664

Le Quotidien 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

LOTO

La Quotidienne

À trois chiffres

3-7-5

À quatre chiffres

6-9-3-8

La trois

600 000 \$ pour la campagne

Le bleuet «bionique» devrait crever l'écran

par Catherine Delisle
CHICOUTIMI (CD) — La prochaine grande campagne de promotion «made in Saguenay—Lac-Saint-Jean» qui prendra l'affiche ce printemps à Montréal et à Québec mettra en vedette non seulement la comédienne Pauline Martin, mais également notre bleuet «bionique» Mario Tremblay.

La campagne publicitaire estivale ne passera pas inaperçue. Cette année, c'est 600 000\$ qu'on

alloue à la grande opération marketing. Et on misera également sur la personnalité de l'ancien hockeyeur, maintenant commentateur sportif, pour aider Pauline Martin à vendre le zoo, le lac, le fjord, Val Jalbert, les baleines à Tadoussac et la Fabuleuse.

Quant à la pub qui sera présentée au Saguenay—Lac-Saint-Jean, elle sera encore jouée par Pauline Martin, mais elle ne sera pas seule. On nous promet égale-

ment une autre surprise... qui n'est pas Mario Tremblay.

Le directeur général de l'Association touristique régionale (ATR), Bruno Lavoie, soutient qu'il est possible de réaliser des campagnes promotionnelles d'envergure parce que son organisation dispose d'une plus grande marge de manoeuvre que les autres ATR. «Avec un volume d'affaires de 1,1 million de dollars, explique-t-il, nous travaillons quand même avec une équipe réduite de six personnes, alors que partout ailleurs, avec le même budget, le nombre d'employés atteint souvent huit à dix personnes.»

Aussi, la région bénéficie d'une masse critique suffisante, ce qui lui permet de réaliser une opération publicitaire très intéressante. «On peut compter sur des villes importantes ainsi que sur les nombreuses entreprises touristiques», dit-il, ce qui n'est pas le cas dans d'autres régions moins favorisées.

Malgré tout, l'ATR a son lot de problèmes. «Alors qu'on est cité par toutes les organisations touristiques extérieures comme un modèle à suivre, affirme-t-il, l'ATR régionale a encore de la difficulté à obtenir le support du milieu.» Par exemple, il mentionne que l'ATR ne dispose pas encore d'un siège permanent au sein du Conseil régional de



«BIONIQUE» - Notre bleuet «bionique» sera en vedette dans la pub pour vendre la région.



PUB - Pauline Martin continuera de présenter la publicité sur le bleuet.

concertation et de développement (CRCD). L'ATR doit donc jouer à la chaise musicale avec les autres conseils régionaux. «Refuserait-on un siège permanent au secteur agricole», lance-t-il. Pourtant, après la forêt et l'aluminium, il rappelle que l'industrie touristique est la troisième en importance dans la région. Il n'hésite pas à dire qu'il est difficile de pousser quand les principaux acteurs économiques

mettent des bâtons dans les roues.

Bruno Lavoie trouve regrettable que la solidarité régionale n'existe que lorsque les gens se retrouvent à l'extérieur comme à Montréal ou à Québec. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean, selon lui, est une des régions les plus divisées. Il dit même que la région est une des rares, au Québec, à ne pas obtenir tout le support nécessaire de son milieu.

Agression sexuelle

Darbet est acquitté

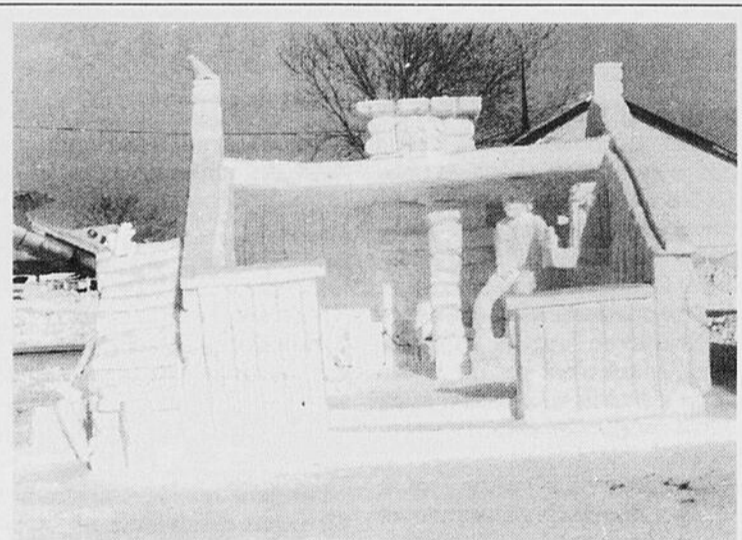
CHICOUTIMI (LT) - Andéol Darbet, un membre du Régiment du Saguenay, a été acquitté d'une accusation d'agression sexuelle par le juge Jean Simard, de la Cour du Québec, chambre criminelle.

Les gestes reprochés à ce militaire remontent à mars 1991. Il était accusé d'avoir agressé sexuellement une jeune militaire sous sa responsabilité. D'après les témoignages entendus lors du procès, les gestes auraient été commis après que le caporal-chef et sa prétendue victime eurent consommé du vin.

Le procureur de Darbet, Me Jean-Marc Fradette, est parve-

nu à convaincre le tribunal que son client n'avait pas commis ce crime et qu'il subsistait assez de doutes pour prononcer l'acquittement. Le procureur de la Couronne au dossier, Me Sonia Rouleau, était assistée d'un policier militaire dans ce dossier.

Andéol Darbet, au moment des événements, était en charge de l'entretien mécanique au Régiment du Saguenay. L'acquittement prononcé par le juge Simard ne met pas un terme aux problèmes du militaire. Ce dernier a subi un procès à Québec pour une histoire similaire et attend en ce moment son verdict pour cette cause.



CONCOURS - Dans le cadre du concours de sculptures à la Base militaire de Bagotville, c'est l'équipe de l'escadrille 433 qui a remporté le premier prix pour la troisième année consécutive. Le thème du téléphone est présent dans cette petite maisonnette du début du siècle. L'équipe était formée des caporaux Jacques Gagnon, «Jazz» Binette, Dany Borduas, Luc Lavoie, Ghyslain Fortin et le caporal-chef Michel Gagné.

Malgré les avis de contravention

Sylvain Bouchard continuera de pêcher



PECHE PAISIBLE - Sylvain Bouchard, un mordus de pêche blanche, taquinait hier, sous un soleil radieux, les poissons de la rivière Anse-aux-Foins, à Saint-Fulgence, comme il le fait depuis le début de la saison.

(Photo Rocket Lavoie)

SAINT-FULGENCE (YB) - Guère impressionné par l'avis de contravention que lui a servi récemment la municipalité de Saint-Fulgence qui soutient que sa cabane à pêche n'est pas située dans une zone de pêche dûment identifiée, Sylvain Bouchard entend poursuivre ses activités de pêche à l'embouchure de la rivière de l'Anse-aux-Foins.

Natif des Escoumins et résidant à Chicoutimi, Sylvain Bouchard dit ne pas comprendre que la corporation municipale veuille enlever sa cabane de l'endroit qu'il a choisi et le condamner à une amende de 1000 \$ pour la première journée et de 2000 \$ pour chacun des jours subséquents. «L'ultimatum qu'on vient de me servir (10 février) ne m'impressionne pas du tout.»

Passe-temps

Sylvain Bouchard signale en

entrevue que les cinq propriétaires de cabane qui s'étaient installés autour de lui en début de saison ont choisi d'obtempérer à la suite de l'avis émis, mais que lui il entend aller jusqu'au bout et découvrir une fois pour toutes si on peut le chasser ou pas de ces lieux.

«Moi, je suis un bénéficiaire de l'aide sociale qui amène régulièrement mes deux fils et mon épouse ici pour passer le temps et capturer quelques poissons dont nous nous alimentons. Ma cabane et mes équipements sont des plus rudimentaires, mais je n'ai pas les moyens de dépenser et encore moins de gaspiller des dollars comme quelques-uns peuvent le faire. Avec l'aide de mon ami Emile Murray de Jonquière, nous pêchons quelques douzaines d'éperlans et quelques loches et en fin de saison nous laissons la place propre comme elle était à notre arri-

rée», expose-t-il calmement.

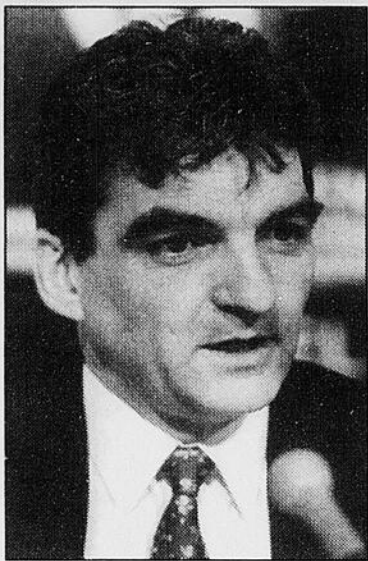
Zèle

Il ajoute que le zèle manifesté par la municipalité est plutôt difficile à comprendre. «A mon avis, cette dernière n'a aucunement juridiction car mon installation est située au milieu de l'embouchure de la rivière. D'ailleurs personne ne sait vraiment de qui relève ce secteur. Ca doit être la jalousie de d'autres pêcheurs reconnus comme «légaux», qui font que la municipalité s'est sentie le besoin d'émettre cet avis de contravention.»

Bouchard fait remarquer en terminant que dans une société où tout est réglementé, cadastré, et encadré par des lois de toutes sortes, «cela doit frustrer certains bureaucrates de voir un homme libre faire paisiblement ce qu'il a à faire sans nuire à personne ni aucunement à la nature.»

Vote à l'usine Isle-Maligne d'Alma

Réjean Laforest semble confiant



Réjean Laforest
(Photo Jeannot Lévesque)

par Louis Tremblay

ALMA (LT) - Le président de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), Réjean Laforest, semble confiant, à l'approche de la tenue d'un vote de désaffiliation syndicale à l'usine Isle-Maligne d'Alma.

Une partie des 375 membres du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Alma participait à une assemblée, hier soir à Alma, afin de discuter de la possibilité de quitter les rangs de la FSSA. Le vote sera tenu lundi et vendredi à l'usine et ce matin, un autre groupe de travailleurs reprendront l'exercice d'hier soir.

Le président de la Fédération, Réjean Laforest, après la ren-

contre d'hier soir, a résumé le conflit entre Alma et la FSSA à un problème de poids politique du syndicat d'Arvida, le plus important de la FSSA en nombre et celui d'Alma.

Journalistes

Réjean Laforest, qui a refusé de répondre aux questions du représentant du Quotidien, a affirmé devant d'autres journalistes qu'il avait expliqué aux syndiqués les avantages de la FSSA. A noter que les journalistes n'ont pas eu accès à cette réunion, hier soir. Il s'en est pris également aux journalistes pour leur travail devant la manifestation au port de mer contre l'arrivée du métal russe dans la région. Cette manifestation, toujours

selon Réjean Laforest, a été organisée par le syndicat d'Arvida.

Réjean Laforest a offert les services de sa fédération pour aider les syndicats d'Alma et d'Arvida à trouver des ententes et plus particulièrement en ce qui concerne la future usine d'Alma.

Le ton de l'assemblée d'hier soir est demeuré calme. Le président Laforest a même admis que les interventions favorables à la fédération ont été plus nombreuses.

Le président du syndicat d'Alma, Paul Tremblay, bien connu pour sa position favorable à une désaffiliation, a été plus discret que Réjean Laforest. Il s'est contenté de dire que le

débat avait été respectueux et qu'il préférerait éviter tout commentaire puisqu'il était en jour-nement, en attendant la réunion de ce matin.

Cet ajournement n'a pas empêché les travailleurs de poursuivre les discussions. Le débat sur la désaffiliation, qui dure depuis quelques années à Isle-Maligne, reprendra ce matin et ce n'est que lundi que la FSSA saura si elle perd un second syndicat après celui des policiers.

Le président de ce syndicat passé à la FTQ, Arthur Bonneau, a fait parvenir une mise en demeure à la FSSA hier. Il réclame, au nom de ses membres, une partie des cotisations syndicales versées à la FSSA pendant la période d'affiliation.

Craines des investisseurs

La FSSA ne dicte pas de conduite

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - Le discours selon lequel les investisseurs craignent d'implanter une usine de transformation d'aluminium dans la région, parce que la tradition syndicale s'inspire de la grande industrie, ne tient absolument pas, selon Réjean Laforest, président de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA).

Invité du Cercle de presse du Saguenay, hier, Réjean Laforest a affirmé que les gens qui servent cette réplique pour expliquer la situation y trouvent certainement leur change.

«A ce que je sache, dit-il, la

FSSA ne dicte aucune ligne de conduite.»

Laforest a amorcé son commentaire en indiquant que l'important, en premier lieu, était d'avoir une usine de transformation. «Puis, dit-il, il appartient aux travailleurs de décider s'ils veulent se syndiquer et avec qui.»

Selon le président, les travailleurs sont conscients de la situation économique et même ceux des grandes usines ont consenti des baisses à l'employeur pour la survie de l'entreprise.

«Il n'y a personne qui va revendiquer des salaires équivalents à ceux de la grande industrie pour des usines de transformation. Il

y a déjà des entreprises qui gravitent autour des alumineries dans la région et elles ne donnent pas les salaires que les travailleurs de l'aluminium reçoivent.»

Question politique

Pour Laforest, qui mène une véritable croisade depuis plusieurs mois sur le thème de la transformation, le problème relève plutôt d'un autre domaine, celui de la volonté politique. Il n'a pas été surpris d'apprendre que Bécancour recevra dans son parc industriel une usine de transformation, dont la Société générale de financement du Québec, actionnaire dans l'alu-

minerie ABI, est partenaire.

«C'est ce que nous criions depuis longtemps, dit-il, à tous les politiciens de la région. Il faut se concerter et élaborer une stratégie commune. Il y a des commissaires industriels qui travaillent isolément sans échanger d'information avec leurs collègues. L'important n'est pas de savoir où va s'établir une usine, mais plutôt qu'elle s'établisse dans la région.»

C'est pour cette raison que la FSSA a décidé de retourner au Conseil régional de concertation et de développement (CRCD). «Nous avons opté pour l'utilisation maximale des tribunes», a noté Laforest.

Ce dernier a aussi laissé entendre que le syndicat ne voulait pas faire de politique, mais plutôt travailler avec tous les éléments en place.

Lacune

Interrogé sur la concertation syndicale, Laforest a admis que les multinationales de l'aluminium détiennent une bonne longueur d'avance sur les unions de travailleurs.

Pendant que les alumineries tiennent des sommets un peu partout et à des rythmes accélérés pour élaborer des stratégies de marché et de prix, les syndicats n'arrivent pas à s'échanger de l'information sans méfiance.

Un cas patent, celui de la province de Québec où FSSA, Métallo, FTQ et CSN se surveillent comme chien et chat. Laforest a repris une déclaration récente de Clément Godbout, président de la FTQ, qui signifiait qu'il devrait y avoir un seul syndicat dans le secteur de l'aluminium.

«Je suis certain qu'il pensait à la FTQ quand il a fait sa déclaration», a-t-il souligné.

Laforest s'est dit prêt à établir le dialogue avec les syndicats, mais pose comme condition un pacte de non-maraudage. «C'est plaisant quand on échange avec un syndicat et que les membres reçoivent une offre de service de ce même syndicat.»

La FSSA est au prise avec une demande de désaffiliation de la part des travailleurs de l'usine d'Alma. «C'est vrai que c'est de l'énergie que nous pourrions mettre ailleurs. Je préférerais passer mon temps pour la création d'emplois.»

Enfin, la FSSA s'attend à ce que les prochaines négociations, prévues pour 1995, aillent plus rondement que les dernières. «Ca ne peut pas être pire, conclut-il, le marché de l'aluminium s'améliore.»

Pendant le Carnaval-Souvenir

Chicoutimi reçoit Angoulême

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — Depuis hier, Chicoutimi reçoit sa jumelle, Angoulême. La délégation d'Angoumoisins arrive en plein dans le temps des réjouissances du Carnaval-Souvenir.

Le conseiller municipal d'Angoulême, Jean Mardikian, le président du comité des jumelages, Jacques Lerousseau, ainsi que le président de la commission Chicoutimi-Angoulême, Paul Aupetit, accompagnent présentement un groupe de 18 adultes et de 21 lycéens.

Les jeunes

C'est le Lycée du Saguenay, une école secondaire de filles de Chicoutimi, qui reçoit les lycéens dans le cadre d'un voyage échange. Ils logeront dans les familles chicoutimiennes. Ils auront ainsi l'occasion de se familiariser avec la vie de familles et la vie d'étudiants dans une région nordique. Ces derniers recevront les lycéennes de Chicoutimi un peu

plus tard cette année.

Pour la plupart des adultes et des jeunes Angoumoisins, il s'agit d'une première expérience de tourisme d'hiver. Ils sont heureux de connaître notre façon d'apprivoiser l'hiver et ils souhaitent participer aux activités du carnaval.

Seconde partie

Les Angoumoisins iront également à Cépail, à Jonquière, pour la deuxième partie de leur voyage. Ils expérimentent la pêche blanche, la raquette et le ski de fond.

Le comité de jumelage de Chicoutimi prévoit différentes activités pour les visiteurs ainsi que des rencontres de travail pour les officiels. A leur arrivée, hier, les Angoumoisins se sont rendus au Lycée du Saguenay.

Aujourd'hui, à 19h, il y aura une réception civique à la Maison d'accueil. On profitera de l'occasion pour souligner le 25e anniversaire du jumelage Chicoutimi-Angoulême.



PROTEE — La revue Protée procédait hier à l'UQAC au lancement de son dernier numéro de la revue Protée, publié en collaboration avec l'université de Tel-Aviv, en Israël. Le recteur Bernard Angers félicitait la directrice de la revue, Francine Belle-Isle, et le responsable de la publication du numéro, Rodrigue Villeneuve, tous deux professeurs à l'UQAC.

(Photo Rocket Lavoie)

Vente de février chez COMPUCENTRE®

La vente débute le 17 février et se termine le 26 février ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Ordinateur couleur Mac LC 575
Système intégré
avec moniteur Trinitron 14" de Sony

- RAM 4Mo • Disque rigide 160Mo
- Moniteur couleur Trinitron 14" de Sony

2044⁸⁸

Avec Claris Works, Click Art et At Ease ajoutez ... 79.88

Clavier régulier ajoutez ... 164,00
Clavier étendu ajoutez ... 277,00

Avec CD ROM et RAM 8 Mo **2699⁸⁸**

Ensemble de logiciels CD-ROM * 88⁸⁸

- New Grolier Encyclopedia
- Toolworks World Atlas • The Animals!
- Valide seulement à l'achat d'un MAC LC 575 (Valeur au détail 599 \$)

Ordinateur couleur Mac LC 475
avec moniteur 14" SVGA .28dp

- RAM 4Mo • Disque rigide 80Mo
- Moniteur couleur 14" SVGA .28dp
- Souris • System 7.1

1844⁸⁸

Avec Claris Works, Click Art et At Ease ajoutez ... 79.88

Clavier régulier ajoutez ... 164,00
Clavier étendu ajoutez ... 277,00

Le Multimedia CD de Apple
Bivitesse avec logiciels GRATUITS

Lecteur CD-ROM haute performance qui vous permet d'utiliser du texte, des graphiques et des sons et vous permet d'avoir accès à des photographies stockées sur disque Photo CD de Kodak pour que vous puissiez les couper et le coller dans vos documents. Compatible avec le System 7 et le QuickTime.

599⁸⁸

Logiciels GRATUITS

- The Animals!
- World Atlas
- Groliers Encyclopedia

MessagePad Newton de Apple

Vous permet de capturer, d'organiser et de communiquer toutes sortes d'informations

- Prise de note libre - marie écriture, texte imprimé et graphiques sur la même page.
- Peut transformer l'écriture scripte ou manuscrite en texte dactylographié.
- Comprend un assortissement d'outils de productivité et d'informations.

699⁸⁸

Imprimante DeskJet Portable de HP

Document de qualité professionnel

- 300 ppp, qualité laser
- 3 ppm • Ne pèse que 4,4lb
- Alimentation auto. 50 feuilles
- Variété de polices intégrées
- 84 oeils, combinaisons de taille et de style.

379⁸⁸

Avec alimentation automatique 50 feuilles

Imprimante matricielle Panasonic

- Jusqu'à 240 cps en mode brouillon
- 38cps en mode lettre
- Tête d'impression 9 points
- Garantie limitée de 2 ans

199⁸⁸

Imprimante 24 points améliorées

- Jusqu'à 240cps en mode brouillon
- 80cps en mode qualité lettre
- Tête d'impression 24 points

Société pour imprimantes **GRATUIT** avec modèle de 24 points **244⁸⁸**

Disquettes formatées IBM et compatible
10 disquettes par boîte

- 5 1/4 DS DD 5,44
- 5 1/4 DS HD 6,88
- 3 1/2 DS DD 7,88
- 3 1/2 DS HD 11,88

Manette Mach 1 Analog pour IBM et compatibles

Bouton de qualité qui ne requière aucune déviation du manche.

22⁸⁸

SIM City 2000

Ajoute un nouveau niveau de réalisme qui tire pleinement partie des puissants ordinateurs d'aujourd'hui.

64⁸⁸

Communications Suite

Meilleure solution de communication et de fax. Avec WinFax Pro, Win Comm Pro et Delrina Fax Broadcast Service.

89⁸⁸

Microsoft Word 6.0 GRATUIT valeur 450 \$

Ordinateur Bloc-notes AST 486

- Intel 486SX / 25MHz
- RAM 4Mo • Disque rigide 80Mo
- Écran diagonal 9.5" monochrome
- 64 tons de gris à 640x480
- 1 fente PCMCIA Type III
- Unité de disquette 1.44Mo, 3.5"
- 5,5lb • Boule roulante • DOS 6.0
- MS Word 6.0 • Windows 3.1

2288⁸⁸

Également disponible en couleur avec D.R. 120Mo 3388,88
avec D.R. 170Mo 3588,88

Modems GVC 2400 Baud
Externe ou interne

• Compatible Hayes™

• Composition et réponse auto.

• Duplex intégral ou demi

Interne **59⁸⁸** Externe **88⁸⁸**

Modem 2400 baud avec fax envoi/réception 9600 baud **99⁸⁸**

ExecJet II de IBM
Imprimante de qualité laser Documents de qualité professionnelle 600x300ppp

LEXMARK

- Panneau d'opération simplifié
- 12 polices variables intégrées
- Bac pour papier 150 feuilles
- Opération de bureau silencieuse
- Garantie 2 ans

399⁸⁸

Option éducative et divertissante

Lecteur CD-ROM bivitesse. Compatible avec le photo CD multivitesse de Kodak.

299⁸⁸

Unité externe ajoutez 100,00 \$

Logiciels CD ROM

Choix de 5 titres à un seul bas prix **24⁸⁸** ch.

- Animals • World Atlas
- Chessmaster • Kings Quest 5
- Mavis Teaches Typing

Valide seulement lors de l'achat d'un lecteur CD-ROM.

Logiciels CD ROM

Divertissement

- Kings Quest VI Upgr. 34,88
- CD Challenge Pack 44,88
- DeamonGate 49,88
- Day of the Tentacle 64,88
- World of Xeen 69,88
- 7th Guest 69,88
- Return to Zork 74,88
- Interplay Anthology 79,88
- Dracula Unleashed 79,88
- Hell Cab 79,88
- Star Trek 25th 99,88

Educatifs

- Just Grandma & Me 49,88
- Tortoise & the Hare 49,88
- Mario is Missing Dix 49,88
- World Atlas 4.0 54,88
- Mayo Clinic 64,88
- Undersea Adventure 74,88
- Dinosaur Adventure 3D 74,88
- Carmen San Diego Dix 84,88
- Learn to Speak French 99,88
- Compton's Encycl. Upgr. 144,44
- Grolier Encycl. Upgr. 149,88

Ensemble Creative Labs 16-Bit Multimedia

Lecteur CD-ROM bivitesse avec Sound Blaster 16 et logiciels

- Sound Blaster 16 • Haut-parleurs stéréo
- Unité CD-ROM Multispin interne
- Compatible Multivitesse photo CD

Logiciels GRATUITS

- The Animals!
- Aldus PhotoStyler
- Just Grandma & Me
- Carmen San Diego Deluxe
- Software Toolworks' Encyclopedia

644⁴⁴ Ens. Discovery

Disponible avec logiciels additionnels

- Secret Weapons of the Luftwaffe • Sherlock Holmes
- Secret of Monkey Island • Loom • Lemmings
- Aldus PhotoStyler • Indianapolis 500
- Software Toolwork's Encyclopedia

744⁴⁴ Ensemble Edutainment

Haut-parleurs de qualité KOSS

GRATUIT Écouteurs stéréo Valeur au détail 19,99 \$

- 3,5 watts • Alimentation AC/DC
- 3 égalisateurs de bande • Boîtier blanc • Unité 3 1/2"
- Blindage magnétique

49⁸⁸

Sound Blaster 16

Nouvelle technologie audio pour améliorer vos documents professionnels ou personnels. Vous entendrez la différence.

199⁸⁸

Gabriel Knight: Sins of the Fathers

Hanté par une malédiction millénaire il est tourmenté par d'affreux cauchemars.

69⁸⁸ CDROM

Star Wars: Rebel Assault

Une douzaine de niveaux palpitants. Graphiques étonnants. Vidéo tiré des films de La Guerre des étoiles.

69⁸⁸ CDROM

GRATUIT Garantie sur place 1 an et ligne de soutien IBM pour 1 an

Garantie sur place 2 ans...99,00
Garantie sur place 3 ans...169,00
Garantie sur place 4 ans...219,00

Ordinateur PS/1 486SX 33MHz de IBM
Complet avec moniteur 14" SVGA et logiciels

- RAM 4Mo • Disque rigide 170Mo
- Unités de disquette 3 1/2" et 5 1/4"
- Modem/télécopieur 2400 Baud
- Graphiques à bus local
- Souris • 6 baies d'entraînement
- 8 fentes d'expansion • DOS 6.0
- Windows 3.1 • MS Works 2.0

2188⁸⁸ système complet

Ordinateur PS/1 Multimedia de IBM
avec moniteur couleur 14" SVGA

- 486SX 25MHz • Disque rigide 170Mo
- RAM 4Mo • Modem 2400 baud
- Lecteur multivitesse CD-ROM
- Carte son Mediavision 16 bit
- Unité 3 1/2" • 5 fentes d'expansion
- Graphiques à bus local • Souris
- Haut-parleurs externes • DOS 6.0
- Windows • MS Works 2.0
- World Atlas

2599⁸⁸

Titres CD

- Kings Quest VI
- Compton's Interactive Encyclopedia
- Mayo Clinic Family Health Book

Moniteur inclus

PRESARIO 425 de Compaq
Ordinateur intégré avec moniteur 14" SVGA intégré

- 486SX/25 • RAM 4Mo
- Disque rigide 200Mo
- Unité de disquette 3 1/2"
- 2 fentes d'expansion • Souris
- Moniteur 14" SVGA intégré (.28mm dp)
- Modem/télécopieur et logiciel MaxFax avec répondeur téléphonique
- Interfaces série et parallèle et port vidéo
- Windows 3.1 • PFS:WindowWorks
- DOS 6.0 • Quicken pour Windows
- Ensembles de jeux Symantec

1699⁸⁸

COMPAQ

Avec garantie limitée de 3 ans de Compaq 1 an sur place* 7jrs/24hrs ligne de soutien sans frais

NHL Hockey

Comprend les jeux classiques du EA Sports en plus d'un simulateur détaillé.

54⁸⁸ (MSDOS)

Star Trek: Judgment Rites

Vous pénétrez dans de mystérieux mondes et rencontrez d'étranges personnages dans des situations qui défient toutes logiques.

54⁸⁸ (MSDOS)

IndyCar Racing

Vivez l'excitation d'une course contre les meilleurs conducteurs au volant des plus rapides voitures au monde.

59⁸⁸ (MSDOS)

Mise à jour Lotus Ami Pro avec Lotus Organizer GRATUIT

Ami Pro c'est le logiciel de traitement de texte pour Windows le plus facile à utiliser.

129⁸⁸

Iron Helix

Un jeu d'aventure cinématique qui place le joueur aux commandes d'une sonde d'exploration se trouvant à bord d'un vaisseau pirate.

89⁸⁸ (MAC) (MSDOS)

Microsoft Encarta Encyclopédie Multimédia

Encarta exploite toute la puissance d'un ordinateur et pique votre curiosité.

124⁴⁴ (CDROM) (MSDOS)

Disponible en anglais seulement

COMPUCENTRE®

"Les spécialistes de l'ordinateur personnel" depuis 1976

60 magasins à travers le Canada

COMPUCENTRE est une marque enregistrée de Les Entreprises Hartco Inc.

RÉGION DE MONTRÉAL

- Galeries D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mail Champlain
- Centre Fairview
- Place Alexis-Nihon
- Place Bonaventure

VILLE DE QUÉBEC

- Promenades St-Bruno
- Place Vertu
- Place Bourassa
- Place Rosemère
- Centre Rockland

SHERBROOKE

- Carrefour de l'Estrie

SOREL

- Promenades de Sorel

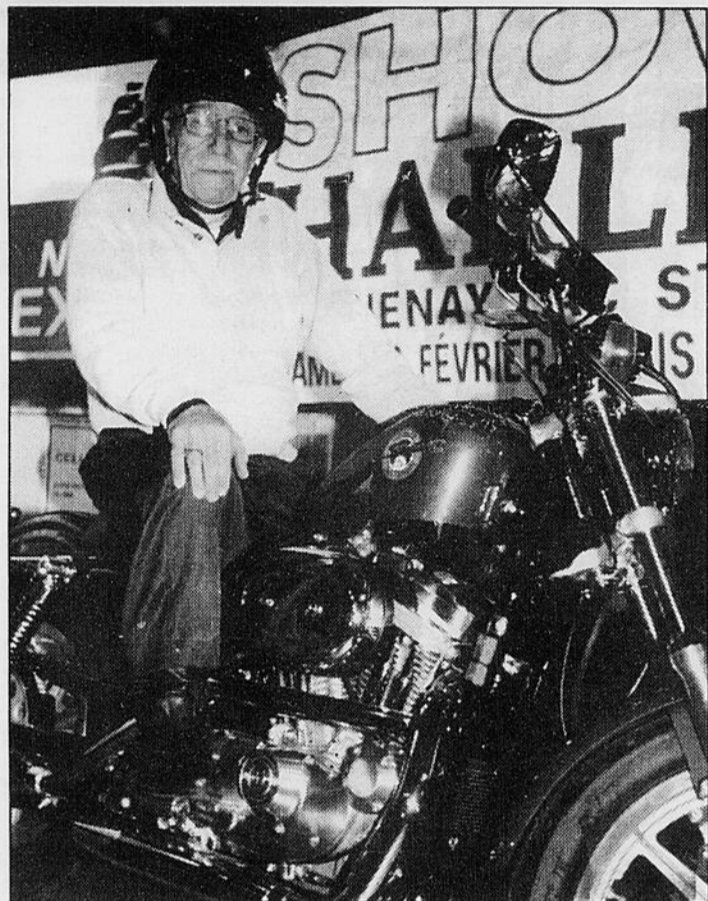
CHICOUTIMI

- Place du Royaume

DRUMMONDVILLE

- Promenades Drummondville

Les mordus pourront se satisfaire



VETERAN - Charles (senior) Greff dit estimer que la moto est l'engin par excellence pour donner un goût sans pareil de la liberté.

(Photo Sylvain Dufour)

CHICOUTIMI (YB) - Spectacle très couru dans la métropole, et qui devrait l'être tout autant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le «Show» Harley-Davidson Saguenay en mettra plein la vue et plein l'oreille aux passionnés de la «Ferrari» des motos, samedi soir prochain au Palais des sports de Jonquière.

«L'engouement des gens pour cet engin», expliquent Charles (senior) Greff et l'animateur du «show» Didier Schraenen, «tient au fait que cette moto constitue le dénominateur commun qui rapproche les gens de toutes les classes; du rocker et motard le plus pur et dur au professionnel «intellos» et homme d'affaires des plus décontractés».

Ronronnement

Les raisons pour plonger dans l'univers créé à l'image et à la ressemblance de MM. Harley et Davidson sont multiples. «Pour les uns c'est une affaire de «feeling», pour les autres il s'agit d'un «look», pour d'autres enco-

re d'un style de vie et pour d'autres encore d'une quasi religion avec ses grands prêtres, ses prêtresses aguichantes, et ses chantres attitrés», indique Richard Greff.



YVON BERNIER

«La Harley c'est aussi une industrie à intégration horizontale qui a proliféré depuis son lancement à Milwaukee au Wisconsin en 1903 et qui

offre aujourd'hui à sa fidèle clientèle, par le biais de détaillants, toutes les pièces mécaniques et tous les accessoires. Ces derniers comprennent des T-shirts jusqu'aux montres, en passant par des sous-vêtements typiquement «Harley», précise Didier Schraenen.

L'animateur du «show» ajoute que cette moto, on peut tenter de la décrire en vantant les qualités de chacune de ses composantes, mais l'une des meilleures façons consiste encore à faire tourner le moteur avec son immuable bicylindre en V, à faible régime. Un doux ronronnement qui est synonyme pour les connaisseurs de l'arrivée prochaine de la belle saison.

Souffle de liberté

Motard qui compte 82 printemps, Charles (senior) Greff souligne pour sa part qu'il roule sur deux roues depuis des lunes et des lunes et que la moto représente un moyen de transport et d'évasion sans pareil. «Tant que ma santé sera bonne, je vais continuer de voyager avec cet engin, en saison s'entend. L'an dernier j'ai parcouru environ 9000 kilomètres», résume le vétéran.

Pour Tex Lecor, ex-pilote de brousse, peintre, animateur radiophonique taquin, et troubadour dans l'âme, cette rutilante machine «est rien de moins qu'une passion qui dure». Lecor indique qu'à ce bel objet (moto), on ajoute graduellement des accessoires qui font que la véritable «personnalité» de la machine apparaît dans tout son éclat.

«A cette première édition du «Show Harley-Davidson Saguenay-Lac-Saint-Jean», il y aura du son, (artiste invité Dan Bigras) et de l'action pour les amateurs et connaisseurs de motos», promettent les organisateurs.

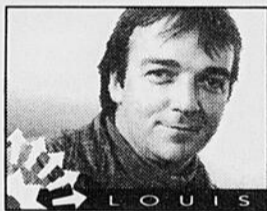
Pétition pour nommer une femme juge

Certaines avocates émettent des réserves

CHICOUTIMI (LT) - La pétition lancée par le comité du Barreau pour l'avancement professionnel des femmes dans la profession, visant à sensibiliser le ministre de la Justice sur la pertinence de nommer une femme juge au Tribunal de la jeunesse, ne fait pas l'affaire de toutes les avocates.

Depuis que cette pétition circule, plusieurs avocates ont indiqué, en privé, que cette démarche n'aiderait en rien la cause des femmes et au contraire, pourrait

causer un préjudice. Le Quotidien a joint certaines avocates de la région afin de savoir si ce geste, appuyé par le Barreau, faisait l'unanimité.



FRANÇOIS GAUTHIER

Françoise Gauthier, du bureau Roy et Gauthier de Jonquière, est l'une de celles qui émet des réserves devant cette démarche. Sans condamner les auteurs de la pétition, Me Gauthier parle du danger de créer un ghetto. Evidemment, elle croit en l'importance de nommer des personnes compétentes à la magistrature.

Chez Cain Lamarre, Wells, Me Rita Vaillancourt est plus volubile. Elle parle d'une saine administration de la justice et que, dans ce sens, les nominations doivent être faites afin de choisir les personnes les plus compétentes.

«Ce genre de manifestation n'aidera en rien la cause des femmes dans la profession. Il y a d'autres types d'interventions à faire pour aider les femmes. Le ministre de la Justice doit choisir le candidat ou la candidate qui

possède les meilleurs atouts», affirme Me Vaillancourt.

Advenant le cas où le choix s'arrête sur une femme lors de la nomination du prochain juge du Tribunal de la jeunesse, reprend l'avocate, elle sera pointée du doigt et tout le monde se souviendra de la fameuse pétition.

«L'opération fera donc en sorte de mettre «un peu» en veilleuse les compétences des candidates potentielles», estime Rita Vaillancourt.

Me Chantale Lavallée, du

même bureau, est plus directe et voit immédiatement les réactions des «machos». «Il va s'en trouver pour critiquer et dire qu'elle a eu le poste parce qu'elle est une femme. Si les gens ne sont pas en accord avec le système de nomination, ce n'est pas de cette façon qu'il faut le dire.»

«Si une candidate est choisie, personne ne va reconnaître sa compétence. Elle va porter cette démarche toute sa carrière. Nous sommes contre la discrimination et dans un sens, c'est exactement ce que nous voulons faire en demandant au ministre de favoriser une femme», ajoute Me Chantale Lavallée.

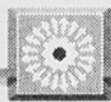
«Il est évident que si j'avais appliqué pour le poste, je ne serais pas très cointente», a conclu Chantale Lavallée.

Pétition

La nomination du prochain juge du Tribunal de la jeunesse fait parler beaucoup dans les corridors des palais de justice de la région. Au moins seize candidats ont postulé.

Selon des sources très sérieuses, l'idée de lancer une pétition pour sensibiliser le ministre à la nomination d'une femme servirait en fait à contrer le soutien politique dont jouissent au moins deux des 16 candidats auprès du gouvernement libéral.

Les juges de la Cour du Québec doivent franchir un long processus de sélection. A la toute fin, le comité de sélection recommande au ministre un certain nombre de noms. La nomination du juge, après toutes ces étapes, devient la responsabilité du gouvernement.



EN BREF

Entraînement

GAGETOWN, N.-B. (PC) — Les soldats de la base militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, devront suivre un entraînement spécial pour se préparer à combattre la contrebande de cigarettes.

«A cause des tensions qui pourraient surgir en rapport avec la contrebande, nous avons donné l'ordre au Royal Canadian Regiment d'organiser une formation spéciale en matière de sécurité interne, c'est-à-dire à l'intérieur des frontières canadiennes», a expliqué le porte-parole de la base, le colonel Ken Hague, mercredi.

L'ordre a été émis il y a environ une semaine, soit peu de temps

après qu'Ottawa eut annoncé une baisse des taxes sur le tabac dans le but d'enrayer la contrebande.

Les troupes de la base de Gagetown suivent normalement un entraînement en sécurité interne - contrôle des foules, patrouilles à la frontière, par exemple - chaque année, mais cette formation particulière a été instituée à cause de la contrebande.

Les soldats n'ont pas reçu l'ordre d'aller à un endroit précis.

Ils pourront être appelés à intervenir n'importe où au Nouveau-Brunswick ou au Canada, a indiqué le colonel Hague.

Opérateurs à CJPM-TV

Emplois menacés

CHICOUTIMI (SL) — D'ici à un an, les quatre emplois d'opérateurs à la mise en ondes de CJPM-TV, la station régionale du réseau TVA, devraient être abolis en raison d'un investissement dans la nouvelle technologie.

La mise en ondes pourra être faite directement de Montréal pour l'ensemble de la programmation et ce qui reste de la production locale, principalement les bulletins de nouvelles et la production publicitaire, seront transmis à Montréal pour y être rediffusés dans la région.

L'annonce de l'examen du projet de mise en ondes à distance par le réseau TVA a été faite la semaine dernière au syndicat des employés en même temps qu'une demande

de réorganisation du travail des quatre opérateurs.

Le directeur général Roger Jobin a déclaré hier, qu'il n'était pas question d'une mise à pied pour les quatre employés qui comptent entre 20 et 30 années de service.

«Nous avons besoin de faire l'analyse de l'équipement et de procéder à des expériences avant de voir si tout va convenir», a déclaré M. Jobin qui, une fois l'implantation faite veut réaffecter les employés ou leur offrir de bénéficier du mécanisme de suppléance s'ils détiennent les qualifications requises.

CJPM-TV emploie 45 personnes, incluant le personnel d'encadrement.

Peu de candidates au sein du PQ

QUEBEC (PC) — Seulement 20 pour cent des candidats du Parti québécois lors du prochain scrutin seront des femmes. «Ce n'est pas suffisant», a constaté hier la députée péquiste de Chicoutimi, Jeanne Blackburn.

«Les femmes ont parfois moins confiance en elles que les hommes et se sentent plus insécurisées», a déclaré le député pour justifier le peu de femmes candidates. Mme Blackburn était interrogée lors d'une conférence de presse regroupant des candidats péquistes des onze comtés de la région de Québec.

Justement, il n'y a que deux femmes parmi les candidats

choisis pour ces onze circonscriptions.

Le nombre ne grimpera qu'à trois au maximum, puisqu'une seule femme est encore sur les rangs pour les deux assemblées d'investiture à venir dans la région.

«On a un problème avec ça, a poursuivi le député de Chicoutimi. Mais ce sont des difficultés que connaissent tous les partis politiques et même le reste de la société».

Elle a cité le cas des entreprises privées et des sociétés d'Etat qui ne comptent en moyenne que cinq pour cent de femmes dans les postes de direction.

Une autre candidate péquiste présente sur place, Louise Beaudoin, a ajouté: «La normalité serait qu'il y ait 50 pour cent de candidates femmes. Mais ce n'est pas faute de volonté de notre part. Les luttes à l'investiture du Parti québécois sont démocratiques».

Selon Mme Beaudoin, la faible présence des femmes dans le parti est «due à des phénomènes sociologiques qui ne sont pas propres au Parti québécois».

Pour Raymond Brouillet, candidat dans Chauveau, la présence de femmes comme candidates «ne se règle pas trois ou quatre mois avant les élections».

Il faut se positionner longtemps d'avance, a dit M. Brouillet en citant l'exemple du candidat péquiste Paul Bégin qui, dans la circonscription de Louis-Hébert, a commencé à faire campagne dès 1990 en vue d'obtenir l'investiture pour le scrutin de 1994.

Une autre candidate, Diane Lavallée, ex-présidente de la Fédération des infirmières qui brigue les suffrages dans la circonscription de Jean-Talon, a raconté qu'au sein du syndicat qu'elle présidait, 30 pour cent des représentants syndicaux étaient des hommes même si 95 pour cent des membres du syndicat étaient des femmes.



Jeanne Blackburn

«Les femmes réfléchissent longtemps avant de s'engager. Elles hésitent mais quand elles s'engagent, elles y vont à fond», a dit Mme Lavallée.

Ironiquement, le programme officiel du Parti québécois, dont la dernière édition a été lancée hier, mentionne à la page 219 que «les femmes représentant 52 pour cent de la population, il serait normal qu'elles occupent une part proportionnelle à leur nombre dans les postes de décision au sein de la société».

20 points d'avance
Malgré ce problème, le Parti

québécois estime avoir le vent dans les voiles dans la région de

Québec, où il vise la victoire dans les onze circonscriptions électorales lors du prochain scrutin.

«La tendance donne une avance de 20 points au Parti québécois dans les sondages régionaux. Le Parti libéral a mis une croix sur la région de Québec et met l'accent sur Montréal et sur la Montérégie», a déclaré le candidat Paul Bégin.

Cette désaffection du PLQ pour la région de Québec se manifeste par le fait qu'il n'y a plus qu'un seul ministre pour défendre la région alors qu'il y en a déjà eu cinq.

Une autre illustration, a fait valoir M. Bégin, c'est le traitement réservé aux fonctionnaires dans le programme libéral: on veut enlever la sécurité d'emploi aux fonctionnaires qui ne se seront pas reclassés après un an de mise en disponibilité.

Mauricie Stone investira 100 millions \$

TROIS-RIVIERES (PC) — La Corporation Stone-Consolidated annoncera ce matin à Trois-Rivières des investissements totalisant une centaine de millions \$ dans ses trois usines mauriciennes, rapporte le quotidien Le Nouvelliste.

C'est le président de Stone-Consolidated, M. Louison Olivier, qui viendrait lui-même confirmer le plan d'investissement.

Il s'agit de doter les trois usines de la région (Wayagamack, Laurentide et Belgo) d'unités de traitement secondaire des effluents afin de rencontrer les normes du ministère de l'Environnement du Québec.

Toutes les usines québécoises de pâtes et papiers devront être dotées de telles unités à l'automne 1995.

Il en coûte entre 30 et 35 millions \$ pour munir une usine de la taille de celles de la Corporation Stone en Mauricie d'un traitement secondaire, ce qui explique que la facture atteigne la centaine de millions \$.

INFO-IMPÔTS

En 1991, j'ai acquis des actions d'une société publique et, pour ce faire, j'ai effectué un emprunt. Finalement en 1993, j'ai transféré ces actions dans un REÉR. Qu'elles sont les conséquences?

Lors du transfert, vous êtes réputé avoir disposé de ces actions à la juste valeur marchande et vous réaliserez peut-être un gain en capital que vous devrez inclure à votre déclaration de revenu en 1993. Par contre, si le transfert occasionne une perte en capital, elle ne sera pas déductible. De plus, les intérêts payés sur les emprunts contractés pour acheter ces titres ne seront plus déductibles puisque les titres sont maintenant détenus par le REÉR.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC



Claude Tremblay
p.-d.g.



Marc Montminy
représentant



GRAVURE
INDUSTRIELLE - COMMERCIALE
SERIGRAPHIE - ESTAMPES

543-2107

GRAVURE - IDENTIFICATION



ESTAMPES
MICHAUD INC.

128, Racine Est, Chicoutimi, QC, G7H 1R1
FAX: 543-0779



Carl Tremblay
gérant

• PLAQUES-SOUVENIRS
• SCEAUX LÉGAUX
• DATEURS
• NUMÉROTEURS
• PLAQUETTES
• IDENTIFICATION

251409

GRAND SOLDE ANNUEL

	Rég.	Spécial
3 Futons doubles 3 pièces (Housse incluse)	439\$	349\$
1 Étagère pour TV/système de son #9090	449\$	289\$
9 Meubles pour TV et vidéo #9305	139\$	69\$
12 Meubles pour TV et vidéo avec portes	129\$	79\$
4 Causeuses #2402 (Rabais de 50 %)	550\$	275\$
2 Causeuses #9222 (Rabais 42 %)	779\$	449\$
1 Causeuse Divag (Rabais 57 %)	579\$	249\$
1 Causeuse Saturn (Rabais 51 %)	469\$	229\$
2 Flip-flop #196	369\$	279\$
6 Flip-flop #196 (3 couleurs)	389\$	299\$
3 Sofas-lits #1404 (540 ressorts)	629\$	549\$
2 Tablés en vitre rectangulaires #1430	329\$	150\$
1 Mobilier de cuisine noir et naturel	600\$	299\$
1 Mobilier de cuisine aubergine	1060\$	799\$
4 Chaises berçantes inclinables	279\$	229\$
3 Fauteuils et tabourets CUIR VERITABLE	399\$	299\$
11 Tables pour ordinateurs #9137	99\$	65\$
5 Secrétaires avec étagère #3004	109\$	89\$
4 Chaises de bureau hydrauliques PRONTO	99\$	75\$
1 Chaise de rotin avec coussin	169\$	119\$
1 Bibliothèque #2195	60\$	39\$
15 Patères #60066 blanches	99\$	49\$
2 Porte-revues	15\$	10\$
1 Lot de douillettes	REDUIT DE 50 %	75\$
3 Lits tubulaires 39 po.	129\$	89\$
8 Lits doubles tubulaires	329\$	179\$
2 Mobiliers de chambre 4 pièces	669\$	399\$
3 Commodes 5 tiroirs #3305	239\$	139\$
1 Bureau 3 tiroirs #3303	189\$	119\$
1 Meuble 2 portes #3045	99\$	69\$
4 Consoles blanches #9875	159\$	89\$

Payable 25 juin 1994
sans intérêts*

RABAIS IMPORTANTS SUR TOUTE LA
MARCHANDISE

sur des surplus d'inventaires acquis des manufacturiers
ou des échantillons de planchers allant jusqu'à

65%

*VOIR DÉTAILS EN MAGASIN

dixVersions
Le design accessible!

1685, boul. Talbot, Chicoutimi, 545-4010
Édifice Potvin Tremblay (Face au raquetball)

La guerre du houblon à la veille d'être déclarée

L'arrivée prochaine et massive de la concurrence américaine sur le marché québécois de la bière inquiète sérieusement Molson-O'Keefe et Labatt. L'abolition des règlements canadiens interdisant le commerce interprovincial des marques représente aussi une autre source de préoccupation pour l'industrie brassicole.

Il pourrait s'agir là, cependant, que de la pointe de l'iceberg car, élément inattendu dans le décor, la vigueur des micro-brasseries, en train de faire leur niche dans un créneau déjà fort occupé, n'est pas sans accentuer la pression (ou la frustration) de ceux qui, il y a encore moins de dix ans, détenaient le monopole de la vente de bière au Québec.

Les nuages de la concurrence s'amoncellent au-dessus des gros brasseurs québécois et ceux-ci, sans doute surpris par l'ampleur de la confrontation qui s'annonce, semblent éprouver de la difficulté à s'ajuster à la nouvelle donne.

Stroh, le quatrième plus important brasseur américain, vient de placer

une demande officielle auprès du gouvernement québécois afin d'obtenir la permission de distribuer ses différentes marques dans les épicerie et les dépanneurs. Cette brasserie, qui écoule obligatoirement ses produits à travers le seul réseau de la Société des alcools, appuie son argument sur le fait que la caisse québécoise de 24 bouteilles de bière est vendue entre 3 et 4 \$ trop cher par rapport à un produit de même qualité en provenance des États-Unis.

En fait, le brasseur américain se pose en défenseur des intérêts du consommateur (!) en affirmant que sa présence dans la Belle province aura pour effet de ramener le prix de la bouteille de bière à un niveau correspondant à la valeur réelle du produit. Lakeport, une brasserie ontarienne, a obtenu récemment le droit de la Régie des alcools de distribuer certaines de ses marques au Québec, ce qui pourrait expliquer la tentative de Stroh.

Entre-temps, les cinq plus importants micro-brasseurs québécois, qui peuvent se vanter d'avoir conquis, au cours des trois dernières années, environ 10 pour cent du marché local de la bière, investissent généreusement dans leurs installations pour faire face à la hausse de la demande concernant leurs marques.

Prises de court, Molson-O'Keefe et Labatt rationalisent, elles, leurs effectifs...

La bataille du houblon, qui en est seulement à ses premières escarmouches, se livre pour l'instant aux comptoirs des épicerie et des dépanneurs. L'explosion des nouvelles marques de bière, dont Molson-O'Keefe et Labatt sont à l'origine, a pour but avoué d'occuper le plus d'espace possible dans les présentoirs. Cette stratégie donnera beaucoup de fil à retordre aux Américains lorsqu'ils débarqueront dans quelques mois avec leurs gros sabots. Premières victimes de cette vaste opération de mise en marché, les micro-brasseries québécoises essaient, non sans quelques difficultés, de se faire une place au soleil pendant qu'il est encore temps.

A partir de l'été prochain, rien ne sera plus pareil dans le marché québécois de la bière. Les marques seront si nombreuses que le consommateur aura de la difficulté à s'y retrouver. Sa réaction sera alors de s'en remettre au prix. A ce jeu-là, les Américains partent gagnants, même si la qualité de la plupart de leurs bières laissent à désirer.

CLIN D'OEIL

Une fierté légitime

Le Canada fait des étincelles à Lillehammer. Edi Podivinsky, Jean-Luc Brassard, Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler font honneur au pays. Les images retransmises par TVA de la petite ville norvégienne où se tiennent les Jeux olympiques d'hiver sont rafraîchissantes, non pas seulement en raison de l'atmosphère qui s'en dégage mais aussi parce qu'elles tranchent agréablement avec la tristesse des scènes provenant de l'ex-Yougoslavie.

Il existe peut-être encore quelques raisons d'espérer que le monde, un jour, devienne meilleur. En attendant, le Canada et son rejeton le plus turbulent, le Québec, ont toutes les raisons du monde d'afficher leur fierté.

Et c'est pas fini!

C. Néron

UNE SCULPTURE DE JONQUIÈRE EN NEIGE

"UN REGARD VERS DEMAIN"



AU FIL DU TEMPS

La fête de l'hiver a bien changé

Les touristes venus à Chicoutimi participer au théâtre du folklore et des traditions dans un décor de cinéma doivent sûrement penser, en arrivant dans le centre-ville, s'être trompés de destination.

Les décors extérieurs sont très discrets et le costume d'époque a presque complètement disparu. Mais, les visiteurs retrouvent le sourire et leur enthousiasme dès leur entrée au Centre d'accueil. Puis, ils sont entraînés dans la fête par le Père Alex et ses compères.

Deux prix nationaux

Même s'il a subi l'usure du temps et de perpétuels appels au rajeunissement, le Carnaval-Souvenir atteint le principal objectif que visait Robert Quenneville quand il a transmis la formule magique à Jean Laflamme et à la Chambre de commerce. "J'avais constaté, se souvient le retraité de Radio-Canada, qu'en février, les plus riches se rendaient prendre un peu de soleil en Floride ou dans les pays tropicaux et que les gens du peuple allaient fêter dans la Vieille capi-

tales". Il avait conçu un programme de réjouissances après avoir lu notre petite histoire et examiné, sur les illustrations de l'époque, comment nos ancêtres se préparaient à vivre le carême.

Le succès fut instantané

A l'ouverture des festivités, les gens dansaient sur la rue Racine. Dans les bals et les réceptions, tous portaient le costume confectionné selon

les modes du 19e siècle. De superbes images des coutumes d'autrefois reconstituées par les comédiens de circonstance furent projetées dans les médias nationaux. La participation populaire à un événement autant joyeux qu'éducatif mérita au Carnaval-Souvenir le Grand prix des initiatives touristiques canadiennes en 1969 et 1978.

Le rêve passe

Impressionné par une reconstitution aussi joyeuse et vivante du passé, le journaliste André Boily avait même proposé, dans "La Presse", que Chicoutimi devienne "la ville historique du

Canada français, celle où les Québécois et les étrangers pourront à l'année longue voir en quoi et comment ce coin de terre nord-américain a évolué différemment de tout ce qui l'entoure".

Mais la lassitude des bénévoles et le grondement d'inévitables mécontents provoquent une mutilation progressive de la formule. On a modifié et prolongé la fête dans la participation populaire avec Jonquièrre en neige, mais on a perdu le souvenir.

Guy Bergeron a retourné ses "Grands Revenants" dans les limbes de l'histoire, le rock et la danse en ligne supplantent de plus en plus le rigodon aux folichons déjeuners radiophoniques.

L'intérêt touristique se perpétue néanmoins principalement dans le village du parc de la Colline, à l'opérette, au Cancan et à la Criée. Nous ne vivons plus l'authentique Carnaval-Souvenir, mais le peuple s'amuse, se détend en criant sa libération prochaine d'un implacable hiver.

C'est la raison profonde de cette célébration annuelle et voilà pourquoi les gens qui veulent remplacer le carnaval par de joyeuses manifestations estivales n'ont rien compris.

Comité spécial à Saint-Félicien

par Jacques Girard
SAINT-FÉLICIEN (JG) - On veut consolider et améliorer le Centre d'études universitaires de l'Université du Québec à Chicoutimi dans la circonscription de Roberval situé à Saint-Félicien. Ce service accuserait une certaine stagnation.

Dans cette optique, la Chambre de commerce de Saint-Félicien a formé un comité spécial sur le Centre d'études universitaires de l'UQAC. Premier geste, le groupe de travail a trouvé le financement afin qu'on dis-

tribue 3000\$ en bourses, soit six de 500\$ chacune.

Le président de la Chambre de commerce, Normand Boutin, a fait l'annonce, hier matin, de cette offensive visant à «redynamiser» ce centre qui, depuis Saint-Félicien, permet d'entreprendre des études universitaires à des coûts moindres. D'entrée de jeu, il n'a pas caché que «certaines craintes quant au maintien de ce centre» étaient à l'origine de leur double mouvement. Depuis quelques années, on a remarqué une perte de

popularité du baccalauréat en sciences administratives pour les élèves à plein temps. Le président Boutin a parlé hier «d'une certaine stagnation inquiétante».

Devant cette situation, le comité spécial formé de six personnes s'est donné trois objectifs: maintenir la première année pour les étudiants à temps plein inscrits au bac en sciences administratives, présenter d'autres programmes à plein temps si clientèle il y a et analyser les besoins de la clientèle adulte.

La relance de leur action passe par un programme de bourses d'une valeur totale de 3000\$, somme consentie par six entreprises du milieu. Ce sont l'Association des concessionnaires en automobiles de Saint-Félicien, les Bleuetières Senco inc, la Pharmacie Côté et Leclerc, Morais, Pilote et Girard Notaires, la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche et Métro.

Le choix des six lauréats - parmi les étudiants de première année en sciences administratives - sera effectué par le comité

permanent de l'UQAC responsable de la distribution des bourses.

Le Comité spécial sur le Centre d'études universitaires comprend Francoise Demers, responsable du centre, Elie-Marie Gaudreault, coordonnateur à l'éducation des adultes, Me Jean Girard, représentant du milieu et aussi membre du conseil d'administration de l'UQAC; on y retrouve de plus Me Johanne Pilote et Louis Lefebvre de la Chambre et son président Normand Boutin.

À l'occasion
de son 5^e anniversaire
au Saguenay Lac St-Jean

LUNETTERIE NEW LOOK DÉGÈLE LES PRIX

DES RABAIS JAMAIS VUS SUR TOUTES
LES MONTURES ET LENTILLES EN MAGASIN



Optical Saga modèle 933
prix rég. 180\$
prix "dégel" 98\$



Profil modèle 526
prix rég. 156\$
prix "dégel" 86\$



Optical Saga modèle F41
prix rég. 174\$
prix "dégel" 98\$

Lentilles progressives
(minérales)
prix rég. 186\$

prix "dégel" 106\$

Lentilles double
vision (minérales)
prix rég. 104\$

prix "dégel" 59\$



TOUS LES PRODUITS EN MAGASIN SONT
RÉDUITS JUSQU'AU 15 AVRIL
LE 2 POUR 1 à prix régulier
demeure disponible
Cette promotion ne peut pas être jumelée à
aucune autre offre de rabais ni au 2 pour 1.

Les examens de la vue se font sur place
par des optométristes

CHICOUTIMI
Place du Royaume
696-0844

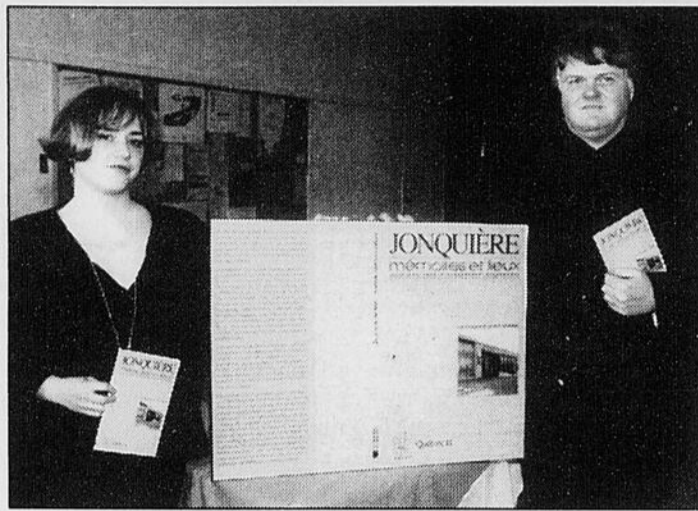
JONQUIÈRE
3653, Boul. Harvey
695-4744

ALMA
Carrefour Alma
662-6515



Avec en plus
des milles Air Miles

Jonquière dispose d'un guide



TRAVAIL - Lucie K. Morisset et Luc Noppen ont pris plaisir à travailler avec leurs collaborateurs de la région. Pour eux, la richesse de Jonquière dépasse ses bâtiments, pourtant très intéressants à leurs yeux. (Photo Sylvain Dufour)

par Denis Bouchard

JONQUIÈRE (DB) - Véritable travail de bénédictin, l'ouvrage «Jonquière, mémoires et lieux» a été lancé hier en grande pompe, en présence des principaux artisans, visiblement fiers d'offrir aux Jonquérois des trésors méconnus et oubliés.

Les deux auteurs, Luc Noppen et Lucie K. Morisset, respectivement professeur et étudiante au doctorat en histoire de l'architecture à l'Université Laval, ont livré leur recherche en vantant la collaboration des acteurs du milieu (historiens, collectionneurs et fonctionnaires) et en insistant sur le caractère exceptionnel et riche de l'héritage architectural de la ville.

«Jonquière, mémoires et lieux» est un guide d'excursion et d'interprétation du patrimoine. Les 150 dessins et photographies sont alignés selon leur appartenance territoriale et divisés en quatre grandes zones: les anciennes municipalités de Jonquière, Kénogami et Arvida, ainsi que l'ancienne paroisse Jonquière.

Le guide de 104 pages doit aujourd'hui son existence au Service des loisirs de la ville, qui a encadré toutes les démarches depuis le début. D'autres partenaires, tels le ministère des Affaires culturelles, Alcan et les

Archives nationales ont aussi contribué au produit.

Secteur unique

Le nouvel ouvrage est un témoin de tous les pas de Jonquière, depuis sa création en 1947 par Marguerite Belley et ses fils. Les attraits ne manquent pas aux yeux de Luc Noppen, mais entre tous, c'est probablement la ville de compagnie d'Alcan qui l'a le plus fasciné. D'ailleurs, il se propose de faire de cette ville de compagnie l'objet d'une exposition, d'ici à deux ans, au Centre canadien d'architecture.

Ce secteur a un caractère unique, selon le professeur Noppen. Celui-ci souhaite que la ville se penche sur la richesse des bâtiments érigés entre 1926 à 1928 afin de les conserver. Le coauteur avoue qu'il a été surpris de trouver autant de sujets intéressants.

Encore plus que les traits physiques de Jonquière, Noppen a apprécié la courtoisie des gens de la région. «Lorsqu'on fait du travail du genre pour des grandes villes, on a l'impression de déranger les gens. Ici, ce fut tout le contraire.»

«J'espère, a dit Noppen, que vos institutions ne vont pas se dessécher comme ailleurs au Québec.»

Pour sa part, le maire Marcel Martel a parlé d'un instrument de fierté, qui se traduit par une prise de conscience.

Imprimé en 5000 copies, le guide se vendra à 5 \$ l'unité, d'abord dans un réseau local, puis de façon plus répandue.

«Jonquière, mémoires et lieux» sera d'un grand intérêt pour les amateurs d'architecture. Les plans des anciennes maisons y sont reproduits ou redessinés. Les notes historiques sont aussi très utiles.

Black reste neutre

SYDNEY, Australie (PC) — Un rédacteur en chef d'un journal a affirmé mercredi que l'éditeur canadien Conrad Black ne s'est pas immiscé dans les décisions de la rédaction depuis qu'il est devenu principal actionnaire du Groupe Fairfax.

David Hickie, rédacteur en chef du Sydney Morning Herald, a déclaré au cours d'une enquête sénatoriale qu'avant que M. Black ne prenne le contrôle du quotidien, des discussions avaient eu lieu avec les anciens propriétaires — la famille Fairfax — sur la question de la place que devraient occuper les nouvelles dans le journal.

Cependant, M. Hickie a précisé que des discussions analogues n'avaient pas eu lieu depuis que M. Black est devenu le propriétaire, en 1991. Aujourd'hui, il possède 25 pour cent de Fairfax par l'intermédiaire de sa filiale Hollinger Inc., The Telegram PLC.

L'enquête sénatoriale a été instituée après qu'on eut insinué que le premier ministre Paul Keating avait promis d'envisager la levée des restrictions empêchant toute prise de contrôle étrangère en échange d'une couverture plus équilibrée dans les journaux de Fairfax avant les élections de 1993.



AMEUBLEMENT CAPRI LTÉE
2302, Saint-Dominique
Jonquière - Tél.: 547-2633

Spécial JONQUIÈRE EN NEIGE

1 Sécheuse Hotpoint HDA-630	299 \$
1 Cuisinière Hotpoint KE-237, blanche	449 \$
3 Cuisinières Frigidaire RB-511, noires	479 \$
1 Laveuse Frigidaire FW-901	469 \$
1 Sécheuse Frigidaire FD-901	299 \$
3 Cuisinières White West MF-401	439 \$
6 Causeuses couleurs assorties	199 \$
2 Sofas et fauteuils Berkline	995 \$
1 Sofa et fauteuil El-Ran	995 \$
1 Sofa et fauteuil inclinable	795 \$
20 Chaises à billes, à partir	99 \$
3 Sets de cuisine, 5 morceaux	249 \$
3 Micro-ondes, 600 watts	129 \$
1 Lit électrique 39 po, Sealy	1199 \$
2 Téléviseurs couleurs, 26 po	449 \$
2 Téléviseurs couleurs, 29 po	549 \$

RSVP Electronique Inc.

RÉPARATION: T.V., Vidéo, Caméra, Ampli, Cassette, Laser, Radio auto, Alarme, Démarreur, Micro-ondes, etc...

Estimation gratuite

VENTE - LOCATION - SERVICE

BOSE • **PIONEER** • **TOSHIBA**
1920, boul. Mellon
JONQUIÈRE

Tél.: 548-5339

LE BEAU TEMPS S'EN VIENT

LE TEMPS DE VOUS RENDRE À JONQUIÈRE CHEZ:



4-1379A
CAMION NISSAN 4X4 KING CAB 1993

Moteur 6 cylindres, transmission automatique, équipement complet sauf air climatisé, couleur noir et gris, 2 tons

4-1346A
SUZUKI SWIFT 1990

Moteur 4 cylindres, transmission manuelle 5 vitesses, 51 000 km
TRÈS PROPRE

3-0851B
CHEVROLET CAVALIER Z24

Moteur V6 injection, transmission manuelle 5 vitesses, 59 000 km, couleur blanc

4-1391A
CAMION ISUZU 1989

Moteur 4 cylindres, transmission manuelle 5 vitesses, 51 000 km
TRÈS PROPRE

3-1093B
CHRYSLER LEBARON LX 1988

DÉCAPOTABLE
Équipement complet, couleur blanc

2-0485A
NISSAN SENTRA GXE 1987

Moteur 4 cylindres, transmission manuelle 5 vitesses, bleu 2 tons

4-1268A
CHRYSLER INTREPID 1993

Moteur 6 cylindres, injection multiple, transmission automatique «overdrive», équipement complet, 20 700 km, couleur blanc

VENEZ NOUS VOIR!

2-0462
PLYMOUTH LASER 1992

Moteur 4 cylindres, transmission manuelle 5 vitesses, air climatisé, radio AM/FM cassette, couleur turquoise



DODGE-CHRYSLER JONQUIÈRE

3311, boul. du Royaume
JONQUIÈRE
542-9518
(Situé près du magasin Trans-Meubles)

**OFFRE
D'UNE
DURÉE LIMITÉE**

L'OFFRE ULTIME

2,9%*

DE TAUX DE CRÉDIT JUSQU'À

48 MOIS



Escort

Aerostar

Ford Tempo

Mercury Topaz

L'OFFRE S'APPLIQUE AUSSI AUX :

- Festiva
- Mercury Tracer
- Ford Mustang
- Ford Taurus
- Mercury Sable
- Ford Thunderbird
- Mercury Cougar
- Ford Crown Victoria
- Mercury Grand Marquis
- Lincoln Town Car
- Lincoln Continental
- Lincoln Mark VIII
- Ford Ranger
- Ford Econoline
- Ford Bronco
- Ford Série F

POUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD, MERCURY ET LINCOLN 1993.



Économisez jusqu'à 7 000 \$ à l'achat de tout véhicule neuf Ford, Mercury ou Lincoln[†].

**Composez le
1 800 465-CIBC**

Composez le 1 800 387-4966 pour en savoir plus sur tous les véhicules Ford.



Des idées qui font du chemin.

Ford du Canada. Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne 1994.



En route pour Lillehammer.

* L'offre de taux de crédit s'applique à tous les modèles Ford 1993, exception faite du Ford Explorer, Ford Probe et Mercury Villager. Cette offre s'applique aux modèles en stock chez les concessionnaires, et les quantités sont limitées. L'offre de taux de crédit ne peut être utilisée conjointement avec aucune autre offre. Le terme maximal du prêt est de 48 mois sur approbation de crédit. Exemple : Pour un prêt de 10 000 \$ à un taux d'intérêt annuel de 2,9 %, les mensualités sont de 220,90 \$ pendant 48 mois et le coût de l'emprunt est de 603,20 \$. Le coût total de l'emprunt est de 10 603,20 \$. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. † Économisez jusqu'à 700 \$ de remise par an, soit 3 500 \$ en tout, avec la Carte CIBC Ford VISA, et jusqu'à 1 400 \$ par année ou 7 000 \$ en tout, avec la Carte CIBC Ford VISA Or, applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf Ford, Mercury ou Lincoln. Certaines conditions, ainsi que des frais annuels, s'appliquent. Renseignez-vous sur ce programme. CIBC et Ford du Canada : titulaires de licence de cette marque.

Fourre-tout



La force de l'image

Vous vous demandez parfois quel genre d'entreprise s'occupe d'affichage et d'image? Eh bien, pour Jean-Pierre Cyr, propriétaire de Média Mag, la création d'affiches est une préoccupation de tous les instants, lui qui, depuis plus d'un an maintenant, remplit un intéressant contrat avec plusieurs centres commerciaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour cette entreprise entièrement régionale basée à Chicoutimi, c'est un créneau d'avenir. M. Cyr est photographié ici, près d'une de ses affiches, à Place du Royaume.



Don de Scotia McLeod

Serge Lavoie et Michel Ouellet, de Scotia McLeod, ont remis récemment un chèque de 1000 \$ —recueilli auprès de la clientèle participante du dernier Forum sur les fonds mutuels—, au Fonds de dotation du Centre hospitalier de Jonquière. C'est Yvon Perron (au centre), 1er vice-président du Fonds de dotation, qui a reçu le don au nom de l'organisme.



Le Choeur du lac remercie

Le Choeur du lac d'Alma remercie les parents, amis et commanditaires, pour le succès de leur récent «5 à 7 chantant». L'activité a permis d'amasser 500 \$, remis au Havre de l'hospitalité d'Alma. Les personnes intéressées à une participation du chœur, pour des congrès, mariages, anniversaires ou autres, peuvent s'informer au 662-4863.

C'est loin, de Chicoutimi à Jonquière?

Vraiment, on croirait — avec les vives réactions suscitées par la provenance du nouvel adjoint au directeur du Service des incendies de Jonquière—, que le nouvel élu, Marc Desforges, provient du fin fond de la Malaisie plutôt que de la voisine Chicoutimi!

Faut-il conclure que certains Jonquérois croient dur comme fer que, comme on le chante pendant le Carnaval-Souvenir, Chicoutimi est le «bout du monde»?

Pourtant, comme le nouvel adjoint devra déménager dans les prochains mois à Jonquière, ce qui est une exigence tout à fait normale et légitime, c'est un nouveau citoyen que gagnera la ville! Et ça, c'est un ajout à l'utilisation des services jonquérois, et un acquis pour le nombre de citoyens!

Coulisse politique

Pour qui connaît le raide jeu du pouvoir politique, a de quoi se régaler avec les présents épisodes de la série télévisée «Marilyn»! L'expérience politique de Lise Payette lui aura servi dans cette écriture, pas de doute là-dessus.

Il faut voir les tempêtes déclenchées dans les coulisses de l'hôtel de ville, avec crocs en jambe et autres entortiloupettes propices à désarçonner l'adversaire, pour réaliser combien il y a peu de place pour la candeur et la foi dans ce monde dur, où tous les coups sont permis, et où l'avancement n'est pas nécessairement lié à l'intégrité.

Lise Payette dépeint bien ce monde, où sa Marilyn, conseillère municipale sans peur et sans reproche, est choquée plus souvent qu'à son tour par les roueries du pouvoir.

Mais, des fois, ce que c'est rigolo! Ainsi, lorsque je vois l'aspirant à la direction du parti d'opposition, Ben Tessier, se gonfler d'importance devant la glace, s'imaginant déjà, vaniteux devant les caméras, c'est à s'esclaffer!

C'est que, tout comme vous sans doute, j'ai imaginé certains de nos illustres conseillers, notamment à Chicoutimi et à Jonquière, plastronner devant la glace, se projetant en pensée dans les hautes sphères!!!



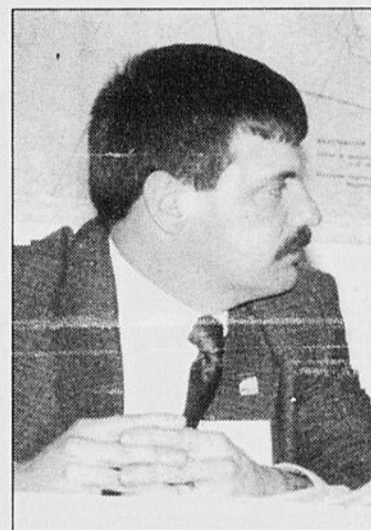
ANDRÉE RAINVILLE

EN GAZOUILLANT

- Puisqu'on est dans les festivités du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, soulignons que le marché aux puces de l'Association saguenéenne des amateurs d'antiquités se tiendra les 18-19-20 février, au sous-sol de la cathédrale. Par ailleurs, le dimanche 20, à 10 h, le Choeur de la cathédrale convie la population à une messe à l'ancienne en grégorien.

- Du côté de Jonquière en neige, l'ouverture officielle de la 10e édition s'effectuera demain 18 février, à 19 h, au Village de Monsieur Flocon (terrain de l'ancien Woolworth), une activité qui marie l'audace et l'inédit, alors qu'on y fera de la projection... sur neige!

- L'artiste et artisan Jocelyne Noël, qui reviendra en fin de semaine d'un séjour en France, doublé d'une exposition à Angoulême, dans le cadre d'un salon des Métiers d'art, a obtenu une très belle couverture de presse. Ainsi, dans l'édition du 14 février du journal «La Charente libre», les visiteurs de l'exposition «Angoulême... Métiers d'art» ont découvert cette femme rousse et pétillante, et ses précieuses réalisations, toutes uniques. Précisons que la Chicoutimienne avait apporté en France une production de bijoux, ainsi que des murales intégrant aluminium, pierres et bijoux, et qu'un prix improvisé lui a été attribué!



Guy Girard

- Vingt-cinq poissons de fond par jour, par pêcheur, voilà qui me semble très décent. Les intervenants en pêche blanche sur le fjord devront conjuguer avec cette limite de prises fixée par le ministre Pêches et Océans Canada. Pour un, le directeur de la Société touristique du fjord, Guy Girard, a démontré un bel esprit de collaboration avec les autorités, sur le sujet. Ça fait plaisir à voir. Bravo! Ça nous change des têtes surchauffées qui n'auraient eu de cesse que lorsque le fjord aurait été vidé...

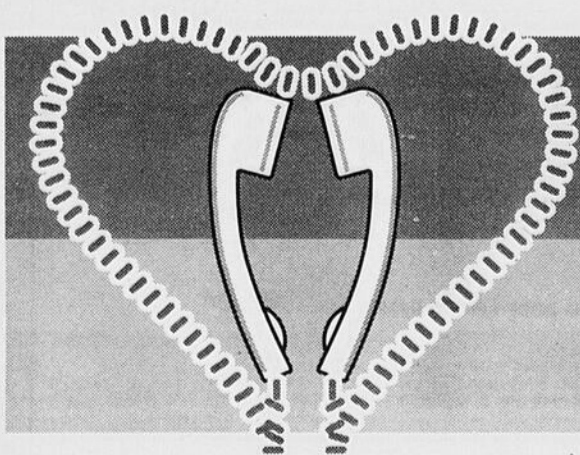
- Le Cercle des Fermières de Chicoutimi tiendra son exposition annuelle, aujourd'hui, demain et samedi, à Place du Saguenay, aux heures d'ouverture des magasins. Il y aura

vente, démonstrations de techniques d'artisanat, clown et activités pour les enfants.

- Univers Info, un important distributeur de produits micro-informatiques, continue sa progression, elle qui a récemment annoncé une prise de participation de 75 %, par une injection de 300 000 \$ au capital action de Gestion J.C. Carufel, faisant affaire sous la raison sociale Data Terminal Mart, à Québec. DTM est un des plus importants détaillants autorisés des produits Hewlett Packard au Canada, et un des plus importants revendeurs de produits informatiques dans la région de Québec. Président de Univers Info, le Jonquérois Karol Brassard, assumera la présidence du conseil d'administration.



Karol Brassard



Rencontres

la nouvelle façon de faire connaissance

Pour information: 690-8825

Alma 668-4506 poste 825 - St-Félicien 679-3832 poste 825

LES MEILLEURS PRIX DE L'ANNÉE

LA VENTE DU MILLION

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN*

AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT

4 DERNIERS 4 JOURS

**PRIX RÉDUITS
SUR TOUTE LA
MARCHANDISE**

60 000 \$
de prix à
gagner**

Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.
** Règlements disponibles en magasin. Les gagnants devront répondre correctement à une question d'aptitudes mathématiques.

A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y

**OUVERT
LE
DIMANCHE
de 12 h à 17 h**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

1990, boul. Talbot, Chicoutimi, 698-4411 / 1-800-363-4711 (sans frais)

Les professeurs du cégep de Chicoutimi demandent la tête de Roger Desmeules

CHICOUTIMI (SL) - Les professeurs du cégep de Chicoutimi réclament la tête du directeur général, Roger Desmeules, qu'ils accusent de les avoir écartés de la nouvelle commission des études proposée par la réforme collégiale.

Les enseignants veulent être majoritaires au sein de la commission, un objectif de représentativité que la direction leur refuse.

La commission des études sera appelée à remplacer l'actuelle commission pédagogique dont le rôle conseil est inscrit dans la convention collective des professeurs qui disposaient de neuf des 17 postes, une majorité.

Le conseil d'administration du cégep de Chicoutimi, faute



SERGE LEMELIN

d'accord avec les représentants des professeurs, a décidé de procéder sans délai et de décréter la composition de la commission, comme le lui permet la loi en dernier recours.

La direction a choisi de fixer à 18 le nombre de postes et de n'en offrir que sept aux professeurs qui sont ainsi placés en minorité. Les autres catégories de personnel,

technique, professionnel et administratif, sont elles aussi représentées.

Négociation

La présidente du Syndicat du personnel enseignant du cégep de Chicoutimi, affilié à la CSN, Hélène Gauthier, a demandé la démission du directeur à la suite d'une assemblée pendant laquelle ses membres ont aussi refusé de participer à la nouvelle commission tant que cette question ne serait pas réglée.

«Nous sommes d'accord avec les objectifs de la réforme de la ministre», a dit hier Mme Gauthier «qui a laissé le soin à chaque cégep de s'entendre avec son personnel. La composition n'a pas été fixée par la loi.

«Nous disons à la direction: «Vous voulez examiner les questions pédagogiques? Nous en sommes, mais les professeurs ne doivent pas être écartés. Ce sont

eux qui enseignent, après tout». Rien ne pressait pour une décision unilatérale puisque la ministre a donné jusqu'en août pour s'entendre.»

Selon Mme Gauthier, le règlement décrété par le cégep vient s'ajouter aux difficultés de fonctionnement que les professeurs ont rencontrées avec le directeur Desmeules depuis sa nomination. «Je n'avais pas rencontré depuis longtemps une telle unanimité parmi les professeurs. Nous allons écrire à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Technologie pour lui demander de démettre Roger Desmeules.

Les professeurs continueront de participer à l'actuelle commission pédagogique où ils sont majoritaire et dont le mandat est défini dans leur convention collective de travail.

Direction

Le directeur des affaires corporatives du cégep, Marc Boivin, s'est dit surpris de la requête du syndicat et a annoncé que la direction devrait dès cet après-midi réagir officiellement par voie de conférence d'information pour réfuter les arguments des professeurs.

Selon Marc Boivin, le conseil d'administration a offert aux professeurs 10 places à l'intérieur d'une commission composée de 22 personnes, mais, ne parvenant pas à une entente

avec les professeurs, le conseil a réduit leur nombre à sept sur un total de participants ramené à 18.

Rôle

La réforme des cégeps crée dans chaque cégep une commission des études dont le mandat est d'évaluer l'enseignement et l'apprentissage en plus de fixer des objectifs de formation.

Elle conseille le conseil d'administration sur toute question pédagogique et peut procéder à l'évaluation des programmes.

Le cégep de Chicoutimi offre 18 programmes. La commission des études est présidée par un directeur des études qui vient remplacer le directeur des services pédagogiques dont le poste est aboli par la réforme.

La commission doit rendre compte de son fonctionnement devant une commission d'évaluation qui supervisera l'ensemble de l'activité du réseau collégial.



DEMISSION - La présidente du syndicat des professeurs, Hélène Gauthier, affirme qu'il y a longtemps qu'elle n'a pas vu une telle unanimité chez les enseignants du cégep de Chicoutimi.



AFFRONTEMENT - Le directeur général du cégep de Chicoutimi, Roger Desmeules, fait face à une contestation de la part de ses professeurs.

CHICOUTIMI, Place du Royaume
NOUVEAU service de livraison
de 11 h à 2 h a.m. - Tél.: 543-9410
RESTAURANT PLUS
JONQUIÈRE, 2420, rue Saint-Dominique
15 menus du jour à: 399\$
MUSIQUE ET ANIMATION (5 À 7) VEN. - SAM. - DIM.
Tél.: 542-1428

Lionel Coiffure
ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
COIFFURE 549-5000
ELECTROLYSE ESTHÉTIQUE 549-5006

NOUVEAUX SPÉCIALISTES

429 RACINE EST CHICOUTIMI G7H 1T5
Manon esthéticienne
Nathalie styliste
Alain technicien
PRIX COMPÉTITIFS

60 000\$ EN PRIX À DÉBALLER AU GRAND CONCOURS BMR et QUALITÉ QUÉBEC!

10 000\$ à l'achat d'une cuisine *Une cuisine égale Denis Couture*

10 000\$ 2 prix de 5000 \$ à l'achat de sanitaires **MARONYX**

10 000\$ 2 prix de 5000 \$ à l'achat de meubles **JSP LACASSE**

10 000\$ 2 prix de 5000 \$ pour une thermo-pompe Turcotte **TURCOTTE**

10 000\$ 2 prix de 5000 \$ pour un aménagement paysager **ENTREPRISE PAYSAGISTE CÉTIFFI**

10 000\$ 2 prix de 5000 \$ à l'achat d'une maison préfabriquée **MODULEX D**

Il suffit de vous procurer des coupons de participation aux endroits suivants:

- Expo habitat • BMR
- Les caisses populaires participantes

et de les déposer au kiosque BMR du salon Expo habitat

BMR **APCHA** ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATION DU QUÉBEC INC.

EXPO habitat
DU 2 AU 6 MARS 1994 AU PAVILLON SPORTIF DE L'UQAC

Chicoutimi connaît une pénurie d'eau potable

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — La consommation d'eau est tellement importante à Chicoutimi qu'on se serait crû en pleine canicule, mardi, obligeant ainsi la ville à baisser la pression de l'eau.

Le directeur du service des eaux, Normand Bouchard, demande aux citoyens d'économiser l'eau et de ne pas laisser couler les robinets inutilement. En cas de besoin, pour éviter que l'eau gèle, il recommande de ne laisser qu'un mince filet. Aussi, il demande aux citoyens d'aviser les membres du service des eaux de la ville si jamais ils entendent, chez eux, un sifflement inhabituel. En informant la ville de ce fait, les employés pourront ainsi mieux orienter leurs recherches et déceler plus facilement la source du problème.

Au cours d'un entretien, hier, Normand Bouchard a effectivement indiqué que la pression de l'eau avait été réduite dans tout le secteur sud de la ville. Dans la seule journée de mardi, par exemple, la consommation d'eau a atteint 9 200 000 gallons d'eau, alors que le réseau alimenté par l'usine produit environ 8 millions de gallons par jour. La ville dispose cependant d'une réserve de 4 millions de gallons, mais celle-ci est épuisée depuis environ cinq jours. C'est le gel qui crée tous ces bris au réseau d'aqueduc. Craignant que l'eau gèle, de nombreux résidents n'hésitent pas à laisser couler l'eau. Normand Bouchard soutient que cette action préventive n'est pas toujours nécessaire sauf s'ils ont eu vraiment des problèmes de gel.

En baissant la pression de l'eau, certains résidents ont malheureusement été privés d'eau. Cependant, la plupart n'ont écopé que d'une diminution de la pression d'eau, notamment dans les secteurs les plus élevés comme ceux des centres commerciaux et de la Côte-Reserve. Au centre-ville, personne n'a senti de différence.

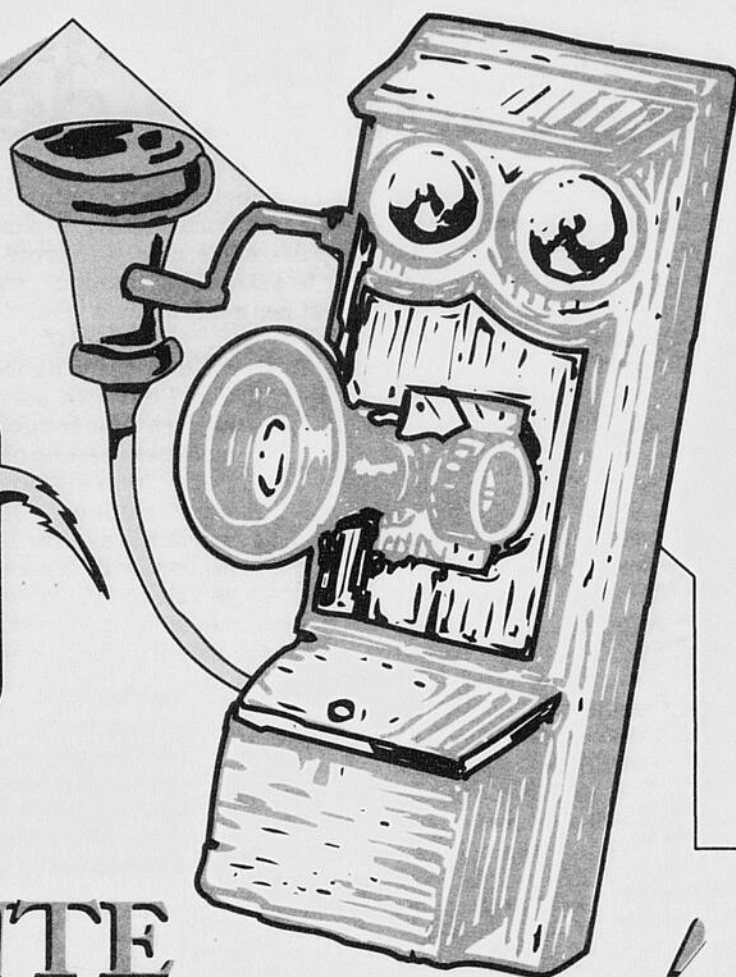
Une hormone soulève la controverse

OTTAWA (PC) — Un comité des Communes a l'intention de demander au gouvernement de ne pas autoriser immédiatement la mise en marché d'un produit qui augmente la production de lait chez les vaches, en partie pour éviter le tollé que son usage a soulevé aux Etats-Unis.

Le comité de l'agriculture des Communes prendra probablement dès la semaine prochaine les mesures nécessaires pour bloquer la vente de somatotropine, une hormone de croissance synthétique, pendant une période d'environ six mois, a déclaré le président libéral du comité, Bob Speller.

CETTE SEMAINE

Réponds à la tradition!



C'EST VENTE GRAND MARCHÉ DU CARNAVAL

DANS LE MAIL

Des milliers de spéciaux à des prix ridicules

TOUTE LA MARCHANDISE DE SAISON DOIT SORTIR



place du royaume

À visiter à la Grande Place EXPOSITION relatant l'histoire du téléphone par BELL

C'est, là qu'on va!

Entente intervenue

Petit marais de Saint-Gédéon protégé

SAINT-GEDEON (CC) - La fondation de la faune du Québec, Canards illimités Canada et la municipalité de Saint-Gédéon ont signé, hier, une entente visant à assurer la protection du Petit marais de Saint-Gédéon, un habitat faunique important du lac Saint-Jean.

Comme les représentants des différents partenaires l'ont indiqué, au cours d'une conférence de presse, cette entente concerne les droits d'accès, d'aménagement et d'utilisation du marais.

La Fondation de la faune du Québec et Canards illimités agissaient alors au nom des partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine qui comprend aussi Habitat faunique Canada, le Service canadien de la faune, le ministère de l'Environnement et de la Faune et le Secrétariat aux affaires régionales. Et, comme l'a mentionné Ghislain Gagnon, membre du conseil d'administration de la Fondation de la faune du Québec et fondateur du zoo de

Saint-Félicien, cette entente répond à une mission qui, de plus en plus connue, consiste à protéger le patrimoine faunique, au profit des générations à venir.

Productif

D'une durée de 99 ans, l'entente permettra l'aménagement et la gestion du Petit marais de Saint-Gédéon, de manière à assurer la protection et la mise en valeur de la faune et des habitats qui s'y trouvent.

Raymond Sarrazin, chef de la section des habitats au Service canadien de la faune, a d'ailleurs affirmé que ce marais, d'une superficie de 90 hectares, est l'un des plus vastes habitats marécageux du lac Saint-Jean et probablement le plus productif proportionnellement à sa superficie. Selon un document de travail des instigateurs du projet, le Petit marais de Saint-Gédéon se démarque par sa très grande diversité faunique et floristique: on y a en effet recensé jusqu'à maintenant 34 pour cent des 674 espèces de vertébrés du Québec et identifié plus de 200 espèces de plantes vasculaires.

Terrain gratuit

L'un des éléments déterminants de l'entente se trouve dans le fait que la Société immobilière Alcan Ltée a cédé gratuitement à la municipalité de Saint-Gédéon une superficie de 85 hectares d'un habitat faunique situé presque au cœur de la municipalité, sur la rive sud-est du lac Saint-Jean dont il est isolé par un cordon de sable.

Le maire Alain Ouellet a d'ailleurs affirmé que la conclusion de cette entente de protection était le fruit d'une concertation entre différents intervenants et d'une prise de conscience environnementale du milieu. La mise en valeur du Petit marais de Saint-Gédéon fait partie du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, la municipalité devait mettre sur pied, dès hier soir, un comité qui sera responsable de la gestion et de la mise en valeur de cet habitat faunique.

Trois phases

D'autre part, Patrick Plante, directeur provincial de Canards illimités Canada, a indiqué que la mise en valeur du Petit marais se ferait en trois grandes phases: la protection du fonds de terre, la mise en valeur proprement dite de l'habitat et l'accueil du public.

Guy Lépine, coordonnateur de projet à la Fondation de la faune du Québec qui est le principal bailleur de fonds, a précisé quant à lui qu'il fallait prévoir au moins deux ans pour assurer la protection du fonds de terre et en faire l'acquisition auprès de 16 propriétaires, dont neuf plus importants si on inclut Alcan. Et, à ce titre, on dispose déjà des budgets nécessaires, une somme d'environ 250 000 \$.



CLAUDE CÔTÉ



MARAIS - André J. Bouchard d'Alcan, Ghislain Gagnon de la Fondation de la faune, Alain Ouellet, maire de Saint-Gédéon et Patrick Plante, de Canards illimités Canada étaient heureux de cette entente qui protégera désormais le Petit marais de Saint-Gédéon.

(Photo Steeve Tremblay)

Il faudrait aussi prévoir, selon lui, deux autres années pour réaliser les aménagements nécessaires à la mise en valeur

proprement dite de l'habitat faunique. Cette phase nécessiterait un investissement d'environ 50 000 \$.



EN BREF

Gouverneur du Chiapas libéré

GUADALUPE TEPEYAC, Mexique (Reuter) — Les rebelles zapatistes ont libéré mercredi l'ancien gouverneur du Chiapas, pris en otage au début de leur insurrection.

Ce geste de bonne volonté pourrait être le prélude à l'ouverture de négociations entre les rebelles et les autorités.

Absalon Castellanos Dominguez, capturé le 2 janvier par

l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale), a été remis à l'émissaire du gouvernement mexicain, Manuel Camacho Solis, par des hommes masqués dans un lieu situé non loin de la localité de Guadalupe Tepeyac, dans les forêts du Chiapas.

L'émissaire du gouvernement avait déclaré cette semaine à la presse que la libération de l'ancien gouverneur serait un signe de la volonté des rebelles de négocier.

INFO-IMPÔTS

J'ai 72 ans et mon épouse en a 66. Puis-je encore contribuer à un REÉR?

À condition d'avoir un montant de revenus gagnés pour l'année précédente ou des droits de cotisation inutilisés, vous pouvez contribuer au REÉR de votre conjointe et obtenir la déduction à votre déclaration, puisque la limite de 71 ans s'applique au bénéficiaire du REÉR et non à la personne qui verse les contributions.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

J'ai UNE NOUVELLE OPTION REER

Épargne à terme à RENDEMENT BOURSIER DESJARDINS

C'EST NOUVEAU! L'Épargne à terme à rendement boursier Desjardins est une nouvelle option REER qui offre un rendement basé sur l'indice boursier TSE 100⁽¹⁾.

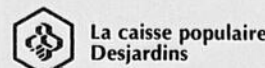
- Capital garanti à 100 % par la caisse.
- Termes de 3 et 5 ans offerts.
- Rendement connu à l'échéance du terme seulement.
- Montant minimum: 1 000 \$.
- Offerte jusqu'au 23 mars 1994⁽²⁾.

Cette option est-elle faite pour vous?

Consultez sans tarder votre spécialiste en REER Desjardins qui vous conseillera dans le choix des meilleures solutions Desjardins.

(1) Le TSE 100 Index est une marque de commerce du Toronto Stock Exchange (TSE) et tous ses droits sont réservés. Le TSE n'est pas lié, ni ne recommande de quelque manière que ce soit le produit Épargne à terme à rendement boursier Desjardins ou tout autre produit financier offert par les caisses Desjardins.

(2) La caisse se réserve le droit de mettre fin à cette offre en tout temps, sans préavis.



ÉPARGNE et PLACEMENT Desjardins REER

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

La famille reste une priorité

par Claude Côté

ALMA (CC) - Le CLSC Le Norois d'Alma entend garder une place prioritaire à la famille dans la distribution de services tant à l'enfance qu'aux adultes et aux personnes âgées.

Directrice des services à la clientèle pour le CLSC le Norois, Liliane Poulin en a donné l'assurance, hier, à l'occasion d'une cérémonie qui marquait à Alma l'ouverture officielle de l'Année internationale de la famille.

Selon Mme Poulin, la famille demeure effectivement une variable importante dans l'organisation et la distribution des services au CLSC le Norois. Dans la majorité des programmes, dit-elle, la famille touche ou est touchée par nos interventions: que ce soit au niveau des services à la petite enfance, des services aux parents d'adoles-



FAMILLE - Michèle Phaneuf, responsable du concours portant sur la famille, Jacques Lévesque, directeur général du CLSC Le Norois et Marica Saint-Pierre, responsable des communications.

(Photo Steve Tremblay)

cents ou du programme de soutien à domicile, la distribution des services tient compte de la famille, de ses ressources et de

ses limites, de sa volonté d'agir pour aider l'un de ses membres en difficulté, handicapé, malade ou vieillissant.

La directrice des services à la clientèle au Norois croit que la famille est aussi monopolisée pour elle-même, pour sa survie et sa continuité.

Ainsi, comme une personne, la famille peut, selon Liliane Poulin, avoir besoin d'aide pour vivre des événements traumatisants ou stressants comme un deuil d'un de ses membres, une maladie, une séparation ou un départ d'enfant.

Concours

D'autre part, le CLSC le Norois organise, à l'occasion de l'année internationale de la famille, un concours à l'intention de toute la famille.

Ayant pour thème Portrait de famille, ce concours offre la possibilité à toutes les familles de Lac-Saint-Jean-Est d'y participer en soumettant un dessin de composition familiale. Selon Michèle Phaneuf, ce dessin doit précisément représenter la famille qui le présente. Aucune règle n'est établie concernant le matériel utilisé ou la dimension du dessin.

Ce concours se déroulera du 27 février au 1er avril et la famille gagnante sera déterminée le 15 avril, par tirage.

Amélioration de la couche d'ozone

Phénomène passager

MONTREAL (PC) — L'amélioration récente de la couche d'ozone au-dessus de l'Est de l'Amérique n'est qu'un phénomène passager, lié à la température exceptionnellement froide de l'hiver, et rien ne laisse présager que la destruction de ce filtre contre les rayons ultra-violet est en train de ralentir.

C'est l'avis exprimé par le responsable des recherches et du suivi de la couche d'ozone à Environnement Canada, M. Jim Kerr. Ce dernier estime plutôt, à la lumière des récentes analyses publiées par la prestigieuse revue «Nature», que l'absence de contrôles gouvernementaux sur plusieurs substances dommageables laissent présager que le phénomène va plutôt s'amplifier, malgré les progrès accomplis contre les CFC (chlorofluorocarbones).

Plusieurs médias ont récemment laissé entendre que la couche d'ozone était en train de se réparer car les chercheurs

avaient noté au cours des dernières semaines que le «trou» au-dessus de l'Est du Canada était en grande partie réparé.

Les concentrations relevées cette année sont en effet équivalentes à ce qui existait avant la découverte du fameux «trou» dans notre filtre solaire planétaire.

En comparaison, à la même date l'an dernier, le filtre en question avait perdu environ 15 pour cent de son efficacité par rapport à l'année précédente.

Ce que plusieurs ont qualifié trop vite de «retour à la normale» est lié, selon M. Kerr, à l'exceptionnelle température froide de l'hiver dans l'Est. Des froids aussi intenses, a expliqué le porte-parole d'Environnement Canada, provoquent une contraction locale de la troposphère, soit la couche atmosphérique adjacente à la surface terrestre.

Son épaisseur passe ainsi d'environ 12 km à environ 8 km

d'épaisseur. Les gaz qui forment la stratosphère prennent alors la place, ce qui augmente localement l'épaisseur de cette autre couche d'autant et crée l'illusion que les concentrations d'ozone sont redevenues plus denses.

**PROFITEZ
D'UN VASTE CHOIX
D'AUTOMOBILES D'OCCASION
EN FEVRIER**

SUPER VENTE - SUPER PRIX

#92-6021A
1992 MAZDA MPV 4x4 tout équipé automatique, 26 000 km. Bleue. Vrai bijou.
#92-7035A
1992 PRELUDE SR automatique, tout équipé, blanche, 24 500 km. Comme neuf.
#92-6002A
1992 ACCORD EX automatique, 4 portes, bleue, tout équipé bleu. A voir.
#92-5051A
1992 GEO METRO automatique, 4 portes, 61 800 km. Bleue. Comme neuf.
#91-5007B
1991 CIVIC LX automatique, 2 portes, 48 000 km. Bleue. En excellente condition.
#91-2087A
1991 DODGE COLT automatique, 2 portes, 32 800 km, bleue. Inspectée au complet.



Serge Tremblay
dir. des ventes usagées



Nicolas Boily
représentant

#91-1023A
1991 CIVIC CX automatique, grise, 2 portes, 34 000 km. Comme neuf.
#90-1028A
1990 CHEVROLET LUMINA 4 portes, automatique, 75 000 km. Blanche. A voir.
#90-4023A
1990 MERCURY SABLE GS 4 portes, automatique, équipement complet. Blanche.
#89-7042A
1989 ACCORD EXI automatique, 4 portes, 85 000 km, grise. Excellente condition.
#89-7030B
1989 SUZUKI JEEP 4x4 automatique, toit en toile, rouge, 78 000 km, très propre.
#89-4034A
1989 HONDA CIVIC SI manuelle, 2 portes, rouge. A voir.
#87-6113A
1987 OLDSMOBILE CUTLASS automatique, équipement complet, brune. Excellente condition.
#88-3030A
1988 SUZUKI SAMOURAI DX 4x4 manuelle, grise, 60 000 km. A voir.
#87-3105A
1987 FORD TEMP L automatique, 4 portes, rouge, 67 000 km. Prix spécial.
#87-3086B
1987 FORD TEMPO 4x4 automatique, 4 portes, 68 000 km, bleue. Prix spécial.

Ces véhicules sont tous inspectés et prêts à livrer

Léo Automobile Ltée 545-1190
Votre concessionnaire HONDA 1849, boul. Talbot Chicoutimi

OUVERT DE 9H00 À 21H00 DU LUNDI AU JEUDI, VENDREDI DE 9H00 À 17H00

INF-IMPÔTS

Est-ce que je peux contribuer au REÉR de mon conjoint de fait ?

Oui. Depuis le 1^{er} janvier 1993, il n'y a plus de discrimination fiscale entre les gens mariés et les gens vivant en union de fait. Donc, si vous habitez en union conjugale avec une personne de sexe opposé depuis une période d'au moins douze mois au 31 décembre 1993, ou si vous vivez avec cette personne depuis moins de douze mois, mais que vous êtes le père ou la mère d'un enfant de cette personne, vous pouvez contribuer à son REÉR et obtenir la déduction à votre déclaration.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC



367, RACINE EST, CHICOUTIMI - 549-2101

**Liqui-
tation
On
surplus
d'inventaire**

**et
30%
de
rabais**

face à face

393, RACINE EST
CHICOUTIMI
696-1600

254310

Un sondage clarifie les priorités

par Claude Côté

HEBERTVILLE-STATION (CC) - La population d'Hébertville-Station privilégie la création de nouvelles activités pour sa jeunesse.

C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé, entre le 8 et le 11 novembre dernier, auprès de la population locale afin d'en connaître le portrait en matière de loisir. En fait, des 490 sondages distribués dans chacun des foyers d'Hébertville-Station, 220 questionnaires ont été recueillis, soit 45 pour cent.

Lorsqu'elle réclame de nouvelles activités pour ses jeunes, la population entend plus particulièrement des glissades d'hiver, des pistes de randonnées pour

vélo, des activités physiques, de la peinture et du ski de fond. Et, on soutient que la municipalité doit prioriser les jeunes de 18 ans et moins dans ses interventions. Présentement, les quilles et la danse sont les activités les plus pratiquées par les adultes.

En ce qui a trait aux équipements à améliorer, les gens en ont ciblés quatre majoritairement utilisés par les jeunes: la maison des jeunes, le parc principal, la cabane à patinoire et le terrain de balle. Néanmoins, les gens se disent passablement satisfaits de l'ensemble des équipements actuellement mis à leur disposition.

Investissements

Par ailleurs, 83 pour cent des

gens qui ont répondu au questionnaire croient que la municipalité devrait investir plus d'argent dans le loisir.

Deux secteurs sont particulièrement ciblés sur le plan de l'investissement: la création de nouvelles activités (37 pour cent) et l'embauche d'une personne-ressource en loisirs (35 pour cent). Par contre, 17 pour cent des gens sont contre l'augmentation du budget des loisirs et 10 pour cent croient qu'il faudrait cesser d'investir dans la plage et le camping situés aux abords du lac Saint-Jean.

D'autre part, 55 pour cent des gens d'Hébertville-Station (1400 habitants) pratiquent une activité de loisir, comparative à 23 pour cent qui exercent une activité bénévole. Le manque de temps constitue la raison majeure de la non-pratique du loisir ou du bénévolat.

En ce qui a trait maintenant à la diffusion de l'information, 57 pour cent de la population croit que l'amélioration du journal local Le messager serait souhaitable, avec l'ajout d'une section de loisir et une distribution postale.

Parlant des objectifs de ce sondage, Guy Ouellet, directeur du Comité des loisirs intermunicipal du secteur sud (CLIS) de Lac-Saint-Jean-Est, a rappelé que les autorités municipales voulaient simplement connaître le pouls de la population afin de mieux orienter les activités à venir.

Et, comme il n'existe plus de commission des loisirs depuis six ans sur le territoire d'Hébertville-Station, c'est le CLIS qui a piloté ce dossier, en compagnie de Pierre Paradis, agent de développement

Décision au congrès de juin 1997

La CEQ pourrait changer de nom

LAVAL (PC) — En conseil général jusqu'à vendredi, la CEQ tiendra un débat animé sur le changement de nom de la centrale et sur la forme que prendra son engagement politique, lors des prochaines élections provinciales et en vue d'un éventuel référendum.

L'idée de modifier le nom de la Centrale de l'enseignement du Québec s'explique par le fait que depuis les années 1980, la CEQ a recruté des membres dans d'autres sphères d'activités que l'éducation. En plus de son fort contingent d'enseignants, de professionnels et d'employés de soutien du milieu de l'éducation, elle représente aussi des travailleurs de la santé, des loisirs, des garderies, des communications.

Le débat sur son changement de nom date de 1982.

Les hypothèses les plus souvent évoquées sont celles de se rebaptiser «Centrale de l'éducation du Québec» ou «Centrale des employés du Québec», deux options qui permettraient à la CEQ de conserver son sigle.

La désignation «Centrale des employés du Québec» ne requiert guère l'adhésion des membres consultés par sondage, puisqu'elle est jugée trop générale.

Le nom de «Centrale de l'éducation du Québec» aurait l'avantage d'inclure les professionnels de l'éducation et les employés de soutien de ce secteur.

Toutefois, cette appellation ne plaît guère aux travailleurs de la santé, des loisirs, aux infirmières et aux gens de Radio-Québec syndiqués à la CEQ, qui veulent une reconnaissance plus évidente des autres secteurs d'activités que l'éducation.

Dans un document remis aux délégués du conseil général, ces syndiqués revendiquent un nom plus représentatif de ces nouveaux secteurs. Plutôt que de se faire imposer une appellation qui

ne reflète pas cette réalité, ils préfèrent reporter une fois de plus le débat. Une consultation poussée serait tenue auprès des membres, menant à une décision finale au congrès de juin 1997.

Un débat animé est à prévoir chez les délégués sur cette question.

Engagement politique

L'engagement politique de la CEQ doit aussi faire l'objet d'une discussion, à la fois dans la perspective d'une élection provinciale et d'un éventuel référendum sur la souveraineté du Québec.

À son congrès de juin 1990, la CEQ s'était clairement engagée à «militer pour la réalisation de l'indépendance nationale du Québec et d'un régime de souveraineté populaire». Il s'agit non pas de repenser cet engagement mais de décider quelle forme il prendra, le moment venu.

En entrevue, la présidente de la CEQ Lorraine Pagé expliquait qu'il faut en même temps tenir compte de la position traditionnelle d'indépendance de la CEQ face aux différents partis politiques.

La centrale pourrait donc militer en faveur du oui au référendum, sans nécessairement appuyer un parti politique.

Ses appuis, explique Mme Pagé, elle pourrait les accorder sur la base de dossiers particuliers, tout en traçant un bilan de l'action des différents partis politiques et de leur programme.

Le groupe de travail mis sur pied pour étudier la question recommande que la CEQ fasse la promotion de l'indépendance en période électorale comme en période non électorale. Il recommande aussi que la CEQ lie la question de l'indépendance à une politique d'emploi, de fiscalité, à la protection des programmes sociaux et des services publics.

Les délégués débattront donc aussi de cet engagement politique de leur centrale.



L'unique ski en sous-bois au Mont Sutton!

100% PASSION

Au MONT SUTTON vous retrouverez le meilleur ski en sous-bois. Les arbres, bien espacés, offrent un sentiment de mouvement et même de flottement bien particulier à chaque piste. Des bosses, des virages, des courbes et des transitions pouvant accommoder autant les débutants que les experts.

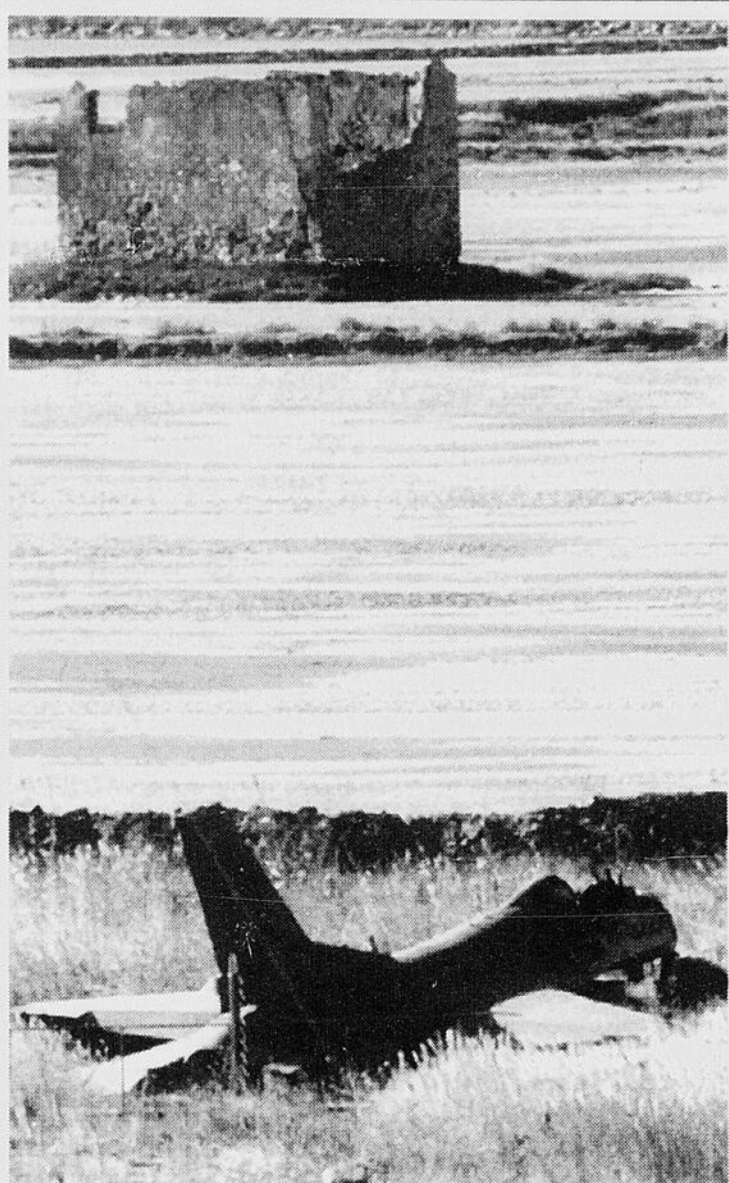
mont SUTTON

C.P. 280, SUTTON, QUÉBEC, CANADA JOE 2R0
TÉLÉPHONE: (514) 538-2339 Conditions de ski (24 heures): (514) 866-7639

HÉBERGEMENT

LA CAPUCINE Forfait 3 nuits p.p./occ. double 133\$ Tél.: (514) 538-2135	VILLAGE ARCHIMÈDE CONDO-HÔTEL 2 nuits, max. 6 pers. à partir de 210\$ 1-800-363-1226	HORIZON HÔTEL-MOTEL 3 nuits/MAP 160\$ p.p./occ. double Tél.: (514) 538-3212	AUBERGE LA PAIMPOLAISE 80\$ non MAP, occ. double ski aux pieds Tél.: (514) 538-3213	HÉBERGEMENT SUTTON Location Chalets/Condos/B&B etc. 1-800-663-0214 ou (514) 538-2646
---	--	---	---	---

TAXES EN SUS



ECRASEMENT - Un chasseur F-16 de l'armée de l'air américaine participant à l'opération alliée de surveillance de l'espace aérien de l'ex-Yougoslavie s'est écrasé mercredi en Slovaquie. Son pilote a pu faire fonctionner son siège éjectable et a été recueilli sain et sauf. Selon un porte-parole de la base italienne d'Aviano, où sont stationnés une partie des avions de l'OTAN prenant part à l'opération, l'appareil s'est abattu pour une raison encore inconnue près de Portoroz, non loin de la frontière italienne, alors qu'il tentait de se poser sur un aérodrome civil. (Photo PC)

Retraite prématurée

Un précédent dans les Forces armées

MONTREAL (PC) — Les Forces armées canadiennes ont mis à pied de manière prématurée et discriminatoire dix militaires en 1987.

C'est le jugement que la Cour fédérale de justice vient de prendre, en confirmation d'une décision prise en 1990 par la Commission des droits de la personne.

L'un des requérants, Roland Lavigne, vient de recevoir copie du jugement et il espère que l'armée va se conformer à ce deuxième jugement en ce sens.

Ce militaire a été mis à la retraite à l'âge de 52 ans, après 35 ans de service dans l'armée de terre.

Il était alors adjudant-maître au quartier général de la Force mobile, à Saint-Hubert. Roland Lavigne était un militaire depuis son adolescence. En effet, il avait fait un stage de six mois dans l'armée de terre dès l'âge de 16 ans. Il est ensuite entré à plein temps dans l'armée en 1952, à l'âge de 18 ans. Il a été appelé à se rendre sur les lieux de plusieurs mis-

sions de l'ONU, notamment à Chypre, en Egypte, en Allemagne et finalement, en France.

A son départ de l'armée en 1987, il devint agent d'immeuble; mais étant donné la situation économique actuelle, il s'est transformé en réceptionniste, travail qu'il accomplit en ce moment. Un juge de la Cour fédérale de justice, Mme Danièle Tremblay-Lamer, a tranché en disant que les Forces armées doivent rembourser deux ans d'arriéré de salaire de 30 000 \$ et 400 \$ d'intérêt.

Un autre militaire, médecin dans les Forces armées en Alberta, a eu droit à un montant de 212 000 \$.

Le militaire de Saint-Hubert craint que les Forces armées canadiennes ne se rendent à une nouvelle cour de justice, en l'occurrence à la Cour fédérale d'appel, voire à la Cour suprême si nécessaire. Il pense que les choses devraient s'arrêter au niveau actuel. Toutefois, il s'agit d'un précédent pour les quelque 100 000 membres des Forces armées canadiennes.

Huis clos

La magistrature étudie le cas du juge Verreault

MONTREAL (PC) — Le Conseil de la magistrature du Québec étudiera à huis clos mardi prochain la possibilité que le juge Raymonde Verreault soit relevée de ses fonctions de juge en chef de la Cour municipale de Montréal, le temps pour le conseil d'étudier la plainte portée à son endroit par le Barreau du Québec.

«Le conseil se penchera sur la pertinence pour Mme Verreault de continuer à exercer ses fonctions pendant l'enquête», a indiqué, hier, le secrétaire du Conseil de la magistrature, Bernard Teller, au cours d'une conférence de presse.

Selon ce dernier, c'est la première fois qu'un juge occupant une haute fonction fait l'objet d'une plainte devant le conseil.

«Je ne crois pas qu'un juge en autorité ait jamais dû faire face à une enquête comme telle», a-t-il dit. La plainte du Barreau porte essentiellement sur la décision du juge Raymonde Verreault de laisser en plan trois jugements à rendre dans des affaires d'agressions sexuelles, en janvier dernier. Ce geste a soulevé des remous dans l'opinion publique. Il a provoqué le dépôt d'une douzaine de plaintes auprès du conseil ainsi que de 20 à 25 lettres de protestation.

Le juge Verreault risquerait d'être réprimandée pour le geste posé ou encore de faire l'objet d'une recommandation auprès du ministre de la Justice pour que ce dernier s'adresse à la Cour d'appel pour obtenir sa destitution.

Audition

Les cinq membres du comité d'enquête qui entendront publiquement la plainte d'ici 30 jours sont le juge en chef associé de la Cour du Québec, à Québec, Yvon Mercier; le juge en chef adjoint Rémi Bouchard, de Québec; le juge Ginette Durand-Brault, de la Cour du Québec; le juge municipal Denis Gagnon de la région des Laurentides et Mme Nicole Pageau-Goyette, représentante du public.

Dans une conférence de presse du 24 janvier dernier, le Bâtonnier du Québec, Denis Paradis, faisait valoir que le juge Verreault aurait pu au moins rendre un verdict avant de transférer les causes à un autre juge, précaution qui aurait évité d'avoir à reprendre le procès à zéro.

Il soulignait que le geste posé par le juge Verreault était «très coûteux en temps humain et au plan économique».

Comme le juge Verreault savait depuis le 24 novembre qu'elle entrerait en fonction à la Cour municipale de Montréal le 19 janvier, elle avait le temps d'organiser ses affaires et de compléter ses dossiers, avait fait valoir le bâtonnier.

Par ailleurs, la décision du juge Verreault de ne pas rendre de jugement à l'issue de trois procès pour agressions sexuelles

dirigés par elle a conduit, hier, à l'acquittement des trois hockeyeurs accusés de viol.

Hockeyeurs

Un juge de la Cour du Québec a dû acquitter trois membres du club de hockey Les Patrouilleurs, soit André Dumais, 29 ans, de Repentigny; Joël Roy, 26 ans, de Montréal et Benoît Huet, 24 ans, de Saint-Lin accusés d'avoir violé une jeune fille le 16 mars 1992 à Rimouski. Le juge n'avait pas le choix du fait que la présumée victime refusait de recommencer le procès fait une première fois devant le juge Verreault.

En janvier dernier, cette dernière avait soutenu ne plus avoir la sérénité d'esprit nécessaire pour rendre les trois jugements en question peu après qu'un de ses jugements eut soulevé une levée de boucliers dans l'opinion publique. Le juge Verreault avait jugé comme circonstance atténuante le fait pour un indivi-

du qui avait sodomisé une fillette pendant deux ans, d'avoir préservé sa virginité.

Discussion

A l'issue de l'acquittement des accusés, en matinée hier, le procureur de la Couronne Estelle Gravel a indiqué avoir longuement discuté avec la victime.

«Elle a toujours collaboré. Cependant elle n'est pas en mesure, elle n'a pas le goût de reprendre le procès, d'être interrogée et contre-interrogée à nouveau, de recommencer à zéro.

«Nous avons été contraints de dire au juge que nous n'étions plus en mesure de présenter la preuve dans ce procès», a ajouté l'avocate.

Mme Gravel comprend les réticences de la jeune femme. «De témoigner dans une affaire à caractère sexuel, ce n'est pas facile particulièrement quand il y a trois accusés. Elle dit avoir suffisamment souffert.

Enfant de 16 ans

La séquestration était psychologique

GENEVE (AP) — Depuis sa naissance, voilà presque 16 ans, une enfant de Genève est restée cloîtrée dans l'appartement familial, interdite de contact avec l'extérieur, prise dans une véritable psychose installée autour d'elle par sa mère et sa grand-mère.

La Chambre d'accusation de Genève a prolongé mercredi de trois mois la détention des deux femmes, domiciliées à Genève, mais originaires de la commune des Enfers (canton du Jura).

L'adolescente a été placée dans une institution qui tentera de lui redonner des notions de vie normale en société. La mère et la grand-mère, arrêtées le 8 février dernier, sont inculpées d'insoumission à une décision de l'autorité et de violation du devoir d'assistance ou d'éducation. Elles seront soumises à une expertise psychiatrique.

La séquestration de l'enfant, a souligné le procureur, était avant tout psychologique. Elle a été mise en condition depuis toute petite et n'aurait sans doute jamais tenté de sortir par ses propres moyens. D'après les premiers médecins qui l'ont examinée, elle a perdu toute responsabilité propre pour se confondre avec celle de sa mère.

Le père de l'enfant, un Italien qui ne l'a reconnue qu'à l'âge de quatre ans, a cherché plusieurs fois à la voir, sans succès, et sans persévérer non plus. Un professeur privé venait apparemment donner une heure et

demie de cours à l'enfant que sa mère juge «tout à fait au niveau des autres».

L'enfant aurait dû être inscrite à l'école depuis 1985. Mais sa mère, qui dit avoir été profondément marquée par la disparition de la petite Sarah Oberson, n'a jamais voulu que sa fille ait un contact avec la société hors de la maison. Et, depuis 1985, diverses instances ont tenté de faire entendre raison à la mère qui ne s'est jamais pliée aux injonctions de l'Etat.

Le procureur général comme l'avocat de permanence qui défendait les inculpées lors de l'audience de mercredi ont, chacun à leur manière, regretté la «démission» de plusieurs services de l'Etat qui n'ont pas tiré la sonnette d'alarme en neuf ans de tractations.

Il a fallu que le procureur en personne se saisisse du dossier en 1992 pour que les choses commencent à avancer. Puisque la mère n'obtempérait pas, le procureur a fini par demander à un juge d'instruction l'arrestation de la mère, de la grand-mère et le placement de l'enfant dans une institution spécialisée afin de la sortir de ce «milieu pathologique».

A l'audience de mercredi, les deux femmes, habillées de façon totalement identiques, n'ont pas eu l'air de comprendre ce qu'elles faisaient là. Elles ont juré qu'elles n'iraient pas rechercher l'enfant si on les remettait en liberté. Mais ces arguments n'ont pas convaincu les juges.

Le coroner Gilbert peut poursuivre

MONTREAL (PC) — Le juge André Denis de la Cour supérieure a non seulement refusé, d'ordonner l'arrêt temporaire de l'enquête du coroner Guy Gilbert mais a émis de sérieux doutes quant aux chances de succès de la démarche entreprise par l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ).

Les procureurs de l'AAPQ doivent présenter le 22 février prochain une requête en Cour supérieure visant à forcer le coroner Gilbert à contraindre les témoins mohawks à répondre à toutes les questions posées sous peine de faire l'objet de sanctions.

Juge

Le juge Denis reconnaît au coroner Guy Gilbert qui enquête sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec survenue dans la pinède d'Oka le 11 juillet 1990 « toute autorité sur la présentation de la preuve et le déroulement de l'enquête ».

« Après avoir semblé soutenir le contraire, il affirme aujourd'hui qu'il n'est pas essentiel à son enquête de connaître les noms et autres identifications des intervenants autochtones de la pinède à l'été 1990. »

« C'est sa décision et il est maître de l'enquête. On peut être en

désaccord avec lui et refuser de participer plus avant à son enquête, mais je dois reconnaître qu'à ce stade-ci il semble agir à l'intérieur de ses pouvoirs », écrit le juge Denis dans une décision d'une dizaine de pages.

« Il peut citer un témoin pour outrage au tribunal. A ce stade-ci, il ne m'apparaît pas évident qu'il soit tenu légalement de le faire », ajoute le magistrat.

Etonnement

Ce dernier semble s'étonner que l'enquête du coroner Gil-

bert dure depuis si longtemps. « Aussi incroyable que cela puisse paraître l'enquête entreprise en janvier 1993 entre dans sa 103e journée. »

A un autre endroit de son jugement, il écrit: « Le mandat du coroner est large. D'aucuns diront irréaliste. »

Par ailleurs, le juge signale aux procureurs de l'APPQ qu'il entretient un doute sérieux sur le type de requête (en mandamus) devant être entendue au fond le 22 février prochain.

Il souligne que les reproches

faits au coroner par l'APPQ d'exercer ses pouvoirs et de se méprendre sur la nature de son enquête ressemblent plutôt à une évocation dont la sanction, s'ils étaient fondés, serait la perte de juridiction du coroner Gilbert.

« Il m'apparaît douteux que des conclusions ou directives précises de la nature de celles réclamées puissent être accordées par cette Cour quant à la poursuite de l'enquête du coroner Gilbert », signale le magistrat.

Le juge Denis a rejeté la demande de suspension temporaire de l'enquête en prenant en compte, notamment, que le procureur des Mohawks s'est engagé à ce que tous les témoins autochtones déjà entendus se représentent volontairement devant le coroner pour être à nouveau interrogés si la Cour supérieure donne raison à l'APPQ.

L'enquête du coroner devrait normalement reprendre ses travaux, aujourd'hui, pour une 103e journée.

Misez sur les jeunes. Embauchez des étudiants.

Dans le cadre du programme d'emplois d'été pour étudiants du gouvernement du Canada, les organismes de tous genres peuvent demander des subventions en vue de créer des emplois d'été.

Présentez votre demande dès maintenant au Centre d'emploi du Canada le plus près dont vous trouverez l'adresse sous la rubrique Emploi et Immigration Canada des pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Défi 94

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE POSTÉES AU PLUS TARD LE 11 MARS 1994.

Note: La date limite peut varier. Veuillez communiquer avec le Centre d'emploi du Canada le plus près pour obtenir des précisions.



Développement des ressources humaines Canada.

Human Resources Development Canada

Canadä

25-4166

CENTRES DE LIQUIDATION Maynards

DEPUIS 1902

SELON LES INSTRUCTIONS DU CRÉANCIER GARANTI

VENTE DE FERMETURE

le Cottonier

VETEMENTS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

A RABAIS DE **60%, 70% ET 80%** SUR LES PRIX REGULIERS

CHEMISES · JEANS · PANTALONS · T-SHIRTS · CHANDAILS · ET PLUS...

VENTE DE **FAILLITE**

MANTEAUX DE SKI HOMMES & FEMMES ET ADOLESCENTS FABRIQUÉS AU CANADA AVEC L'ISOLANT 3M THINSULATE

TOUT A RABAIS DE **70%**

MODES VUARNET 50% DE RABAIS AU MAGASIN DE CHICOUTIMI SEULEMENT

SELECTION SPECIALE DE VETEMENTS POINT ZERO AUX PRIX DE 5\$ ET 10\$
GRANDE SELECTION DE CEINTURES

CENTRE DE LIQUIDATION 1353 CHAMPS ELYSEE, CHICOUTIMI

PLAZA D'ALMA
500 SACRE COEUR OUEST
ALMA

GALERIES JONQUIERE
700 BOUL. ST. FRANCOIS
JONQUIERE

CARREFOUR JEANNOIS
1221 ST DOMINIQUE
ROBERVAL

ETANT SOUS LA PROTECTION DE LA LOI DE L'INSOLVABILITE ET DE LA FAILLITE

discus DOIT FERMER

TOUT L'INVENTAIRE MAINTENANT REDUIT EN **DESSOUS DU COUTANT**

DES MILLIERS DE DISQUES COMPACTES AUX PRIX DE **3\$ ET 4\$**

JEUX DE DISQUES CLASSIQUES ENSEMBLE DE 3 DISQUES **\$12.62**

DE NOUVEL INVENTAIRE VIENT D'ARRIVER

TOUT L'INVENTAIRE DU MAGASIN DISCUS DE LA PLACE SAGUENAY MAINTENANT DEMENAGE AU

CENTRE DE LIQUIDATION MAYNARDS A CHICOUTIMI
1353 CHAMPS ELYSEE (A COTE DE LA BOUTIQUE LANCE ET COMPTE)

CARREFOUR ALMA

Maynards
DEPUIS 1902

LES PORTES OUVRENT
TOUS LES JOURS A 9h30
LE MAGASIN DE CHICOUTIMI
OUVRE LE DIMANCHE

PAIEMENT
DIRECT



Ottawa va chercher à récupérer 1 milliard \$



DEPENSES - Art Eggleton, le président du Conseil du Trésor, a précisé que cette nouvelle ponction s'ajoute aux compressions de 1,2 milliard \$ prévues par le précédent gouvernement conservateur en 1997-98.

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral compte récupérer un milliard \$ en 1996-97 en comprimant progressivement ses dépenses sur trois ans du budget de fonctionnement de la Fonction publique.

Le président du Conseil du Trésor Art Eggleton a fait cette déclaration hier devant l'Association professionnelle des cadres de la Fonction publique du Canada.

« Nous prévoyons faire une ponction permanente de un milliard \$, a-t-il expliqué. Mais nous allons d'abord réduire progressivement nos dépenses jusqu'à concurrence de un milliard \$ sur une période de trois ans à partir de cette année financière... »

M. Eggleton a précisé que cette nouvelle ponction s'ajoute aux compressions de 1,2 milliard \$ prévues par le précédent gouvernement conservateur en 1997-98.

« Dans la troisième année fiscale, soit en 1996-97, les compressions atteindront un milliard \$, lesquelles proviendront du bud-

get de fonctionnement », a-t-il ajouté.

Cette nouvelle a eu l'effet d'une bombe une semaine avant le dépôt du premier budget du ministre des Finances Paul Martin.

Le président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada Darryl Bean a accusé le gouvernement de trahir ses employés en effectuant de nouvelles réductions au moment même où il prêche l'harmonie et la bonne entente.

« Les Canadiens ont voté en faveur du changement. Mais l'annonce de M. Eggleton est la même salade servie par les conservateurs », a-t-il protesté.

Selon M. Bean, cette mesure se traduira par la perte d'environ 20000 postes, ce qui s'ajoute aux quelque 18000 mises à pied prévues par les mesures du budget Mazankowski.

Les fonctionnaires ne sont pas de bonne humeur depuis l'imposition d'un gel salarial par le gouvernement conservateur. Le gel devait se prolonger jusqu'en 1995. M. Eggleton n'a pas voulu prédire l'avenir. Le budget le dira, a-t-il donné pour toute réponse. Au cours de son allocution, il a laissé tomber toutefois qu'il avait une plus grande marge de manoeuvre au niveau des salaires.

L'Alliance a fait campagne pour renverser les conservateurs mais M. Bean croit maintenant que les libéraux ont trompé les syndicats.

« On nous a trompés. On nous a fait croire que les méthodes des libéraux seraient différentes », s'est indigné M. Bean.

Entente sur la bière

Menace américaine

WASHINGTON (PC) - Les Etats-Unis pourraient abroger l'entente canado-américaine sur la bière si le Québec persiste à vouloir imposer un prix minimum à la bière américaine.

C'est ce qu'a affirmé hier un haut fonctionnaire de l'administration américaine, alors qu'il s'adressait aux membres du Canadian-American Business Council à Washington.

« Il y aura un gros problème » si la Colombie-Britannique maintient le prix minimum qu'elle a imposé à la bière américaine, et si le Québec persiste dans son intention d'adopter une mesure semblable, a-t-il déclaré.

Le haut fonctionnaire, qui occupe un rang élevé au sein du bureau du représentant américain au Commerce, a accepté que ses propos soient repris par les médias à la condition qu'il ne soit pas identifié.

Il a soutenu que le prix minimum imposé par la Colombie-Britannique et celui envisagé par le Québec violaient les règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et l'accord conclu par le Canada et les Etats-Unis le 5 août dernier pour mettre fin au conflit sur la bière.

Il a indiqué que le 4 février dernier, le gouvernement américain avait fait savoir à l'administration canadienne qu'il donnait 60 jours aux provinces canadiennes pour respecter l'entente. A défaut de quoi, les Etats-Unis abrogeraient le document.

A la fin de 1993, trois brasseries américaines ont écrit au repré-

sentant américain au Commerce Mickey Kantor pour soutenir qu'à part l'Alberta, les provinces canadiennes refusaient de respecter l'entente et de mettre fin à leurs pratiques déloyales en ce qui concerne la bière américaine.

Ils avaient notamment de nombreuses récriminations à faire au sujet du Québec à ce niveau.



RÉSULTATS

Tirage du 94-02-16

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
427888	10 000 \$	029409	10 000 \$
27888	1 000 \$	29409	1 000 \$
7888	100 \$	9409	100 \$
888	10 \$	409	10 \$
88	5 \$	09	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
42788	1 000 \$	02940	1 000 \$
4278	100 \$	0294	100 \$
427	10 \$	029	10 \$
42	5 \$	02	5 \$
5 ^e numéro		6 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
705736	10 000 \$	208130	100 000 \$
05736	1 000 \$	08130	1 000 \$
5736	100 \$	8130	100 \$
736	10 \$	130	10 \$
36	5 \$	30	5 \$
7 ^e numéro		8 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
70573	1 000 \$	20813	1 000 \$
7057	100 \$	2081	100 \$
705	10 \$	208	10 \$
70	5 \$	20	5 \$

Banco	01	07	09	12	16	18	21
	26	28	34	36	37	47	51
Tirage du 94-02-16	53	57	60	62	63	66	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

REER OPTION GARANTIE

MISEZ LE TOUT POUR LE TAUX

8%

5^e année

5 ans / 5 taux

C'EST PAYANT... LONGTEMPS!

Avec le REER OPTION GARANTIE de la Banque Laurentienne, vous vous assurez d'un taux supérieur pour les 5 prochaines années. Un taux croissant qui atteindra 8%* la cinquième année! Voilà un moyen efficace de faire fructifier votre argent pour longtemps, tout en bénéficiant d'une souplesse qui vous permet de replacer votre argent au meilleur taux du marché, sans pénalité, à la date du 2^e, 3^e ou 4^e anniversaire de votre placement. Avec le REER OPTION GARANTIE, vous êtes gagnant sur toute la ligne!

4% 5% 6% 7% 8%

1^{re} année 2^e année 3^e année 4^e année 5^e année
*Cette offre se termine le 1^{er} mars 1994 et ne peut être combinée à aucune autre offre. Les taux indiqués sont les taux en vigueur jusqu'au 1^{er} mars 1994 inclusivement.

Nous sommes en mesure de répondre à toutes vos questions. Communiquez avec nous, ou mieux, passez nous voir.

371, rue Racine Est, Chicoutimi 549-7501
2346, rue Saint-Dominique, Jonquière 542-2311
1220, avenue du Port, La Baie 544-6887



BANQUE LAURENTIENNE

La banque qui vous simplifie la banque

Les Mohawks en avance, dit Norton



SHEILA COPPS trouve que les propos des députés du Bloc, relativement à la contrebande, sont incendiaires et que les Mohawks ont raison d'être choqués.

Tabac: l'Ontario baisserait les taxes

TORONTO (PC) — Le gouvernement de l'Ontario s'apprête à réduire ses taxes sur le tabac. Cette option est inévitable, ont confirmé hier plusieurs ministres du cabinet de Bob Rae. Mais on ne sait pas encore quand l'Ontario procédera.

Le Conseil des ministres de l'Ontario a longuement discuté de cette question hier matin, lors de sa réunion hebdomadaire. Et à leur sortie, plusieurs ministres ont fait valoir que la situation était devenue intenable depuis que le Québec a réduit ses taxes.

«Le gouvernement fédéral et le Québec, par leur geste unilatéral, nous placent dans une position où si nous ne les imitons pas, le marché de la contrebande va s'amplifier au point où notre système fiscal sera une farce», a déclaré hier le trésorier de l'Ontario Floyd Laughren.

«Nous allons être obligés d'agir», a ajouté sa collègue Frances Lankin, ministre du Développement économique.

Mais Mme Lankin, un ancien ministre de la Santé, n'a pas mâché ses mots contre Ottawa.

«C'est une politique stupide et négligente (uncaring) de la part du gouvernement fédéral», a-t-elle lancé.

Pertes de 500 millions\$

M. Laughren estime que s'il imite le Québec en baissant sa cartouche de 6\$, en plus du 5\$ d'Ottawa, il perdra des revenus de 500 millions\$. «C'est plus que ce que le Québec gagne avec ses taxes», a-t-il fait remarquer hier.

Le Trésorier a concédé qu'il récupérerait une partie de ces pertes avec l'augmentation de la consommation de cigarettes légales. Mais selon lui, cela ne sera pas plus de 200 millions\$.

M. Laughren refuse de dire quand il procédera. Dans les coulisses de Queen's Park, on indiquait qu'il attendrait le budget d'Ottawa. Mais le trésorier a indiqué à La Presse Canadienne que cela n'était pas un facteur. Ce qui joue toutefois, c'est la nécessité pour l'Ontario de consulter le lobby anti-tabac, de façon à ne pas s'attirer de flèches lorsque viendra la décision.

De plus, M. Laughren a indiqué qu'il s'était associé avec le Conseil des détaillants du Canada pour examiner de plus près la situation dans la région de l'Outaouais, où les commerçants ontariens crient à la faillite depuis une semaine.

Il est possible, en outre, que l'Ontario soit en train de discuter avec Ottawa au sujet de certaines garanties de financement dans la lutte contre le tabagisme.

La ministre de la Santé, Mme Ruth Grier — radicalement opposée à la baisse de taxes — a indiqué hier qu'elle voulait des garanties d'Ottawa à ce sujet.

Chose certaine, si l'Ontario bouge, elle le fera avec une virulente politique anti-tabac pour faire le contrepois et s'assurer que les jeunes ne seront pas poussés vers le tabagisme, a-t-elle ajouté.

OTTAWA (PC) — Le Bloc québécois mène une campagne de salissage contre les Mohawks parce qu'ils devancent les Québécois dans la course à la souveraineté, a soutenu hier le chef du Conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton.

«Nous faisons ce qu'ils ne peuvent pas faire... les Mohawks affirment leurs droits et sont prêts à défendre leurs territoires. Il y a une course entre nous et les séparatistes du Québec», a affirmé Joe Norton à Ottawa, hier.

Selon lui, les Mohawks se feront menaçants tant et aussi longtemps que le Bloc québécois continuera à soulever aux Communes la question de la contrebande sur les réserves mohawks et que les médias francophones en feront écho au Québec.

Le critique du Bloc en matière d'affaires autochtones, Claude Bachand, a répliqué que son parti n'avait pas mis les dossiers de la contrebande et de la souveraineté des autochtones dans le même panier, mais délibérément concentré ses interventions sur les trafiquants qui se prétendent Warriors.

«Est-ce qu'on peut dire que le peuple mohawk et les factions armées sont souverains au Québec parce qu'ils peuvent se permettre n'importe quoi?», a

demandé le député de Saint-Jean en rappelant que le Québec a reconnu en 1985 le droit à l'autonomie gouvernementale d'une «dizaine de nations autochtones».

«Ce qui n'est pas le cas ailleurs au Canada», a-t-il ajouté.

«On recherche la même chose, la souveraineté sur nos territoires, mais ouvrons d'abord les négociations, on en est pas à ce stade-là», a conclu le député bloquiste, celui-là même qui fut expulsé de Kanesatake jeudi dernier.

Depuis des semaines, le Bloc québécois interroge le gouvernement de Jean Chrétien sur ce qu'il compte faire pour juguler la contrebande sur les territoires mohawks.

Cédant à la pression, le gouvernement fédéral a radicalement baissé les taxes sur les cigarettes, la semaine dernière, s'engageant du même coup à lutter «partout au Canada» contre les trafiquants. La tension a ensuite grimpé de plusieurs crans chez les Mohawks. Selon la vice-première ministre Sheila Copps, les propos des députés du Bloc québécois ont été «incendiaires» et les Mohawks «ont raison d'être choqués».

«Le Bloc québécois essaie de profiter politiquement de la

situation», a-t-elle ajouté.

Joe Norton et le chef du Conseil de bande de Kanesatake, Gerry Peltier, rencontraient hier à Ottawa les ministres de la Défense et des Affaires indiennes, David Collonnette et David Irwin. Ces derniers leur auraient donné l'assurance qu'aucune opération militaire ne sera menée sur leurs territoires. Les deux hommes sont satisfaits «pour le moment».

Norton et Peltier affirment que l'armée n'a pas le droit d'investir les territoires mohawks pour régler le problème de la contrebande.

«C'est une situation très délicate et ils comprennent qu'ils ne peuvent régler ce problème comme ils le feraient ailleurs au Canada», a déclaré le chef Norton, qui nourrit toutefois des «sentiments ambigus» à l'égard des intentions réelles du gouvernement.

Le ministre Irwin a par ailleurs annoncé hier qu'une table ronde multi-ministérielle sera mise sur pied afin de préciser le rôle des policiers autochtones et d'établir les paramètres d'un système de justice autochtone autonome.

«La question est de savoir maintenant qui sera l'ultime autorité sur nos territoires», a déclaré Joe Norton.

Johnson au courant d'aucun plan d'intervention de l'armée sur les réserves

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec n'a pas requis l'intervention des Forces armées canadiennes dans les territoires mohawks pour venir en aide à la Gendarmerie royale du Canada ou à la Sûreté du Québec.

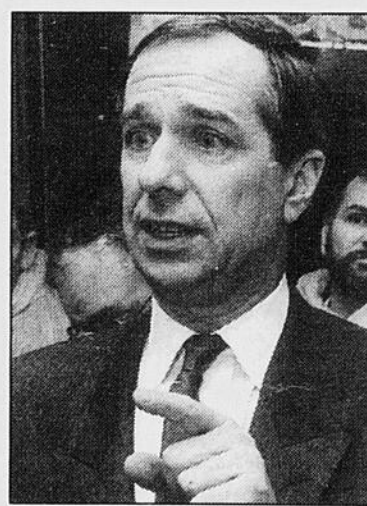
Al'issue de la réunion du conseil des ministres, hier, le chef du gouvernement Daniel Johnson a clairement indiqué qu'il n'avait jamais été mis au courant d'un plan d'intervention et qu'il n'a jamais envisagé une telle éventualité.

Il a d'abord rejeté les accusations du chef mohawk de Kanesatake Gerry Peltier, qui prétend être au courant d'un tel plan d'intervention des Forces armées, et a précisé qu'il appartient encore aux différents corps policiers de faire respecter la loi partout sur le territoire canadien et québécois.

«Je note, a-t-il dit, que c'est M. Peltier qui affole ses propres concitoyens et non pas les gouvernements.

«Je n'ai pas eu vent d'une invasion de quelque partie du territoire québécois que ce soit par les forces armées», a-t-il dit.

Qui plus est, M. Johnson n'a accordé aucune crédibilité à toutes les rumeurs qui circulent depuis quelques jours voulant que des centaines de militaires (dont certains de la base de Valcartier, dans la région de Qué-



Daniel Johnson

bec) s'apprêteraient à intervenir aux côtés des agents de la GRC pour faire irruption dans les territoires mohawks, y effectuer des perquisitions et procéder à des arrestations de présumés trafiquants de drogue.

«On est devant des discours affolants, prononcés par différents dirigeants issus de certains groupes du Québec, et c'est tout», a-t-il fait valoir.

M. Johnson a suggéré à tout le monde «de respirer par le nez» et d'analyser sérieusement la situation plutôt que de donner foi à toutes sortes de rumeurs venant de sources anonymes.

«On est actuellement dans le domaine de la spéculation», a-t-il dit.

Le premier ministre a ensuite expliqué que les forces policières ont en mains tous les pouvoirs nécessaires pour remplir leur devoir. «Les forces policières ont des pouvoirs qu'elles peuvent et doivent exercer lorsque leur devoir le requiert», a-t-il ajouté.

Faisant allusion à un récent reportage télévisé dans lequel on voyait la silhouette d'un présumé trafiquant de drogues qui disait s'approvisionner dans les réserves mohawks, M. Johnson a déclaré: «Ne demandez pas au chef du gouvernement de prendre des actions sur la foi de témoignages anonymes venant de gens qui ne veulent pas se montrer le visage».

Il appartient effectivement au premier ministre d'une province de réclamer du gouvernement fédéral une intervention des forces armées canadiennes sur son territoire, à moins que la sécurité nationale ne soit menacée.

Hier, M. Johnson a carrément rejeté l'idée de présenter une telle demande extraordinaire d'intervention, comme le premier ministre Robert Bourassa l'avait fait en juillet 1992 lors de la crise d'Oka et lors de la Crise d'octobre en 1970.

«Moi, je le dis et je le répète, qu'à ma connaissance, les policiers qui sont sur les lieux sont maîtres de la situation», a-t-il conclu.

UN MOT **du** PRÉSIDENT de CHRYSLER CANADA.



Chez Chrysler Canada, nous croyons que la confiance se mérite. Et pour nous, que nos véhicules primés à travers le monde connaissent du succès autant chez le consommateur que chez la critique, qu'ils fracassent des records de production et de ventes, cela ne signifie qu'une chose et une seule : Chrysler fait ses preuves.

La confiance se mérite. Les ingénieurs chez Chrysler ont fait leurs preuves avec la technologie de la traction avant et la construction, au Canada, de la première mini-fourgonnette au monde. Dix ans plus tard, Chrysler Canada domine encore le marché, qu'il a créé, avec la Plymouth Voyager, la Dodge Caravan et la Chrysler Town & Country.

La confiance se mérite, et pour ce faire, Chrysler a investi des millions de dollars pour l'entraînement de tous les employés de ses concessionnaires à la grandeur du pays avec son programme « Le client d'abord ».

La confiance se mérite et la main-d'œuvre de chez nous a fait ses preuves. Elle vous a prouvé sa qualité et sa productivité en assurant une production record de 643 356 véhicules, l'an dernier. Puisque 90 % de toute notre production est vouée à l'exportation, cela signifie des milliards de dollars injectés dans notre économie.

La confiance se mérite et les entreprises d'ici ont fait leurs preuves puisque l'an dernier Chrysler leur a acheté pour près de 5 milliards de dollars en biens et services. Chrysler verse aussi plus de 770 millions de dollars en salaires à ses 14 200 employés qui, à leur tour, encouragent les entreprises canadiennes.

La confiance se mérite. Les succès répétés des Jeep Cherokee et Grand Cherokee, et du camion Dodge Ram, récemment choisi le « Camion de l'année 1994 »¹, le prouvent. Pendant ce temps, les Concorde, Intrepid et Vision, nos intermédiaires de fabrication canadienne, font leurs preuves et ne cessent d'être louangées pour leur habitacle avancé. Nos grandes berlines, telles la LHS et la New Yorker, aussi construites ici, font elles aussi leurs preuves. D'ailleurs, la LHS 1994 a reçu le titre de « Meilleur véhicule construit au Canada »².

Oui, la confiance se mérite et le fait que nous ne restions pas assis sur nos lauriers en est une preuve supplémentaire. Voilà maintenant que Chrysler s'attaque avec confiance au marché des sous-compacts, en lançant sa nouvelle grande petite voiture : la Neon. Grâce à son design « à habitacle avancé », la Neon offre un espace, un confort, une sécurité, une tenue de route et des performances jamais vus dans un modèle de cette taille, et ce, à un prix très abordable. À preuve : la Neon a déjà remporté le titre de « Voiture de l'année »³.

La confiance se mérite et Chrysler n'a certes pas l'intention de s'arrêter là. Voilà pourquoi nous venons d'annoncer un investissement capital d'au-delà de 600 000 000 \$. Après tout, nous avons confiance, nous aussi. Confiance en vous.

La confiance se mérite. Chrysler fait ses preuves.

Cordialement,

G. Yves Landry

Président-directeur général

¹ Motor Trend
² World of Wheels
³ Automobile Magazine



CHRYSLER
CANADA

1 800 361-3700

LA CONFIANCE



CHRYSLER

FAIT

DIX ANS PLUS TARD,
L'AUTOBEAUCOUP DOMINE ENCORE LE MARCHÉ.
PLUS DE 4 MILLIONS D'UNITÉS VENDUES.

LA DODGE CARAVAN/
PLYMOUTH VOYAGER 1994,
DE CONSTRUCTION
CANADIENNE.



Ensemble 24T

- Coussins gonflables jumelés à l'avant, en équipement de série.
- Poutres latérales de sécurité dans les portières avant et coulissante, en équipement de série.
- Sièges pour sept passagers, sans frais.
- Climatiser.
- Boîte automatique.
- Moteur V6 de 3,0 litres.

LA MINI-FOURGONNETTE ABORDABLE

- Traction avant.
- Porte-bagages.
- Intérieur et extérieur redessinés.
- Radio électronique MA/MF stéréo.
- Ouverture électrique du hayon arrière.

17888\$*

Comprenant la remise de 1000 \$.

L'ÉCONOMIE FAIT SES

COLT/SUMMIT 1994



Ensemble 21A

- Coussin gonflable côté conducteur, en équipement de série.
- Servo direction/freins.
- Dégivreur de lunette arrière.
- Moteur de 1,5 litre, 4 cylindres à injection multipoint.

- Rétroviseurs extérieurs électriques.
- Sièges pour 5 passagers.
- Boîte manuelle à 5 vitesses.
- Système d'échappement en acier inoxydable.

LA LÉGENDE FAIT SES

**JEEP CHEROKEE
SPORT 1994, 4 PORTES
ET 4RM**

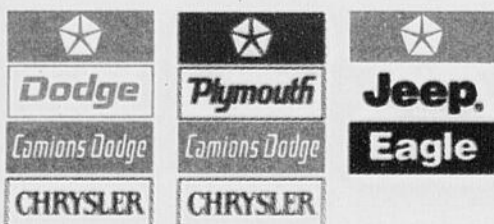


Ensemble 26E

- Moteur de 4 litres à 6 cylindres en ligne.
- Boîte automatique à 4 rapports.
- Climatiser.
- Poutres latérales de sécurité dans les portières.
- Volant inclinable.

- Volant gainé de cuir.
- Système à 4RM avec différentiel à la volée Command-Trac.
- Radio MA/MF avec lecteur de cassette.

24 — LE QUOTIDIEN, jeudi 17 février 1994



VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.

*Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour un usage personnel en argent, d'une durée limitée, ont été soustraites de tous les prix indiqués et incluent la TPS. Ces offres annulent et remplacent les offres de crédit Sundance/Shadow 600 \$. Les demandes de crédit sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. L'offre de crédit est soumise à l'approbation de Chrysler. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

ANCE SE MÉRITE.



FAIT SES PREUVES. LA VALEUR FAMILIALE FAIT SES PREUVES.

FAIT SES PREUVES.



oyseurs extérieurs à commande
rique.
s pour 5 passagers.
manuelle à 5 rapports.
me d'échappement
ier inoxydable.

9 494\$*

Comprenant la remise de 1250 \$.

FAIT SES PREUVES.



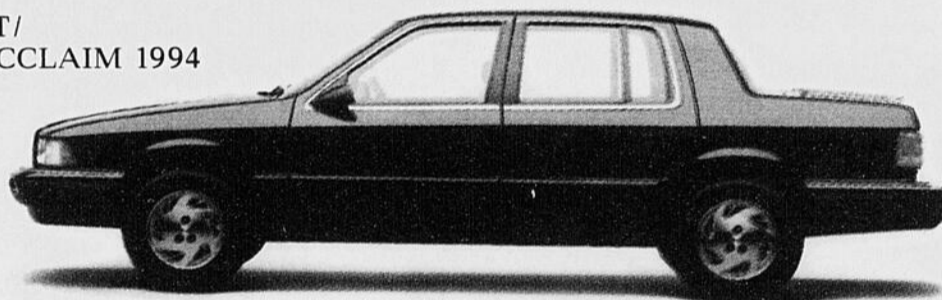
it gainé de cuir.
ne à 4RM avec prise convertible
blée Command-Trac®.
MA/MF avec
r de cassette stéréo.

21 494\$*

Comprenant le climatiseur sans frais.

LA VALEUR FAMILIALE FAIT SES PREUVES.

DODGE SPIRIT/
PLYMOUTH ACCLAIM 1994



Ensemble 22E/22F

- Climatiseur.
- Coussin gonflable côté conducteur, en équipement de série.
- Boîte automatique.
- Possibilité de sièges pour six passagers.
- Traction avant.
- Volant inclinable/régulateur de vitesse.
- Radio MA/MF avec lecteur de cassette stéréo.
- Servodirection.
- Servofreins à disques.
- Inclut l'ensemble édition spéciale or ou argent qui comprend: roues d'aluminium, porte-bagages, panneau

avant, bandes et moulures, autocollants et plus encore.

13 994\$*

Après la remise de 1650 \$.

LA VOITURE COMPLÈTE FAIT SES PREUVES.

DODGE SHADOW/
PLYMOUTH SUNDANCE 1994,
2 PORTES



Ensemble 22D

- Coussin gonflable côté conducteur, en équipement de série.
- Climatisation et vitres teintées.
- Boîte automatique.
- Moteur de 2,2 litres à injection électronique.
- Traction avant.
- Servodirection.
- Servofreins à disques.
- Radio MA/MF stéréo à 4 haut-parleurs.
- Pneus radiaux 4 saisons.
- Dégivreur de lunette arrière.
- Essuie-glace de luxe à balayage intermittent.
- Banquette arrière rabattable.
- Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.
- Ensemble d'éclairage et plus.

10 435\$*

Comprenant la remise de 1250 \$.

R.



QUELQU'UN DE FIABLE.

un usage personnel seulement et ne s'appliquent qu'aux modèles 1994. Ces prix excluent les frais de transport, les frais d'immatriculation, d'assurances, les taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Les remises et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Frais de transport: Caravan/Voyager 810 \$; Colt/Summit 415 \$; Jeep Cherokee Sport 670 \$; Spirit/Acclaim 625 \$; L'offre de crédit du fabricant peut remplacer la remise en argent. Ces offres d'une durée limitée sont mutuellement exclusives. Il peut être nécessaire de commander le véhicule auprès de votre concessionnaire. Pour tous les détails, certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



Sylvie Tremblay évite la morosité

MONTREAL (PC) — Pour conjurer la morosité du temps, Sylvie Tremblay puise dans son grand tiroir de chansons et les met en scène. La dernière fois qu'elle leur avait donné toute cette importance, se souvient-elle, c'était il y a 12 ans.

Pourtant, l'artiste originaire de Jonquière a multiplié les occasions de rencontres avec le public. Avec Hélène Pedneault dans «Viens on va se faciliter la vie», avec le pianiste Benoît Sarrazin dans «Caprices et classiques», dans «Gala», dans «Carmen» de Robert Lepage et dans plusieurs collectifs, Sylvie Tremblay a «tourné» dans tous les coins de la province et fait valoir ses talents d'interprète.

«J'ai vu le monde de près durant les quatre dernières années. En tant qu'interprète et que femme de scène, j'ai sans doute élargi mon public. Peut-être aussi lui ai-je donné le goût de découvrir ou de réentendre mes chansons.»

Cette fois, c'est l'auteur-compositeur et interprète et un groupe de cinq musiciens qui ont pris d'assaut le Club Soda, à Montréal, le 14 février.

«Je ne passe plus d'audition, précise-t-elle. Je m'assume comme chanteuse. A la limite, je lance une invitation. Passé l'affirmation: Sylvie Tremblay a

une belle voix, il me semble que les gens peuvent découvrir davantage.»

«Gala»

Les critiques négatives à l'endroit de «Gala», même si elle préfère ne pas trop s'étendre sur le sujet, l'ont amenée à découvrir une force ignorée jusque-là. La chanteuse a mis du temps à s'en sortir. Plus sereine, elle dit avoir «lâché prise» et cesser de prendre le poids du monde sur ses épaules. «Il était normal que je me questionne, que je réévalue. Mais je ne peux faire abstraction de 20 ans de démarche dans la musique.»

Si elle a toujours recherché l'assentiment de tous, Sylvie Tremblay sait maintenant qu'il est inutile de vouloir plaire à tous. «J'ai vu la même étoile passer», écrit-elle sur le carton conviant les médias à la première de son spectacle. L'objectif est tout simple et si la chanteuse sait qu'elle ne peut plaire à tous, elle sait qu'elle se donnera sans compter.

«Caprices et classiques», ce spectacle consacré à l'interprétation de grandes chansons qui ne devait être présenté qu'une fois à Gaspé, continue d'être l'objet de demandes de proprié-

taires de salle. Sylvie Tremblay, interprète, y a gagné de l'assurance. Parallèlement, elle a monté avec Hélène Pedneault un spectacle où se rejoignent les textes de l'une et les chansons de l'autre.

Avec quelques musiciens qui ont travaillé avec elle et quelques nouveaux qui ont participé à son dernier album sorti en septembre 92, la chanteuse fait se rejoindre toutes les énergies. «J'ai envie de chanter pour le monde. J'offre mes chansons et je les ai choisies parce que je les aime. Je vais sans doute rejoindre des gens qui se reconnaissent en elles.»

Aucun concept, aucune mise en scène compliquée, mais seulement le coup d'oeil averti d'Hélène Pedneault pour donner forme au spectacle. «Tout part doucement et de plus en plus, on sent une montée. Je vais rejoindre le monde. Il y a du travail de préparation, des éclairages étudiés, c'est d'abord et avant tout les chansons que j'offre.»

Sylvie Tremblay est très consciente que ça ne se fait pas tout seul.

Derrière elle, une équipe de musiciens chevronnés, éclairagiste, spécialiste de la sonorisation viennent soutenir sa performance scénique.

Sexy • Sexy • Sexy • Sexy



Le mardi soir, courez la chance de gagner
UNE DANSE À VOTRE TABLE
tout à fait gratuitement
Pour votre premier essai
Le Beau Jeu Plus y mettra le paquet!

Toujours 6 jolies demoiselles

Le Chic
Cabaret

Le Jeu
Beau
PLUS

173, Salaberry
CHICOUTIMI
543-4980

GUIDE **mardi et mercredi 3.25\$**

CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE 695-0261

LES YEUX DE BRAISE (13+)
Sam. Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Semaine: 7:15 - 9:15

L'ENFER BLANC (G)
Sam. Dim.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30
Semaine: 7:15 - 9:30

CINÉMA IMPÉRIAL
1120 BOUL. TALBOT 549-9022

PHILADELPHIE (G)
Sam. Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:35
Semaine: 7:00 - 9:35

ROCK'N NONNE II (G)
Sam. Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Semaine: 7:30 - 9:30

L'ENFER BLANC (G)
Sam. Dim.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30
Semaine: 7:15 - 9:30

LA LEÇON DE PIANO (13+)
Sam. Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:35
Semaine: 7:00 - 9:35

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260

MME. DOUBTFIRE (G)
Sam. Dim.: 1:15 - 3:40 - 7:15
Semaine: 7:15

L'UNIVERS DES OMBRES (G)
Tous les soirs: 9:40

JURASSIC PARK - en version française- (G)
Sam. Dim.: 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30
Semaine: 7:00 - 9:30

LES YEUX DE BRAISE (13+)
Sam. Dim.: 3:35 - 7:30 - 9:45
Semaine: 7:30 - 9:45

MATUSALEM (G)
Sam. dim.: 1:30

INFO-HORAIRE
ALMA: 668-0141 MISTASSINI: 276-2002

OPÉRA PLUME
OPÉRA PRÉSENTE
en récital
GINO QUILICO
AU PIANO: DENISE MASSÉ

SRC
CJ-FM 100.9
Chicoutimi
diffuseur
officiel



SALLE FRANCOIS BRASSARD, JONQUIÈRE
VENDREDI, 25 FÉVRIER 1994, 19H30

billets en vente:

St-Gelais Électronique
Chicoutimi, Jonquière, Alma
(545-2828) (547-6262) (668-0056)
Le Mélomane, Chicoutimi
543-8651

sièges réservés: 20\$

HARLEY RENDEZ-VOUS UN SOIR SEULEMENT!

MOLSON
EXPORT

MOTO
RPM
PLUS

MOTOR
HARLEY-DAVIDSON
CYCLES

SHOW
HARLEY 94

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

Le show de Motos!

Les motos Harley-Davidson 94
rouleront dans le Palais des Sports!

DU SON ET DE L'ACTION!!!

Les plus jolies rockeuses...

AU PALAIS DES SPORTS
DE JONQUIÈRE

SAMEDI
20 H 30
19 FÉVRIER

SHOW NON-STOP de 20 h 30 à 23 h. Présentation des nouvelles Harley-Davidson 1994 et des vêtements Harley 1994.
Artistes et personnalités surprises ainsi que les plus jolies rockeuses.

BILLETS EN VENTE: Palais des Sports Jonquière 546-2166 • Les concessionnaires Harley-Davidson: RPM Moto Plus Jonquière, 542-1132

• N.J.M. Moto Sport Saint-Prime, 251-4830
• Hamilton-Bourassa Harley-Davidson Baie-Comeau, 296-9191 • Centre Musical G.D. Inc. Jonquière, 695-5761
• Tabagie du Royaume Chicoutimi, 545-0239 • G.D. Mistassini, 276-9493
• Chez Octave Saint-Félicien, 679-0630 • Musique Claude Alma, 668-6716. INFO-SHOW 542-1132

HAMILTON-BOURASSA
HARLEY-DAVIDSON

N.J.M. Moto Sport
ST-PRIME
POLISSAGE
ET
PLACAGE
G.G.
LONGUEUIL

Le Jeu
Beau
PLUS
BARD AHL

i'Étoile
DODGE-CHRYSLER
CENTRE MUSICAL
DIVISION SONORISATION ÉCLAIRAGE

progrès
LEIS
JRB

QUOTIDIEN
Montreal

Soldats canadiens en Somalie

Ordre de tirer «entre les tongs et le pagne»

BASE MILITAIRE DE PETAWAWA, Ont. (PC) — Les Casques bleus canadiens en Somalie ont reçu comme directive de tirer «entre les tongs et le pagne» sur les Somaliens qui pénétreraient dans un camp canadien, a-t-on appris hier en cour martiale.

Et un médecin militaire qui a examiné Shidane Arone, tué alors qu'il était détenu par les Canadiens, a dit que l'homme devait avoir été battu «par des professionnels», a déclaré un officier qui ne peut être identifié au cours de son témoignage.

Entre-temps, un appareil photographique censé avoir servi à prendre des photos la nuit où M. Arone, 16 ans, est décédé, a été soumis comme preuve hier durant la première journée complète de témoignages dans la cour martiale du soldat Elvin Kyle Brown.

L'officier a déclaré qu'on lui avait dit que l'appareil avait servi à prendre des photos durant l'incident.

M. Brown, qui est âgé de 25 ans, est accusé de meurtre et de torture en rapport avec la mort de M. Arone, qui est décédé dans un

bunker utilisé comme cellule de détention dans un camp canadien près de Belet Huen, en Somalie, là où le Régiment aéroporté canadien effectuait une mission de maintien de la paix pour le compte des Nations unies.

«J'ai compris que l'appareil photographique appartenait au soldat Brown», a raconté l'officier, qui ne peut être identifié conformément aux termes d'une ordonnance de non-publication imposée par la cour.

Il a aussi témoigné que les règlements relatifs à l'usage de la force par les soldats canadiens ont changé à deux reprises l'année dernière. Un ordre les autorisait à tirer sur toute personne tentant de s'infiltrer dans le camp «sans aucune restriction». Plus tard, on leur a dit de viser les voleurs portant des sandales «entre les tongs et le pagne». L'officier a dit qu'il était possible qu'il y ait eu confusion;

Le sergent Robert Martin, de la police militaire, a également identifié deux objets qui auraient possiblement été utilisés au cours du passage à tabac.

PEANUT



PHILOMÈNE



POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE



AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

JEUDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	SRC Bonjour (07h00)		Les anges du matin		Pacha et les chats	Les moomins	Le monde dans ...	Les craquantes	Le midi	Mon amour, mon amour	Les temps modernes		Pourquoi pas l'après-midi?	La bande à Picsou	La ri-bambelle	Mission Top secret	Livraison spéciale	Que le meilleur...		
CFRS								Images du Québec	Les Pierrafeu	Cuisine Santé	De toutes les couleurs		Cinéma: LES MOISSONS DE LA COLERE			Relevez le défi	Le Grand Journal			
CJPM	Salut, bonjour (06h00)		Les XVes Jeux olympiques d'hiver - Lillehammer 1994		Aimer	Bon appétit	La vie au...	Première ligne (11h45)	Les XVes Jeux olympiques d'hiver - Lillehammer 1994				Ski de fond. Ski alpin. Patinage de vitesse. Hockey. Patinage artistique.		Les nouvelles...	Mongrain				
R.Q.	Le monde à la carte		Les grands courants de l'art II...		Le marché aux...	Psychologie de la famille	Effets des substances des psychotropes	Quebec school telecasts	«Glitch»... Pause musicale	Le marché aux...	Init., à l'allemand	Les matinées...	Pacha et les chats	Robin et Stella	Le club... 100 watts					

VOTRE SOIRÉE

JEUDI 17 février	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Passe-Partout		Omni science	Téléservice		Points de vue		Ciné-cinéma: MILOU EN MAI				Points de vue	Téléservice
CKRS	Ce soir		Marilyn	Les pieds dans les plats	Scoop		Tous pour un		Le Téléjournal	Le Point	Météo/ Les sports	Sous la couverture	
CJPM	Le TVA, édition, 18 heures	Piment fort	Ent'Cadieux	Chop Suey	Les XVes Jeux olympiques d'hiver - Lillehammer 1994				Ad Lib		Le TVA, édition réseau/ TVA Sports		Ciné-lune: LA FEMME DU...
CFRS	La guerre des clans	Sonia Benezra	Quelle histoire!	Cinéma: LES EXPERTS	Le Grand Journal		Sports Plus		Cinéma: LA FEMME DE PAILLE				
TV 5	Découverte	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de F2	Vision 5 (19h35)	Grand écran	Envoyé spécial		Le cercle de minuit		Dossiers justice (23h45)	Journal télévisé de F3		
S.E.	OH, QUELLE NUIT! (18h20)			SABLES MORTELS			LE PROTECTEUR TRAQUE (21h45)			ZOOM (23h20)	LE GARDE DU CORPS (23h50)		
CBFT	Ce soir		Marilyn	Les pieds dans les plats	Scoop		Tous pour un		Le Téléjournal	Le Point	Météo/ Les sports	Sous la couverture	
CFER	Le TVA, édition, 18 heures	Piment fort	Ent'Cadieux	Chop Suey	Les XVes Jeux olympiques d'hiver - Lillehammer 1994				Ad Lib		Le TVA, édition réseau/ TVA Sports		Ciné-lune: LA FEMME DU...
CBJET	Newswatch		Citybeat	The mummies	North of 60		News		Scoop		The cinema Canada: GOOD RIDDANCE		
CFCF	Pulse		Entertainment tonight	Step by step	1994 Olympics winter games				News	News	The Arsenio Hall show		
WVNY	News	News	Star Trek:		Missing persons		Matlock		Primetime live		News	Nightline (23h35)	Commercial program
WCAX	News		News	Entertainment tonight	1994 Olympics winter games				News		Late show with David Letterman (23h35)		
WPTZ	News	News	Jeopardy!	Wheel of fortune	Mad about you	Wings	Seinfeld	Frasier	L.A. law		News	The tonight show (23h35)	
WCFE	ITN World News	The nightly business...	The MacNeil-Lehrer newshour		Nature		Nova		Lost worlds: Vanished lives		Smith and Jones	America with Dennis Wholey	Media match
TSN	Danny Gallowan cup hockey				Hockey. Ligue universitaire. Waterloo vs Western Ontario.								
F.C.	LORENZO'S OIL				HIDDEN ROOM:...		SILENT WITNESS		NOWHERE TO RUN		L'AUTOMNE SAUVAGE		
RDS	Hockey. (17h00)	Sports 30	Avant-match	Hockey. Ligue nationale, Montréal vs Tampa Bay.				Sports 30		Hockey.			

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.



BRIDGE

LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE NO 51
En tournoi par paires vous êtes le déclarant d'un contrat de quatre Coeurs. Ouest entame le sept de Pique.

Table of bridge cards showing suits (Donn., Vuln., Nord, Ouest, Nord, Passe, Passe) and hands (V 8 6 3, DV 7 4, RD 7 4, 8, A 10 2, A 10 9 3, A 6 3, A 10 9, RD 9 4, 8, V 5, RDV 6 4 3, 1 ♠, 1 SA, 2 ♣, 2 ♥, 1 ♣, Passe, 2 ♥, Fin).

* Pour certains, le Deux Trèfles est un Stayman exactement comme après une ouverture SA; pour d'autres, il s'agit d'un «Cue-Bid».

Après l'entame Pique, Sud a une seule perdante à Pique, une possible à Coeur, aucune à Carreau ni à Trèfle s'il parvient à couper les deux perdantes.

L'entame du sept de Pique semble un singleton ou un doubleton, mais à moins que les adversaires ouvrent Trèfle avec la main minimum 5-5 dans les couleurs noires, le singleton doit être éliminé car Est aurait ouvert un Pique.

Sud laisse donc passer la première levée et, quel que soit le retour d'Est, il prend la main et joue immédiatement l'As de Trèfle et neuf de Trèfle coupé, suivi de Dame de Coeur pour prendre l'impasse.

Ce coup est une variante du «Coup de Bath» où le déclarant qui possède As Valet de la couleur d'entame, laisse le Roi à celui qui vient de l'entamer.

Jacques MALTAIS

CINE-TELE

14h00
CFRS — LES MOISSONS DE LA COLÈRE 50253 (3) (Country), É.-U. 1984. Drame social de R. Pearce avec Jessica Lange, Sam Shepard et Matt Clark.

20h00
CFRS — LES EXPERTS 75562 (6) (The Experts), É.-U. 1987. Comédie de D. Thomas avec John Travolta, Arye Gross et Kelly Preston.

21h00
R.-Q. - CIVV — MILOU EN MAI 89727 (3) Fr. 1989. Comédie de mœurs de L. Malle avec Michel Piccoli, Miou-Miou et Michel Duchaussoy.

CFRS — LA FEMME DE PAILLE 493681 (5) (Woman of Straw), G.-B. 1964. Drame policier de B. Dearden avec Gina Lollobrigida, Sean Connery et Ralph Richardson.

23h57
CJPM - CFER — LA FEMME DU PATRON 3314833 (5) (The Boss' Wife), É.-U. 1986. Comédie de Z. Steinberg avec Daniel Stern, Arielle Dombasle et Fisher Stevens.

00h30
CKRS - CBFT — DANGER EN EAUX TROUBLES 946879 (4) (Evil in Clear River), É.-U. 1987. Drame social de K. Arthur avec Lindsay Wagner, Randy Quaid et Thomas Wilson Brown.

TÉLÉROMANS

19h00
CKRS - CBFT — MARILYN 86017 Abeille (Caroline Dhavernas) est en crise. Thomas (Rafaël Lambert) fait amitié avec Touchette (Pierre Gobeil).

CJPM - CFER — ENT' CADIEUX 7036 L'ÉTRANGER. Au grand déplaisir d'Alexis (Vincent Bolduc), Diane (Louise Deschâtelets) invite son patron à souper à la maison.

19h30
CJPM - CFER — CHOP-SUEY 8562 LES BOUCHÉES DOUBLES. Que font trois amies lorsqu'elles se rassemblent pour partager un repas? Elles causent et causent...

20h00
CKRS - CBFT — SCOOOP 11340 La vie de Stéphanie (Macha Grenon) est toujours en danger. Gabriella (Charlotte Laurier) n'est pas insensible aux charmes du bel ex-universitaire (Yves Soutière) et Manou (Fabien Dupuis) ne peut résister à la petite Anne-Marie (Fanny Malette).

MOTS CROISÉS

NO D-2490

HORIZONTALEMENT

- 1 - Algue rouge gélatineuse des chutes d'eau - Instrument de musique médiévale.
2 - Passe-velours - Se permet.
3 - Canard sauvage - Qui annonce la gaieté.
4 - Pron. indéfini - Capitulent - Note.
5 - Monnaie de la Roumanie - Congédié.
6 - Mit des obstacles à (fig.) - Monnaie de la Suède.
7 - Se débarrasse de - Lithium - Anc. monnaie d'argent.
8 - Tendon, ligament - Distingués.
9 - Certains - Convoita.
10 - Monnaie - Deux - Personnage vaniteux, satisfait de lui-même.
11 - C'est une langue - Lambins - Adv. de lieu.
12 - Blessés - Pivots.

VERTICALEMENT

- 1 - Il mourut à Ste-Hélène - Azimuté.
2 - Insignes (f.) - Chlore.
3 - Douleur - Matrice.
4 - Palmier - Touche légèrement en passant.
5 - Qui se trouve sur le côté - Transpirer.
6 - De là - Description dé-

taillée d'une construction - Éclos.

- 7 - Se met parfois sur le « i » - Lois.
8 - Pièce du jeu d'échecs - Palmier à huile d'Afrique.
9 - Insupportables.
10 - Brave - Croix.
11 - Cantons de l'Est - Représente par des lignes et des points.
12 - Mariée - Pastel.

SOLUTION DU PROBLEME D-2489

Grid solution for puzzle D-2489 with words like HORRIPILANTE, ECOULER NAIF, RAT LUETTE F, ERUDIT REVER, DIRES MESURE, INEDITES SON, TA ABUSAT SE, E FIL SISE E, GAGEA LIMAS, ORIN VALSER, TIRELIKE RAS, ASER SESSILE.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Crossword grid for puzzle D-2490 with numbers 1-12 indicating starting positions.

MOT MYSTÈRE

1435 7 lettres Le mot clé: vaissellerie

Word search grid for 'vaissellerie' with words like acier, argenterie, bahut, bar, blanc, bock, bol, broc, buffet, café, carafe, carafon, couleur, coupe, couvert, cuiller, cuire, cuisine, éclat, écuelle, évier, faïence, flûte, fourchette, gamelle, gobelet, jatte, lavette, louche, manger, motif, nappe, neuf, noir, pâté, plat, poêle, pot, prix, pyrex, râpe, reçoit, rince, saucière, soin, sucrier, table, tasse, thé, vaisselle, verre.

Solution du problème précédent: tangage

Grid solution for 'tangage' with words like REGNAMSVCANOIR, EEBXABOEAPOTAT, ECIULPRTGRTIBAB, RRNVFRPOIAYALOG, PAEIEFEFCMPLFO, OAPIRUELUOCEOCB, EBRECOITLNUULLE, LARGSUCRIERVALL, EHEEEFARACSNEOE, CUISINESHOCSTURT, UTCSJETENURCIET, EEAABTESPHUTAE, LHTTOTUORECUBEV, LTACEFICUILLERA, EPKECNEIAFEFACL.

HOROSCOPE

Jeudi, le 17 février 1994

Les enfants qui naissent en ce jour mettront l'accent sur l'importance du groupe, de l'association et du clan familial. Organiseurs-nés, très tôt ils voudront prendre les affaires du monde entre leurs mains.

Bélier: du 21 mars au 20 avril: Journée inspirante dans tous les domaines ou activités artistiques que vous entreprenez. Profitez de ce sentiment bénéfique pour effectuer des tâches aussi modestes que de changer l'environnement de votre foyer.

Taureau: du 21 avril au 20 mai: Retournez votre langue sept fois avant de parler, car les personnes qui vous entourent guettent vos moindres paroles.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin: La passion sera le sentiment dominant de la journée. Presque tous les natis de ce signe tomberont en amour avec une personne aimée, peu importe les circonstances.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet: Votre colère montera d'un cran aujourd'hui en raison d'un événement désagréable. Il est important d'accepter la situation philosophiquement plutôt que d'en faire un drame.

Lion: du 23 juillet au 23 août: Vous vous sentirez un peu fatigué après les exhubérances des derniers jours et prêt à faire de nombreuses concessions.

Vierge: du 24 août au 22 septembre: Aujourd'hui, vos pensées erreront à un haut niveau intellectuel surtout si vous êtes en présence d'une personne particulièrement instruite.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre: Vous pouvez atteindre un certain équilibre dans vos relations professionnelles sans sacrifier pour autant votre besoin d'indépendance.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre: Du côté du coeur, vous rechercherez la stabilité et vous ferez preuve de bonne volonté dans vos rapports avec la personne aimée.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre: Vous trouverez que le travail est monotone et même déplaçant. Vous ne trouverez pas le temps de tout régler.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier: Au travail, votre caractère sera vif, sagace, volontaire. Vous auriez intérêt à poursuivre des études, à vous documenter davantage, à parfaire vos connaissances.

Verseau: du 21 janvier au 19 février: Vous serez dans l'obligation de vous soumettre et de vous plier aux désirs capricieux de l'être cher.

Poissons: du 20 février au 20 mars: Vos activités de la journée mobiliseront toutes vos forces d'ordre physique. Surveillez attentivement tout mouvement brusque qui risquerait de vous causer des ennuis musculaires.

Thibodeau poursuit sa croisade

QUEBEC (PC) — Les chefs de familles monoparentales qui reçoivent une pension alimentaire pour subvenir aux besoins de leurs enfants ne devraient pas inscrire ce montant comme un revenu personnel dans leur rapport d'impôt.

C'est ce qu'a proposé hier une

citoyenne de Trois-Rivières, Susan Thibodeau, lors d'une conférence de presse. Mme Thibodeau est cette mère de famille qui conteste devant les tribunaux une requête du ministère du Revenu qui lui réclame des arrérages d'impôt pour la pension alimentaire versée par son

ex-mari pour l'entretien des enfants.

Mme Thibodeau propose que les personnes placées dans une situation identique à la sienne ne déclarent pas la pension alimentaire à la ligne 128 du formulaire d'impôt fédéral ou à la ligne 142 du formulaire provincial « puisqu'il ne s'agit pas d'un revenu mais d'une contribution de l'autre parent pour ses enfants ».

Déclaration

Mme Thibodeau suggère plutôt que les personnes qui reçoivent une pension signent une déclaration annexée au formulaire et mentionnant que « les renseignements fournis dans la déclaration d'impôt sont exacts, complets et révèlent la totalité des revenus à l'exception d'un montant de ...\$ reçu à titre de pension alimentaire pour mon ou mes enfants que je ne considère pas comme un revenu imposable ».

« Cela montre bien que le but du contribuable qui agira ainsi n'est pas de dissimuler des revenus mais de contester l'interprétation donnée par le ministère du Revenu à la pension alimentaire », a dit Mme Thibodeau en entretien téléphonique.

Mme Thibodeau se propose également de recueillir l'appui de tous les autres contribuables à sa cause en leur demandant d'apposer sur leur rapport

d'impôt l'auto-collant « J'appuie l'action de Susan Thibodeau ».

Le geste que Mme Thibodeau demande aux contribuables de poser ne constitue pas « un moyen d'économiser l'impôt à payer, mais une dénonciation d'une injustice fondamentale ».

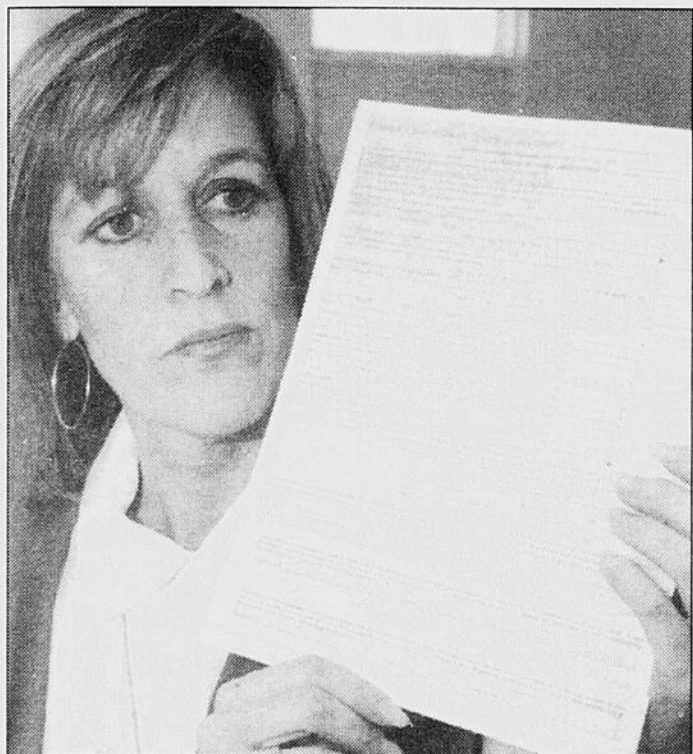
« Cette action aura l'effet d'inciter le gouvernement à modifier la loi de l'impôt », affirme-t-elle.

En Cour

Divorcée en 1987, Susan Thibodeau refuse de payer l'impôt sur la pension alimentaire que lui verse son ex-mari pour qu'elle

subviene aux besoins de ses deux enfants. Le ministère fédéral du Revenu lui a fait parvenir en 1991 une réclamation de 4260 \$ en arrérages d'impôt pour la pension reçue mais la contribuable a contesté la requête devant la Cour canadienne de l'impôt.

Mme Thibodeau a plaidé que cette requête était « discriminatoire et contraire à la Charte des droits » puisque la pension ne constitue pas un revenu pour elle, mais une contribution de l'ex-père à l'entretien de ses enfants.



DECLARATION - Susan Thibodeau, cette femme qui conteste une requête du ministère du Revenu, montre une déclaration d'impôt lors d'une conférence de presse hier, à Trois-Rivières. (Photo PC)

VENTE FINALE
FIN DE SAISON
70%
DE RABAIS

SUPERBE COLLECTION PRINTEMPS déjà en magasin

*Excluant le suède

BOUTIQUE le Verchères

Place du Saguenay 549-1522 Place du Royaume 549-0011

254208

LE QUOTIDIEN, jeudi 17 février 1994 — 29

LE MOIS DE L'AMITIÉ

chez

Yves Rocher



Amenez votre meilleur(e) ami(e) chez Yves Rocher et obtenez chacun(e) 2 produits* au choix pour 14\$ seulement

*Produit dont le prix régulier est inférieur ou égal à 32.00\$. Maximum 2 lots par personne.

En exclusivité dans le Centre de Beauté Yves Rocher jusqu'au 27 février '94

Yves Rocher

la beauté par les plantes

PLACE DU SAGUENAY 693-8382

254201

Denrées
MONTREAL (PC) -
Cours des denrées
transmis mercredi
par le ministère
fédéral de
l'Agriculture.

LA BOURSE

MONTREAL

A et B	
ABL CAN	7500 \$6.18 6 6 1/4
ADS	12000 205 180 205 -23
AIR CAN	2597 \$17.12 17.14 17.14
ARBITR	SEE BELOW
ACTIEV	1300 165 165 165
AGNICO	7970 157 167 167
JAGREX	2000 90 90 90
AIR CANA	217545 \$6.38 6.14 6.12
AIRCAN WT	425600 208 196 208 -8
ALTA ENRG	11058 \$19.58 19.38 19.58
ALTA IR	SEE BELOW
ALCAN ALU	88633 \$21.17 21.17 21.14
ALCAN	88633 \$21.17 21.17 21.14
JALDONA M	277 105 105 6
ALM CT	1960 255 255 255
AM BARRIC	1255 \$34.12 34.12 34.12
AMR	2200 80 80 80
ASBESTOS	300 448 414 414
ASHTON	5000 180 180 180
FATCO I	6800 156 156 156
FATCO II	100 153.34 153 153.34
ATCO	150 153.34 153 153.34
AUDREY	104963 130 117 130 -15
AULT	2382 151.12 16.16 16.16
AUTOSTOCK	1600 450 450 450
AVCPR	2297 27 27 27
BA LAUR	3500 \$17.18 15.24 16
BC TELEC	31527 \$25.78 25.38 25.78
BCE WT	1000 470 470 5
BCE INC	301853 \$48.18 47.78 48
BCC PC	SEE BELOW
BGR PMA	15200 \$40.38 40 40.38
BGR PMA	18040 \$14.58 14.12 14.12
FBMCA	800 \$7.78 7.78 7.78
JBKERTALC	24500 210 205 210 -5
BO LAUR	1500 \$17.18 16.16 16.16
BO LAUR SR	104963 \$27.34 27.12 27.12
BO LAUR SR	19308 111 105 111 -4
BO LAUR SR	118314 \$10.78 10.58 10.34 -18
BO NA SR10	1927 \$27.12 27.38 27.38
BO NA SR11	690 \$26.38 26.38 26.38
BO NA SR9	1650 \$27 27 27
BO ROYAL	200348 \$29.78 29.12 29.34 -14
BO SRJ	12100 \$27.58 27.12 27.58 -18
BO SRK	SEE BELOW
BO SR10	2200 \$27.12 20.38 20.12
BO SR11	500 \$27.78 27.12 27.12
BO SR9	200 \$29.14 29.14 29.14
BO SR8	9000 \$30.34 30 30 -14
BO SR7	9882 \$21.12 21.18 21.38 -18
BO SR6	SEE BELOW
BIMP SR10	SEE BELOW
BIMP SR9	3000 \$28.14 28.18 28.14
BIMP SR8	2400 30.58 30.58 30.58
BIMP SR7	4800 \$30.58 27 27
BIMP SR6	9870 \$34.38 34 34 -18
BIMP SR5	104963 \$28.18 28.34 28.78 -18
BIMP SR4	4000 \$28.34 28.12 28.34 -14
BIMP SR3	6500 \$31 31 31
BIMP SR2	SEE BELOW
BIMP SR1	86459 \$30.58 30.38 30.12 -18
BNE SR6	4000 23.12 23.14 23.12 -14
BNE SR5	1500 \$20.14 20.14 20.14 -18
BNE SR4	1600 \$20.14 20.14 20.14 -18
BNE SR3	1500 \$20.14 20.14 20.14 -18
BNE SR2	1500 \$20.14 20.14 20.14 -18
BNE SR1	1500 \$20.14 20.14 20.14 -18
BELF 94	2900 305 305 5
BESTAR	300 225 220 225 -5
BIOCHEM	109495 156 158 16
BIOCLARE	16600 365 340 350 -10
BOVENOR	660 150 145 145 -5
BOMB A	17524 19.12 19.18 19.18
BOMB B	23372 \$20.12 19.12 19.18 -18
BOMB SR	300 \$25.14 25.14 25.14 -14
BOWL 05	22100 250 240 240 -20
BASCAC	13241 \$17.78 17.34 17.34 -18
BRUNCOR	4400 \$23.18 23.18 23.18
BRUNSWICK	2550 \$9.14 9.14 9.14

Mercuriale

MONTREAL (PC) -
Voici une liste par-
tielle des prix des
fruits et légumes du
Québec vendus par
les grossistes, mer-
credi, dans la région
montréalaise:

Fruits

Pommes, McIntosh:
15.90-20.50 12x3 lb
Pommes, Spartan:
15.00-21.75 12x3 lb
Pommes, Cortland:
20.40x 9x4 lb
Pommes, Empire:
18.25x 12-3 lb
Tomates rouges:
17.00-18.10x ctn 10 lb

Légumes

Betteraves: 4.85
6.50x le sac de 25 lb
Carottes, extra-gros-
ses, 8.15x le 50 lb
Carottes: 9.10-9.75x
20x12 lb
Céleri-rave: 9.50-
10.20x le ctn de 20 lb
Choux verts: 5.60x le
sac de 50 lb
Choux rouges: 8.15-
9.85x le ctn 35 lb
Choux de Milan:
9.70-10.60x le 35 lb
Endives: 8.45-8.75x
le 5 lb
Germes d'haricots:
10.05-10.40x le 28 lb
Laitue, Boston: 9.50-
14.30 le ctn de 12
Navets, blancs:
12.05-13.85x le 25 lb
Oignons, jaunes:
14.90-18.10x 24x2 lb
Panais, blancs: 6.75-
7.80x le 12 lb
Poireaux en bottes:
7.00-8.55x le ctn de 12
Rutabagas: 6.50-
7.40x le 50 lb

Miel blanc liq:

47.95x 12x1 kg

A et B	
FINNING	37300 \$20.12 20.12 20.12 -34
FLET CAN	12728 \$21.12 21.14 21.12 -18
FLET CHLLG	SEE BELOW
FONOROLA	4000 \$6 6 6
FONOROLA	24000 145 143 145 -2
FONOROLA	56000 \$12.58 12.12 12.58 -46
FORTIS INC	6841 \$29 28.34 28.34 -14
FORTIS INC	3000 \$11.34 11.58 11.58 -20
FGTC TR A	6800 \$8.14 8.18 8.14 -4
FGTC TR B	725 \$8.38 8.38 8.38 -18
GALEW	SEE BELOW
GENEC SR1	11500 70 52 70 -13
GENEC SR2	8000 24 21 21 -2
GENEC SR3	16610 54 53 53 -1
GENEC SR4	200 360 360 360
GOFFWELL	1000 \$5.12 5.12 5.12
GOYETTE	3175 260 265 270 -5
JGRANIS A	1000 330 330 330 -5
G W LIFT 45	500 \$27.18 27.18 27.18 -14
G W LIFT 5	2000 475 475 475 -5
GULVAL	1000 \$5.12 5.12 5.12 -14
GULF RES	9880 440 430 440 -10
GULF RPA	430 405 400 400 -10

A et B	
HAWKER	1050 \$25.12 25.12 25.12 -12
HEES NT	5195 \$15.58 15.14 15.38 -36
HELD	5600 \$12.58 12.12 12.58 -46
HERDUX	1350 215 210 215 -5
HUBBARD	2575 220 215 220 -5
HUBBARD	576 \$30.12 30.12 30.12 -38
HYPDORAT	87300 41 41 41 -5
IPL INC	1000 \$6 6 6
IDEAL MIL	1300 150 150 150 -5
IGLOOVS	500 130 130 130 -5
MASCO LTD	13405 \$39.78 39.38 39.38
MAPER	845 \$45.12 45 45 -18
IMPBR OBR	3225 \$27.18 27.12 27.18 -34
INTCO LTD	168581 \$34 33.12 33.58 -38
INT DTA PR	2300 16 16 16
INTERPROV	42235 \$32 31.12 31.12 -12
INTRAM	500 \$17.34 17.34 17.34 -18
INVERNESS	1700 \$9.34 9.34 9.34 -18
INV GRP	3700 \$22.18 21.78 21.78 -38
IRVING A	2100 \$6.38 6.38 6.38 -58
IRVING A	4400 \$8.34 8.12 8.34 -14
IRVING B	300 340 340 340
IRVING C	3950 \$22.14 22 22 -14
IRVING D	3100 \$22.34 22.34 22.34 -18
IRVING E	500 \$26.38 26.38 26.38 -38
IRVING F	4565 \$27.34 27.34 27.34 -18
IRVING G	14565 \$21.12 21.12 21.12 -14
JORDAN A	500 \$9.12 9.12 9.12 -38
JORDAN B	1500 300 300 300 -5
JORDAN C	2500 \$17.34 17.34 17.34 -18
JORDAN D	1000 \$8.78 8.78 8.78 -18
JORDAN E	2500 41 40 40 -9
JORDAN F	4756 200 202 202 -8
JORDAN G	6500 490 475 480 -10
JORDAN H	2500 \$22.38 22.38 22.38 -18
JORDAN I	1134 11.34 11.34 11.34 -34
JORDAN J	3214 32.14 32.14 32.14 -34
JORDAN K	50748 8.18 8.18 8.18
JORDAN L	910 380 380 380 -18
JORDAN M	100 330 330 330 -18
JORDAN N	2700 325 320 320 -18
JORDAN O	600 300 300 300
JORDAN P	300 36 36 36 -5
JORDAN Q	1500 31 31 31 -18
JORDAN R	4670 265 265 265 -5
JORDAN S	4200 480 480 480 -18
JORDAN T	1700 235 235 235 -10
JORDAN U	1700 70 70 70
JORDAN V	2500 \$22.14 22 22.14 -18
JORDAN W	300 \$35.18 35.18 35.18 -18
JORDAN X	7600 345 330 330 -20
JORDAN Y	1000 \$12 12 12
JORDAN Z	805 \$26.12 25.58 26.12 -78
JORDAN AA	950 \$21.34 21.58 21.58 -18
JORDAN AB	4400 \$26.34 26.34 26.34 -14
JORDAN AC	710 8.38 8.38 8.38

A et B	
M CORP	3700 \$7.12 7.38 7.12 -18
IMPACT	3600 325 320 325 -5
IMPACT	4500 275 275 275 -18
MAX	6100 \$14.58 14.58 14.58 -14
MAX WT	7458 \$9.18 9 9 -14
MAX WT	20446 \$23.18 23.14 23.18 -18
MAX WT	SEE BELOW
MACLEAN	11400 \$6 56 56 -7
FMALTEA	3600 \$66.12 65 66.38 -218
FMALTEA	1000 \$10.34 10.34 10.34 -18
MALET DUC	2900 390 390 390
MALET DUC	4845 445 445 445 -5
MALET LEAF	100 113 113 113
MARITEL	300 116 116 116 -14
MARITEL	2400 2438 2438 2438 -14
MARITEL	5074 345 340 345 -5
MARITEL	10500 445 445 445 -5
MARITEL	213 210 210 210
MARITEL	170 175 175 175 -15
MAZARIN	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
METHANEC	1000 \$8 8 8 -14
METHANEC	17909 \$11.34 11.12 11.12 -18
METHANEC	SEE BELOW
METHANEC	62474 \$24.34 24.38 24.34 -14
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	10500 445 445 445 -5
METHANEC	213 210 210 210
METHANEC	170 175 175 175 -15
METHANEC	41740 135 137 135 -18
M	

Selon Daniel Johnson

Les taxes sont assez élevées

QUEBEC (PC) — A l'issue de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, le premier ministre du Québec Daniel Johnson

a suggéré, hier, au ministre fédéral des Finances Paul Martin, qui prononcera son premier discours du budget mardi pro-

chain, de ne pas augmenter les taxes et les impôts.

«Premièrement, je dis que le niveau des taxes est actuellement assez élevé, a-t-il dit, et c'est pourquoi nous devons faire tout ce qui est possible pour ne pas l'augmenter.

«Je dis cela depuis les dix dernières années, a-t-il poursuivi, et j'espère que c'est ce qui va arriver. Nous ne voulons pas voir de nouvelles augmentations de taxes.»

Pour M. Johnson, le prochain budget fédéral devra davantage se préoccuper de création d'emplois.

«C'est la seule chose qui doit

vraiment préoccuper les gouvernements, a-t-il précisé, et j'espère que le gouvernement fédéral est aussi préoccupé par cela et qu'il mettra tout en oeuvre pour s'assurer que ses décisions budgétaires favorisent la création d'emplois partout au Canada.»

Le premier ministre a aussi pris le temps d'expliquer que le niveau des taxes est suffisamment élevé et que décider de les augmenter encore pourrait avoir des effets négatifs sur le développement économique.

«Il est très difficile d'encourager les investissements lorsqu'on augmente les taxes, a-

t-il dit, au moment où nous devons nous assurer de réaligner tout ce qu'on fait pour soutenir la création d'emplois.

«Une des mesures qui au contraire peut favoriser un tel climat, a poursuivi le premier ministre, est de réduire les taxes afin de permettre à la consommation de devenir la locomotive du développement économique au même titre que les investissements et les exportations.»

M. Johnson a conclu en affirmant que l'augmentation des taxes ou des impôts pour balancer les livres de l'Etat n'est jamais la bonne solution.

Impôt: une directive met Vallerand dans l'embarras

QUEBEC (PC) — Le ministre du Revenu André Vallerand s'est défendu, hier, d'avoir haussé les quotas de perception de ses 6000 fonctionnaires et a rabroué son sous-ministre Gisèle Desrochers qui a émis une directive exigeant une augmentation de productivité de 30 pour cent de la part des percepteurs de l'Etat.

«Il n'est pas question de mettre des pressions indues, a-t-il déclaré, sur les vérificateurs du Revenu pour qu'ils se transforment en espèce d'inspecteurs de police et qu'ils fassent enquête sur nos contribuables de façon irrespectueuse.»

Avant de participer à la réunion du Conseil des ministres, M. Vallerand a été forcé d'expliquer la véritable signification d'une note de service émanant du bureau de Mme Desrochers qui donne l'impression que les employés du ministère du Revenu devront être évalués en fonction des sommes additionnelles qu'ils réussissent à récupérer dans les comptes des contribuables.

«Si c'est l'intention d'une telle directive, a ajouté M. Vallerand, comptez sur moi pour qu'elle soit modifiée.»

Le ministre a ensuite insisté sur le fait qu'à l'avenir, l'esprit qui devra présider dans son ministère vis-à-vis sa clientèle, «sera respectueux des contribuables».

«Cette directive émise par Mme Desrochers, a précisé M. Vallerand, vise davantage à mettre l'accent sur la récupération des sommes d'argent qui nous sont dues en toute équité. Mais, si on l'interprète en disant qu'il s'agit d'une note de service visant l'ensemble des contribuables du Québec, c'est une erreur.»

Le ministre a ensuite promis de soumettre cette directive au groupe de travail qu'il a mis sur place il y a deux semaines pour justement revoir les procédures utilisées par les fonctionnaires du Revenu et les rendre plus respectueuses des droits des contribuables.

«Une fois que ce comité aura statué sur cette directive, a-t-il dit, elle recevra ou non mon approbation.»

M. Vallerand a ensuite expliqué qu'il est tout à fait normal que les fonctionnaires du Revenu tentent de récupérer les sommes totalisant près de 500-millions \$ annuellement qu'environ 10 pour cent des contribuables tentent de cacher au fisc en ne lui fournissant pas toutes les

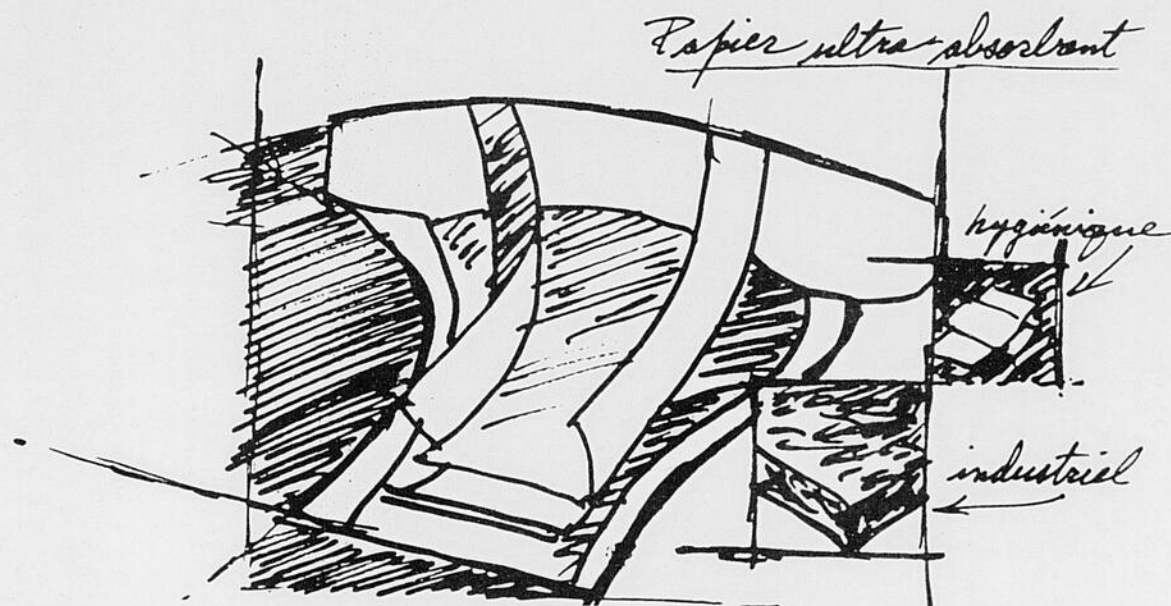
informations pertinentes dans leur rapport d'impôt.

«Mais, on ne saurait tolérer l'intransigeance et le non-respect des contribuables, a conclu le ministre, qui ne doivent pas être traités comme des adversaires ou des fraudeurs.»

ALMA • SEPT-ÎLES • DRUMMONDVILLE

LAURENTIDES-MONTÉRÉGIE

HULL • TROIS-RIVIÈRES • MONTRÉAL • VAL-D'OR



Papier ultra absorbant

hygiénique

industriel

Nos ressources au service de vos projets

On parle beaucoup d'innovation en affaires. Concert Fabrication ltée, dont le président est M. Dieter Peter, a introduit en Amérique du Nord un procédé unique de fabrication à sec de papier spécialisé particulièrement absorbant, pour usages hygiénique, médical et industriel.

« Le BFDR(Q) a contribué, entre autres, à nous faire connaître, lors d'un colloque d'affaires, auprès des maisons de commerce internationales. Les contacts qui ont suivi ont porté fruit. »

Dieter Peter, président

Un procédé qui, de plus, respecte l'environnement.

Concert Fabrication ltée a su profiter des ressources du Bureau fédéral de développement régional (Québec) pour concrétiser son projet. De l'aide financière oui, mais aussi des personnes ressources, des renseignements d'affaires et un accès au réseau de contacts du BFDR(Q).

Alma (418) 668-3084 1 800 463-9808 Sept-Îles (418) 968-3426 1 800 463-1707 Drummondville (819) 478-4664 1 800 567-1418 Hull (819) 994-7442 1 800 561-4353 Trois-Rivières (819) 371-5182 1 800 567-8637 Montréal (514) 283-7557 1 800 263-4689 Val-d'Or (819) 825-5260 1 800 567-6451 Québec (418) 648-4826 1 800 463-5204 Rimouski (418) 722-3282 1 800 463-9073 Sherbrooke (819) 564-5904 1 800 567-6084 Nord du Québec (514) 283-5174 1 800 561-0633 Laurentides-Montérégie (514) 283-7834 1 800 263-4689

Nos ressources... vos projets !



Bureau fédéral de développement régional (Québec)

Federal Office of Regional Development (Québec)

Canada



Chrysler Canada

Profits de 418 millions \$

TORONTO (CP) — 1993 a été une excellente année pour Chrysler Canada. Le géant automobile a enregistré des bénéfices de plus de 400 millions \$ et des ventes de 13,6 milliards, des records selon les dirigeants de l'entreprise.

Si on compare ces chiffres aux bénéfices de 328 millions \$ qu'a réalisés General Motors pour la même année, ou aux pertes de 246,7 \$ millions \$ encourues par Ford Canada, la performance de Chrysler est plus que satisfaisante, estime le président de Chrysler Canada Yves Landry.

M. Landry dévoilait hier le rapport annuel de Chrysler Canada pour l'année 1993. Selon ce document, les ventes ont grimpé de 43 pour cent en 1993 pour atteindre le chiffre record de 13,59 milliards \$, comparativement à 9,45 milliards \$ l'année précédente.

Les bénéfices avant impôts ont atteint 418,8 millions \$, ce qui contraste grandement avec les pertes de 64,2 millions en 1992.

Les bénéfices d'exploitation sont passés de 65,8 millions \$ en 1992 à 379 millions \$ en 1993.

Le rapport indique également que la vente de camions et d'automobiles a grimpé de 11 pour cent et que la part du marché de Chrysler est passée de 16,8 pour cent à 19,1 pour cent.

Finie l'image vieillotte

Selon M. Landry, cette bonne performance s'explique entre autres par le fait que la compagnie a enfin réussi à se débarrasser de son «image vieillotte».

«Nous avons fait un effort pour contrôler nos dépenses fixes.

Nous avons fait très peu de mises à pied. Nous avons amélioré la communication avec nos concessionnaires. Nous nous sommes débarrassés de l'image vieillotte en créant beaucoup de nouveaux produits qui ont eu du succès. Voilà notre recette», a expliqué M. Landry.

De fait, Chrysler lance des nouveaux modèles sur le marché à tous les six mois depuis trois ans, a-t-il poursuivi. Par contre, cette poussée s'est traduite par un nombre élevé de rappels.

Lundi, l'entreprise a annoncé son cinquième rappel depuis décembre, celui des LH construites à Bramalea en Ontario. Près de 110 000 Chrysler Concorde et New Yorker, Dodge Intre-

pid et Eagle Vision ont été rappelés à cause de défectuosité dans le filage électrique.

Voilà quelques semaines, la compagnie a dû rappeler 1100 Neon, un nouveau modèle, à cause d'une fuite d'eau dans son système d'ordinateur.

«Quand vous fabriquez beaucoup de nouveaux modèles, c'est le genre de problème qui peut arriver», a dû expliquer hier M. Landry. Malgré ces pépins, M. Landry s'est montré d'un optimiste fervent en rendant public son rapport annuel. Il croit qu'en 1996 son entreprise deviendra «le numéro 1 de l'automobile en Amérique du Nord», qu'en l'an 2000, elle détiendra ce titre à travers le monde.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Votre certificat de naissance et le registre de l'état civil



M^e Valérie Lajoie

L'an dernier, la famille Maricourt, Papa, Maman, Frérot et Soeurette, fatigués de l'hiver, remplissaient leur demande de passeport afin d'aller se réchauffer au soleil de Cuba.

Au moment d'obtenir leur certificat de naissance respectif, le tout s'est compliqué puisque les quatre (4) membres de la famille Maricourt sont nés dans quatre (4) villes différentes du Québec!

Pas facile de rapatrier les quatre (4) extraits de naissance!

La réforme du Code civil au chapitre de l'état civil a, comme but principal, de simplifier la situation en créant un seul registre d'état civil, informatisé et centralisé, administré par une personne responsable de tous les enregistrements de naissances, de mariages et de décès: le Directeur de l'état civil (D.E.C.). L'enregistrement des actes de l'état civil n'est donc plus la responsabilité du clergé ou du greffier du palais de justice. C'est maintenant au D.E.C. qu'il faut, depuis le 1^{er} janvier 1994, déclarer tout événement relatif à l'état civil, c'est-à-dire toute naissance, tout mariage et tout décès. C'est également cet officier qui est dorénavant seul autorisé à transmettre les copies, certificats ou attestations d'état civil d'un Québécois.

Pour ce qui est de l'inscription des événements affectant l'état civil d'une personne, ceux-ci sont communiqués au D.E.C. par une déclaration. Dépendamment de l'événement, la procédure de déclaration diffère un peu.

S'il s'agit d'une naissance, la personne qui a procédé à l'accouchement remplit un constat de naissance contenant les informations suivantes: date et heure de la naissance, sexe du bébé, nom et adresse de la mère, de même que celle de l'endroit où a eu lieu la naissance. Une copie du constat est remise aux parents et l'autre au D.E.C. Il appartient alors aux parents, ou à l'un d'eux, de remplir et de signer la déclaration de naissance et de la faire parvenir au D.E.C. dans les trente (30) jours de la naissance. Cette déclaration contient sensiblement les mêmes informations que le constat avec, en plus, l'état matrimonial des parents et leur lien de parenté avec Bébé. L'hôpital peut même se charger de la transmettre pour vous avec le constat, si elle est remplie durant le séjour de la maman à l'hôpital.

Le mariage aussi intéresse le D.E.C. Depuis le 1^{er} janvier 1994, les personnes qui célèbrent les mariages, qu'ils soient civils ou religieux, n'ont plus la responsabilité de les inscrire aux registres mais bien celle de les déclarer au D.E.C. À la fin de la cérémonie, le célébrant, les tourtereaux et leurs témoins signent la déclaration qui sera transmise au D.E.C. dans les trente (30) jours du mariage. Il sera important, pour que le mariage soit reconnu par le D.E.C. et inscrit au registre, que le célébrant soit autorisé par le ministre de la Justice. Vous n'avez qu'à demander à voir cette autorisation.

Même dans les moments les plus difficiles, le D.E.C. fait partie de nos préoccupations lors du décès d'une personne, il faut toujours dans les trente (30) jours de la disparition, déclarer au D.E.C. le triste événement. Un médecin remplira d'abord un constat de décès indiquant le nom et le sexe du défunt ainsi que les lieux, date et heure du décès. Un exemplaire sera transmis au D.E.C. et un autre à la personne chargée de déclarer le décès, c'est-à-dire un proche du défunt. Les renseignements qu'elle contient sont les mêmes que le constat auxquels on ajoute les lieux de naissance et de mariage, son dernier domicile, le nom de ses parents et conjoint ainsi que le mode de disposition de son corps. Il est possible, à votre demande, que le directeur des funérailles transmette pour vous, la déclaration et le constat.

Tous ces événements qui sont enregistrés servent de preuve de votre état civil.

Lorsque l'état civil d'une personne est modifié par suite d'un jugement, par exemple dans le cas d'un divorce, le registre de l'état civil sera modifié en conséquence sur notification du jugement au D.E.C. par le greffier du Tribunal.

Lorsqu'on vous demande une preuve de votre état civil, vous pouvez obtenir trois (3) types de documents:

1. **La copie:** c'est une reproduction de toutes les énonciations de l'acte dont vous voulez une preuve. Elle contiendra donc la naissance ainsi que le mariage et/ou le décès;
2. **Le certificat:** il contiendra seulement les énonciations relatives au fait certifié, par exemple les informations relatives à la naissance;
3. **L'attestation:** elle portera seulement sur la présence ou l'absence d'une mention à l'acte, par exemple pour attester qu'il n'y a pas eu un divorce d'inscrit sur l'acte de mariage.

Naturellement, il y a des frais exigibles pour obtenir ces documents.

Cette année, le voyage dans le sud de la famille Maricourt sera au moins simplifié au moment d'obtenir leur certificat de naissance!

M^e VALÉRIE LAJOIE

CONCOURS Bon Voyage



QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Notre gagnante cette semaine

Annie Lavoie
65, Jacques Bacon
Chicoutimi



Sur la photo nous apercevons notre gagnante Annie Lavoie recevant son prix des mains de M. Yvon Girard, directeur de la publicité au Quotidien.

En collaboration avec:



EN BREF

Remaniement de la direction de Téléglobe

MONTREAL (PC) — M. Charles Sirois devient le nouveau président du conseil d'administration de Téléglobe, cette responsabilité s'ajoutant à celle de chef de la direction qu'il assume depuis mai 1992.

Le conseil d'administration a du même coup approuvé la nomination de M. André Lebel, président et chef de la direction de Téléglobe Canada, au poste de président et chef de l'exploitation de Téléglobe inc.

Processus d'expropriation complété

MONTREAL (PC) — La Corporation du Groupe La Laurentienne annonce que le processus d'expropriation, visant les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote qui n'avaient pas été déposées dans le cadre de l'offre publique d'échange le 22 décembre 1993, a été complété en date du 15 février dernier.

Cain, Lamarre, Wells Avocats

Michael H. Cain, c.r.	François Lamarre, c.r.	Paul Casgrain
Guy Wells, c.r.l.	Raynald Brassard	Carl Lachance
Alain Côté	Pierre Simard	Pierre Tremblay
François G. Tremblay	Jean Dauphinais, M.Fisc.	Jacques Babin
André Tremblay	Rita Vaillancourt	Richard Bergeron
François Bouchard, M.A.	France Bergeron	Serge LeBel
Chantal Lavallée	Réjean Marceau	Gina Doucet
Suzanne Courchesne	Christine Flaherty	Denis Bonneville
Louis Coulombe	Valérie Lajoie	Richard Gaudreault
Sandra Giguère	Isabelle Racine	Karim Amégan

* Agent de marque de commerce

BUREAU DE CHICOUTIMI
255, rue Racine Est, Bureau 600, B.P. 5420
CHICOUTIMI (Québec) G7H 6J6
Tél.: (418) 545-4580 - Télécopieur: (418) 549-9580

BUREAU DE JONQUIÈRE
3750, boulevard du Royaume, Bureau 201
JONQUIÈRE (Québec) G7X 0A4
Tél.: (418) 895-4580 - Télécopieur: (418) 547-9580

BUREAU DE MONTRÉAL
1, Place Ville-Marie, Bureau 3303
MONTRÉAL (Québec) H3B 3N2
Tél.: (514) 383-4580 - Télécopieur: (514) 393-9590

BUREAU DE VILLE DE LA BAIE
1262, 6^{ème} Avenue
VILLE DE LA BAIE (Québec) G7B 1R4
Tél.: (418) 544-4580 - Télécopieur: (418) 544-0940

Petites annonces

HEURES D'AFFAIRES

8 h 30 à 12 h
13 h 30 à 16 h 25
du lundi au vendredi

Nous prenons
les annonces classées
au comptoir sur
l'heure du midi.

Les annonces classées
du Progrès-Dimanche
jusqu'au vendredi 16 h
précédant la publication.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11 h 30 la veille de parution. Aucune correction et annulation d'annonce ne seront acceptées le vendredi entre 8 h 30 et 13 h 30. Nous nous réservons le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?

Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

INDEX

HABITATIONS/IMMEUBLES
TERRAINS / 1 À 21

VÉHICULES / 30 à 43

EMPLOI/ENSEIGNEMENT / 50 à 53

DIVERS / 59 à 78

MESSAGES PERSONNELS
AVIS / 80 à 82

SPORTS / LOISIRS / 100 à 109

TARIFS

En vigueur le 1^{er} janvier 1994 10 mots ou moins

QUOTIDIEN PROGRÈS-DIMANCHE

1 jour 6,17 \$ 8,10 \$

2 jours 7,45 \$

3 jours 8,77 \$

4 jours 9,84 \$ PLUS 7 % T.P.S.

5 jours 11,00 \$ et 4 % T.V.Q.

6 jours 12,80 \$

Mots additionnels: 0,37 \$ mot/par semaine

Lettrage majuscule: 3,00 \$ par semaine

Caractères gras: 3,00 \$ par semaine

Encadrement: 3,00 \$ par semaine

Titre centré: 3,00 \$ par semaine

PRIÈRES:.....35,00 \$ / + taxe 11,28 %

AVIS DE DÉCÈS:.....60,00 \$ / + taxe 11,28 %

Aucune facturation.

Acceptons les chèques,



• 545-4014
SAGUENAY

• 668-4506
ALMA et les environs

• 679-3832
SAINT-FÉLICIEN et les environs

1051, BOUL. TABLOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

01 A partager

CHICOUTIMI. POUR COHABITER, femme sérieuse seulement, chez couple sans enfant. Tél.: 549-3621.

04 Blocs appartements

BLOC APPARTEMENT, 8 logements, vente cause maladie. Tél.: 543-4963.

CHICOUTIMI, centre-ville, 4 logements, bonne rentabilité, toujours loué. Tél.: 543-5652.

CHICOUTIMI: Côte de Réserve, 3 logements, rénové, bon prix. Tél.: 547-8809.

LA-BAIE: bloc 6 logements, centre-ville Port-Alfred, près Palais Municipal. Tél.: 544-8578 après 17h00.

06 Chalet à louer

ANSE ST-JEAN: condo ski, au pied du Mont Edouard. Tél.: 542-3435.

07 Chambres à louer

ADJACENT au Cégep-Hôpital-Université: chambres avec entrée indépendante. Personne sérieuse. Tél.: 549-4415.

AVEC CABLE, propre, moderne, tranquille. Tél.: 690-1907.

CHICOUTIMI (arrière Maison-de-la-Press): superbe belle chambre, entrée indépendante, cuisine, réfrigérateur, micro-ondes, téléphone, T.V. couleur avec câble, stationnement. Tél.: 545-1100 (après 17h00).

CHICOUTIMI, chambre avec accès à tout. Fait ton prix. Tél.: 693-7903.

CHICOUTIMI: grandes chambres, modernes, salon, cuisine, télévision, stationnement, buanderie. Tél.: 690-2389 jour, 690-0080, soir, Yvon.

CHICOUTIMI: chambre avec ou sans pension. Tél.: 696-1635, demandez Louise.

CHICOUTIMI: cuisine commune, salon, buanderie gratuite, \$150/mois, tél.: 545-9847.

CHICOUTIMI: moderne, près place saguenay, réfrigérateur personnel, laveuse, sècheuse. Tél.: 549-7689, 696-1633.

CHICOUTIMI: Près Cégep, centre d'achats et Université, très belle chambre, cuisine commune, entrée indépendante, quartier Polyclinique. Tél.: 698-0182.

CHICOUTIMI: rue Bossé, grandes chambres, très propre, cuisine communautaire, laveuse, sècheuse, stationnement. Tél.: 543-9003.

JONQUIÈRE: rue Ste-Berthe, chambre pour non fumeur avec tous les services, libre immédiatement. Personne sérieuse seulement. Tél.: 542-2525.

08 Commerces à vendre

EPICERIE, secteur Jonquières. Tél.: 547-3550, Jean-Yves.

POUR INVESTISSEURS possédant bon capital, franchise "Centre du Raison Fines Lames", en opération, Place du Royaume. Gaston Guay, 545-2474, 698-4242.

09 Commerces à louer

BAR A LOUER, Chicoutimi, rénové, équipé, chauffé, éclairé, bien situé. Tél.: 690-8724, pagette.

10 Condominiums

CHICOUTIMI: à 5 minutes, de Place du Royaume, 4.1/2, 835 pieds carrés, 49,500\$. 5.1/2, 1000 pieds carrés, 59,500\$. Piscine extérieure. Prix négociable. Tél.: 693-3383.

13 Fermes

LATERRIÈRE, Rang St-Pierre, petite ferme comprenant grand terrain très bien aménagé, maison de neuf pièces avec étable 38x80 très propre et 2 bâtiments de service, pour informations 678-1340, 678-9294, 678-1923.

15 Locaux à louer

ARVIDA, 2732 Boulevard Saguenay, petit centre commercial, 1,550 à 1,860 pieds, pour salon de coiffure, commerce ou professionnel. Bureau: 543-4622.

CHICOUTIMI, superbe local pour salon d'esthétique et de massage, disponible maintenant. Aussi local 620 pieds carrés, et 915 pieds carrés, libres immédiatement. Aussi local 1,250 pieds carrés. Tél.: 543-7966.

BATISSE A LOUER, 1135 RUE MANIC, PARC INDUSTRIEL, 1,200PI.CA., COMPRENANT PARTIE BUREAU, ENTREPÔT, 2 GRANDES PORTES ARRIÈRE. POUR INFORMATIONS, CAROL OU JOHANNIE FILLION. TEL: 543-4405 JOUR, 695-4119 SOIR.

BUREAU d'affaire moderne très propre, 1er étage, chauffé, 1,200 pieds.carré, conviendrait très bien pour assurance, professionnel ou commerce de tout genre. 950\$/mois, 2372 St-Hubert Jonquières. Tél.: 547-6611 jour, 542-3919 soir, M. Bergeron ou Mme St-Gelais.

JONQUIÈRE: centre ville, secteur des bars. Aménagé, équipé pour bar ou restaurant. Tél.: 547-6022.

CHICOUTIMI, 1,000 à 4,000 pieds, édifice Caisse Populaire, Boulevard Barrette, pour médecin, professionnel, commerces de gros et détails. Bureau 543-4622.

CHICOUTIMI: centre-ville, entrepôt, rez-de-chaussée, 342 Du Havre, 3,400 pi.carr., chauffé, \$1,000/mois. C. Hudson, tél.: 543-6017.

CHICOUTIMI: situé arrière place du Royaume de 500 à 1000 pieds carré, 50\$/le pied carré. Tél.: 693-3383.

JONQUIÈRE: St-Dominique, 700 pieds carrés, chauffé, 2ième étage, vitré, idéal pour professionnel. Tél.: 696-2001 Georges.

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises aussi entrepôts. Tél.: 549-3065.

16 Logements à louer

A 5 MINUTES de Place Royaume, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 835 pieds carrés, 5.1/2, 1,000 pieds carrés. Piscine extérieure. 1 mois gratuit. Tél.: 693-3383.

A BIEN SE LOGER: 3.1/2, semi-meublé, eau chaude fournie, entrée contrôlée, laveuse, sècheuse. Boulevard Renaud, \$295. Tél.: 690-3349.

ALMA, grands 4.1/2, 5.1/2, rue des Mélières, grand stationnement. Roland. 668-6714, 543-7966.

ARVIDA, 2.1/2 à 5.1/2, possibilité meublé, chauffé, éclairé, très propre. Tél.: 548-8643.

ARVIDA, quartier St-Mathias, 4.1/2, chauffé, non éclairé, 425\$/mois, libre 1er avril. Tél.: 548-4042.

ARVIDA: dans bloc de 6 logements, grands 4.1/2, chauffés, éclairés, porte-patio, près des services, libres immédiatement ou réservez pour juillet. Tél.: 693-9075.

ATTENTION: Quartier Université, près Polyclinique, 4.1/2 meublé, semi-meublé ou non meublé, peinturé à neuf, tapis lavés, déneigement, conciergerie et entrée avec accès contrôlée, piscine l'été.

LA-BAIE: 3.1/2, 4.1/2, construction de béton, ascenseur, prix très abordable. Tél.: 693-4242, 549-1200.

BEAU 3.1/2, fenêtres panoramiques, bordure rivière, chauffé, éclairé, poêle combustion lente, meublé au complet, 8 minutes de Jonquières. 400\$/mois. Tél.: 547-1877.

CHICOUTIMI: 2.1/2, meublé, 760 Chemin Sydenham, près Université, Cégep, 270\$/mois. Tél.: 698-1368.

2.1/2, meublé, chauffé, éclairé, Rivière-du-Moulin, 300\$. Tél.: 549-8718.

CHICOUTIMI, 3.1/2, chauffé, éclairé, près des centres d'achats. Roland, 690-2396, en tout temps 543-7966.

CHICOUTIMI, 4.1/2, grand, 5 ans, entrée indépendante, porte-patio, \$440. Tél.: 549-5391.

CHICOUTIMI, 4.1/2, arrière Place-du-Royaume, rénové, propre, non chauffé, non éclairé, 450\$/mois. Tél.: 690-3014.

CHICOUTIMI, 5.1/2, jumelé, 389 Malraux, 570\$/mois, non chauffé, non éclairé, tél.: 698-2990.

CHICOUTIMI: 4.1/2, 2 minutes de Place du Royaume, propre, moderne, libre immédiatement, 475\$/mois. Tél.: 548-2421.

CHICOUTIMI: 4.1/2, près place du Royaume, endroit tranquille, très propre, possibilité chauffé éclairé. Tél.: 690-6308.

CHICOUTIMI: 4.1/2, près centres d'achats, bien insonorisé, 1641-1631 Des Grands-Ducs. Aussi disponible 581 des Pigeons. Tél.: 696-1158, 545-1930.

CHICOUTIMI, grand 2.1/2, poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, entrée indépendante, rénové, endroit tranquille. Disponible 1er avril. Tél.: 693-6642, 698-1227.

CHICOUTIMI, 2.1/2, chauffé, meublé, éclairé, secteur de la Cathédrale. Prix spécial. Aussi 3.1/2, semi-meublé, Jacques-Cartier. Tél.: 545-2321.

CHICOUTIMI-NORD, grand 4.1/2, tapis mur-à-mur, porte-patio, remise intérieure, chauffé, éclairé. Tél.: 549-8771, 549-3977.

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2 \$370., 5.1/2 \$485. Non chauffés, non éclairés. Libres immédiatement. Tél.: 693-1982.

CHICOUTIMI-NORD, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, près de Polyvalente Charles-Gravel, chauffés, eau chaude. Un mois gratuit. Prix compétitif. Tél.: 543-5330, 549-2380, en tout temps paget vocal 696-7365, 543-7966.

CHICOUTIMI-NORD, 3.1/2, rue Roussel, non chauffé, non éclairé. Tél.: 696-7365, radio-chasseur vocal 543-7966.

CHICOUTIMI-NORD, grand 5.1/2 fini moderne, près de Charles-Gravel et de tous les services, stationnement double, secteur boisé; pour informations 678-1340, 678-1923.

CHICOUTIMI-NORD, Ste-Claire, 2.1/2, meublé, chauffé, éclairé. \$300/mois. Tél.: 549-6480.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, beau 4.1/2, repeint à neuf, immeuble récent, stationnement asphalté, endroit tranquille, très propre, demi-sous-sol. SPECIAL JUSQU'EN MARS 325\$/mois. Non chauffés, non éclairés. Libre immédiatement. Tél.: 549-9343, après 18h00.

CHICOUTIMI-NORD: grand 5.1/2, remise intérieure, porte-patio, balcon, très propre, 425\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 549-9343 après 18h00.

CHICOUTIMI-NORD: à sous-louer, 4.1/2, construction neuve, tapis, céramique, secteur Laure-Conan, 480\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 545-3231.

CHICOUTIMI: A SOUS-LOUER, 4.1/2, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, 320\$/mois. Tél.: 698-0264 (après 18h00).

CHICOUTIMI: 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, près Université, centres d'achats. Possibilité location au mois. Tél.: 543-4037, 543-9365.

CHICOUTIMI: 3.1/2, grand, sous-sol de maison, 350\$/mois, chauffé, éclairé. Tél.: 549-0705 laissez message.

CHICOUTIMI: 3.1/2, meublé, chauffé, repeint à neuf, tranquille, près centres d'achats. Tél.: 549-1399.

CHICOUTIMI: 3.1/2, MEUBLE, STATIONNEMENT, TERRAIN PAYSAGE, PRES PLACE ROYAUME, 1555 DES GRANDS-DUCS, \$350. 3.1/2 MEUBLE, STATIONNEMENT, 2IÈME ETAGE, 441 PLACE D'ARMES, \$295. TEL.: 549-4322, TREPIN, LAISSER MESSAGE.

CHICOUTIMI: 3.1/2, non meublé, 320\$/mois OU meublé au complet 350\$/mois, stationnement. Tél.: 543-1122.

CHICOUTIMI: 4.1/2, 1285 père Honorat, non chauffé, non éclairé, entrée laveuse, sècheuse, remise intérieure. Tél.: 545-8877, 698-2815 soir.

CHICOUTIMI: 4.1/2, 1223 Joseph Dandurand, côté de jumelé, pas d'escalier, 480\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre mars. Tél.: 545-2324.

CHICOUTIMI: 4.1/2, 2 minutes de Place du Royaume, propre, moderne, libre immédiatement, 475\$/mois. Tél.: 548-2421.

CHICOUTIMI: 4.1/2, près place du Royaume, endroit tranquille, très propre, possibilité chauffé éclairé. Tél.: 690-6308.

CHICOUTIMI: 4.1/2, près centres d'achats, bien insonorisé, 1641-1631 Des Grands-Ducs. Aussi disponible 581 des Pigeons. Tél.: 696-1158, 545-1930.

CHICOUTIMI: 4.1/2, qualité supérieure, propre, porte-patio, intercom, entrée contrôlée, proximité Place Royaume. Tél.: 696-1175.

CHICOUTIMI: beau et grand 4.1/2, chauffé, éclairé, libre immédiatement. \$630.00. Tél.: 544-8123.

CHICOUTIMI: Côte de la Réserve, 3.1/2, eau chaude fournie, \$275/mois, un mois gratuit. Tél.: 547-8809.

CHICOUTIMI: près centres d'achats, 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé 400\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 543-8810.

CHICOUTIMI: quartier St-Joachim, 3.1/2, libre 1er avril, chauffé, non éclairé, eau chaude fournie. Tél.: 690-2378 (après 18h00 et fin-de-semaine).

CHICOUTIMI: rue Angoulême, près Dominique-Racine, studio, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, Tél.: 549-5537, paget 690-8605.

CHICOUTIMI: très grand 4.1/2, moderne, demi-sous-sol, bien éclairé, secteur Barrette, 385\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 543-7685.

ETUDIANTS(ES) INSCRITS(ES) à QUEBEC: Vous cherchez un logement, à pied Université Laval, Cégep Ste-Foy, nous disposons de 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, chauffés, éclairés. Tél.: 1-655-7890.

JONQUIÈRE, 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé.

5.1/2, non chauffé, non éclairé. Tél.: 547-3924.

JONQUIÈRE, 4.1/2, Boulevard des Etudiants, secteur Kénogami, \$355/mois, eau chaude fournie. Tél.: 543-7966, 542-8182.

JONQUIÈRE, 4.1/2, chauffé, éclairé, près des Galeries Jonquières ou quartier St-Georges. Clara. 542-9459, 543-7966.

JONQUIÈRE, 4.1/2, non chauffé, non éclairé, 2ème étage, \$310/mois, libre 1er mai. Tél.: 672-6256.

JONQUIÈRE: près Cégep, 4.1/2, 5.1/2 neufs, entrées indépendantes, porte-patio, stationnement déneigé, non chauffés, non éclairés, \$460 et \$550/mois, 1er juillet. Tél.: 547-0064, 547-0078.

JONQUIÈRE: 1 MOIS GRATUIT, 4.1/2, moderne, spacieux, chauffé, eau chaude fournie, conciergerie, local de rangement, près cégep. Tél.: 547-4373, 548-7365, 542-4419.

JONQUIÈRE: 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé, très bien situé, secteur cégep. Tél.: 542-3181, 547-8662.

JONQUIÈRE: 4.1/2, 3769, 3792, Ste-Cécile, construction récente, déneigé, non chauffé, non éclairé, \$370, 440\$/mois. Tél.: 547-3571, 695-2964.

JONQUIÈRE: 4.1/2, chauffé, éclairé, rue Bergeron. Tél.: 547-2794, 543-7966.

JONQUIÈRE: 4.1/2, non chauffé, non éclairé, remise, porte-patio, balcon, près centre-ville, 390\$/mois. Tél.: 547-3873.

JONQUIÈRE: Boul. du Royaume, 3.1/2, non chauffé, non éclairé, rénové à neuf, 270\$/mois. Tél.: 547-6073 (soir).

LA-BAIE, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, secteur Bagotville, un mois gratuit. Réal, 544-6163, 543-7966.

LA-BAIE, 3.1/2, chauffé, éclairé, rue du Perron, des Saules, un mois gratuit. Peinture fraîche, tapis neuf. Patrick, 544-4361, 543-7966.

LA-BAIE, 4.1/2, 5.1/2, rue du Côteau, non chauffé, non éclairé, 1 MOIS GRATUIT. Tél.: 544-4361, 543-7966.

LA-BAIE, rue Adélar-Grenon, 4.1/2, très propre, face Polyvalente. Tél.: 697-0806, 690-3612, 547-5286.

LA-BAIE: 4.1/2, salon double, très propre. Tél.: 544-2683.

LATERRIÈRE, rue du Boulevard, 4.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, un mois gratuit. André, 678-9019, en tout temps 543-7966.

LATERRIÈRE: 3.1/2, poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse compris, à 2 kilomètres de la Base. Tél.: 678-9977, 690-1535.

LATERRIÈRE: duplex neuf, 4 chambres, salon, cuisine, dinette, 2 salles de bain, salle de lavage, patio 12x27, prêt en mars. Tél.: 678-1340, 678-1923.

ST-FULGENCE: grand 6.1/2, non chauffé, non éclairé, très propre, remise extérieure, disponibilité d'emménager rapidement. 3605/mois. Tél.: 674-2610, 674-9291.

CHICOUTIMI (Côte-Reserve): 4.1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 545-1705, 543-2430.

ST-JEAN-EUDES 3.1/2, 4.1/2, très propres, chauffés, éclairés. A VOIR! Tél.: 548-1351 (après 17h00).

17 Maisons à vendre

A PRIX ABORDABLE, aucun acompte requis, 1204 Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-8338.

A VENDRE MAISON: Route Coulombe, Shipshaw, superbe résidence tout brique, 3 chambres, 2 vastes salons, salle à manger, cuisine avec poêle et plaque chauffante, broyeur, 1 salle de bain complète et 1 de service, garage double avec portes neuves en acier. Vaste terrain aménagé, clôturé et avec une remise. Téléphoner à 549-6310 le soir ou laissez votre message, nous vous rappellerons.

A VENDRE MAISON: Route Coulombe, Shipshaw, superbe résidence tout brique, 3 chambres, 2 vastes salons, salle à manger, cuisine avec poêle et plaque chauffante, broyeur, 1 salle de bain complète et 1 de service, garage double avec portes neuves en acier. Vaste terrain aménagé, clôturé et avec une remise. Téléphoner à 549-6310 le soir ou laissez votre message, nous vous rappellerons.

ARVIDA, maison neuve, garage double isolé, coin St-Amand et St-Etienne, secteur St-Philippe; pour informations 678-1340, 678-9

FORD AEROSTAR XL SPORT 1993, tout équipé, 14.600 kilomètres, en location, balance de 20 paiements 4385\$ ou 17.900\$. Tél.:690-0498.

HONDA CIVIC DX 1990, 120.000 kilomètres, très bon état, 6.500\$. Tél.:679-1549.

HONDA CIVIC fam. 1988, 5 vitesses, 137.000 kilomètres, très très propre, cotation 6.400\$, prix 4.900\$, gris-vert. Tél.:698-2888, 543-1232, Gerry.

LUMINA Z-34, 1992, noire, toute équipée, 47.000 kilomètres, balance de garantie. Tél.:672-6292.

MAZDA 323 LX, 1989, berline, 4 portes, automatique. Tél.:543-0305.

MAZDA 626 LX, 1989, automatique, très propre. Tél.:547-4482.

PONTIAC 2000, 1983, automatique, 4 portes, 150.000 kilomètres. 1.000\$ négociable. Tél.:544-7524.

PONTIAC SUNBIRD, 1989, 2 portes, manuelle, peinture neuve.

CHEVROLET CORSICA, 1988, 4 portes, moteur V6, peinture neuve, automatique.

CHEVROLET, 1985, pick-up S10, 5 vitesses, peinture neuve, king cab.

NISSAN PICK-UP 1987, king cab, 5 vitesses, noir.

TEMPEST, 1989, blanc, automatique, V6, 4 portes, air climatisé.

FORD, 1984, king cab, automatique, F150, très propre.

PLYMOUTH VOYAGER 1986, 7 places, très propre.

AUTO NORD 2250 ENR. Tél.:698-2250.

SUBARU JUSTY, 1989, automatique, 2 portes, très bonne condition, 2.800\$. Tél.:696-0949.

TOYOTA COROLLA FAMILIALE, 4x4, 1992, 60.000 kilomètres, balance garantie 60.000 kilomètres. Tél.:673-7205.

TRACKER 1989, convertible, 5 vitesses, 4x4, 71.000 kilomètres, 7.500\$ négociable. Tél.:693-0135.

VOLVO 740 GLE 1985, très bonne condition, tél. 690-0033.

32 Bateaux à vendre

BATEAU-MAISON ESPADON, 24 pieds, moteur Evinrude 50h.p., valeur 12.000\$, laissé 8.500\$. Tél.:693-0848.

PETERBOROUGH 20 pieds, 1989, Open Deck, pied et moteur Mercruiser, 165h.p., excellente condition, tél. 668-2857.

33 Camions à vendre

AUTOMOBILE J.M. Camion GMC Sierra SLX, 4x4, 1989, 305 automatique, 85.000 kilomètres, garantie jusqu'à 100.000 kilomètres, 11.995\$. Tél.:693-8830.

DATSUN 1982, club-cab, 4x4, 1.095\$. Tél.:693-8830.

FINANCEMENT SUR PLACE BRONCO 4x4, 1985, 106.000 kilomètres, toit ouvrant, marche-pied, 2.500\$ négociable. Tél.:547-4455.

CAMION CHEVROLET Silverado 1992, 1/2 tonne, bas millage, full air, siège baquet, cab allongé, 4x4, balance garantie du fabricant. Garantie sur moteur diesel jusqu'à 160.000 kilomètres. Auto Nord, 2250 Roussel Chicoutimi-Nord, Tél.:698-2250.

FORD F-250 1990, 5 vitesses, V-8 302, 4x4, air climatisé, 53.000 kilomètres, état neuf, 12.500\$. Tél.:275-1256.

JEEP WAGONNER 1989, 4 portes, V-6, automatique, 118.000 kilomètres, excellente condition. Tél.:690-2132 (après 21h00).

JIMMY 1987, 4x4, automatique, mécanique A-1, 5.500\$ négociable. Tél.:548-6904.

PANEL FORD E-150 1984, bonne condition. Tél.:678-9690.

PANEL GM SAFARI 1986, propriétaire unique, propre, 3.000\$. Tél.:545-7929, soir.

PICK-UP GMC 1981, 1/2 tonne, automatique, 4x4, peinture neuve, mécanique A-1, 3.300\$ négociable. Tél.:549-4518.

PICK-UP Nissan 1988, king-cab, 81.000 kilomètres, 5 vitesses, boîte fibre de verre, toit ouvrant, radio-cassettes, état neuf, 6.200\$. Tél.:548-8757 après 17h00.

TRACKER 1991, à vendre ou échanger pour pick-up 4x4 de même valeur ou moindre. Tél.:695-4275, Jean.

34 Machinerie

DÉROULEUSE à balle ronde 1992, de marque Wic. Tél.:349-8675.

Boom de bûcheron mécanique, 227 Caterpillar, refait à neuf.

2 "FINAL DRIVE", 227 Caterpillar. Tél.:251-5129, Alain St-Pierre.

PELLE CASE 220, 1984, excellente condition. Tél.:547-0938.

TRANSPORTEUR TIMBER JACK, 1973, excellente condition. Possibilité de travail immédiatement. Tél.:544-6928, 544-1254.

36 Motoneiges à vendre

ALPINE 1983, 1987, moteur 503, 3 vitesses. Tél.:481-2709.

ARCTIC CAT JAG AFS 1989, 440, 6.000 milles, \$1.600. Tél.:698-2641.

ARCTIC CAT PROWLER 2 niveaux, marche-arrière, 1993, 1.800 milles, casque, habit, équipement, tél.:275-5008.

2 YAMAHA PHAZER 1991, électriques, rouge et blanc, état neuf: 1 régulière 1.800 kilomètres, 4.200\$; l'autre long track, 1.200 kilomètres, 5.200\$. SLEIGH en aluminium 18'x5', même couleur, 350\$. 2 HABITS Yamaha, état neuf, une pour femme Large (noir, blanc et rose), l'autre pour homme Large (noir, blanc et rouge). 2 CASQUES Full face, même couleur que les habits. Demi-prix. PRIX SPECIAL POUR L'ENSEMBLE. Tél.:549-9250.

ARTIC CAT EXT 1991, long track, marche-arrière, siège double, patin teflon. Tél.:542-9978.

ARTIC CAT PANTHERA, 1993, 760 milles. Accepterais échange sur moto de route. Tél.:548-9146, 548-3059.

ARTIC CAT, Wildcat 700 EFI, 1994, 850 milles, avec remorque double. Tél.:1-849-5068 après 20h00.

AUBAINE! MACH-I 1989, 9.500 kilomètres, siège double, pousse et poignées chauffants, 2.200\$. Tél.:349-3591.

BOMBARDIER Safari L, 1992, 1.500 kilomètres, plusieurs options et équipement inclus. 3.000\$ négociable. Tél.:690-2963.

CHEYENNE 1989, reculons, état neuf, 5.300 kilomètres, 2.500\$. Tél.:547-2723 (après 13h00).

DÉSIRE ACHETER Bombardier MX 1987, état de marche ou défectueux. Tél.:695-0032.

FORMULA MX LONG TRACK, 1991, 2.800 kilomètres, très propre, 4.000\$. Tél.:679-3386.

FORMULA PLUS XTCE 1991, long track, très bon état, prix à discuter. Tél.:544-0900.

FORMULA PLUS, Long-Track, 1991, 7.000 kilomètres, état neuf, prix à discuter. Tél.:698-6277.

POLARIS 650, 1990, très bon état, 3.300\$ négociable. Tél.:698-0249.

POLARIS INDY 500, 1990, 9.000 milles, \$2.800. Tél.:698-2641.

POLARIS RXL 1992, comme neuve, 500 milles. Tél.:678-2656.

RECHERCHE YAMAHA ENTICER 1987-1988-1989-1990, Long Track, marche-arrière, bonne condition, entre \$1.000 et \$1.500. Tél.:544-2343.

SCANDIC 1987, long track, reculons, poignées chauffantes, skis de teflon, très bon ordre, 2.000\$.

CITATION 1980, très bonne mécanique, 1.000\$.

Tél.:543-1581 (jour), 673-3739 (fin de semaine).

TUNDRA LT, 1988, moteur refait à neuf, 1.600\$. Tél.:548-7801 après 17h00.

YAMAHA BRAVO 1983, court, 250cc, \$500 ferme. Tél.:549-3692.

YAMAHA EXCITER 1992, poignées chauffantes, très bonne condition. Tél.:343-2011.

37 Pièces et accessoires

ACHAT AUTOS ET CAMIONS USAGES PAYONS COMPTANT. ASSUMONS LE REMORQUAGE. VENDONS PIÈCES ET PNEUS USAGES. NOTRE DEVISE: PAYONS ET VENDONS LE MEILLEUR PRIX. G. BOUCHARD AUTOS ENR. TEL:545-9537, 673-3917.

ACHAT AUTOS ET CAMIONS USAGES PAYONS COMPTANT. SANS FRAIS DE REMORQUAGE. AUSSI PIÈCES D'AUTOS USAGÉES DEPUIS 35 ANS EN AFFAIRES. GILBERT AUTOS INC., 543-8361.

ATTENTION PARLONS PNEUS, PARLONS PRIX: pneus d'hiver, 12, 13, 14, 15 pouces, prix imbattable. \$70.00 pour 4 pneus. Aussi achat de pneus usagés. Tél.:549-4518. Multi-Pneus E.B. Enr.

AUTOMOBILES JM ENR., 2660 Boulevard Ste-Genevieve, Chicoutimi-Nord. Pneus neufs et usagés, de toutes grandeurs. Aussi pose et balance-ment \$6.25. Pose de freins, silencieux, amortisseurs, mise au point, changement d'huile, etc. Prix compétitif. Visa et MasterCard acceptée. Tél.:693-8830.

GRATTE FISHER toute équipée. Etat neuf. \$1.200, avec accouplement. Tél.:669-0838.

38 Remorques à vendre

REMORQUE 8x24' double roues, freins électriques, bonne condition. Coût 3.000\$ laissé demi-prix. Tél.:549-9731.

39 Campeurs à vendre

MOTORISE CAMPWAGON, 1988, DODGE RAM 318. Tél.:549-9493.

50 Enseignement / cours

FRANCAIS, mathématiques, comptabilité, primaire, secondaire, consultant, thérapie, raccrochage, adulte. Tél.:545-2197.

51 Occasion d'affaires

CLUB LYS D'OR INC. Concession, vente de produits québécois, territoire protégé, entraînement, investissement moyen \$3.000. Revenus possibles entre \$25.000 et \$100.000. Tél.:672-4740, Franck.

DEPANNEUR: Opportunité de créer votre propre entreprise, en apportant du nouveau, avec un investissement minime. 629 Audet, Chicoutimi. Tél.:548-5164.

GOVERNEMENT: prêts, subventions pour petites entreprises, nouvelles, existantes. Tél.:1-514-728-0594.

52 Offres de services

A BAS le stress, massage: pour une détente complète. Ouvert 7 jours. Appelle au 698-2709.

A BAS LES PRIX à \$10.00 l'appel. REPARATION, ACHAT, VENTE, laveuse, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, aspirateur. L'AS ELECTRO MENAGER ENR. Tél.:545-1942. Aussi service de soir.

A BAS PRIX: \$14.95/l'appel (Chicoutimi, Jonquière, LaBaie) réparation de cuisinière, sècheuse, laveuse, réfrigérateur, four micro-onde. Technicien 20 ans d'expérience. COIN DE L'ELECTRO-MENAGER, 545-7633.

A C CONCIERGERIE

Lavage de murs, vitres, entretien de bureau, résidentiel et commercial. Estimation gratuite. Tél.:543-6004.

ABBATTRE: Bien bon CENTRE DE MASSAGE, masseuses, masseurs professionnels. Pour détendre mal de dos, stress, sciatique, entorse. Tél.:542-6200.

BRONZAGE: Que diriez-vous de payer seulement 5.75\$ pour des tubes turbo? Promotion valide jusqu'au 5 mars 1994.

Vente de crèmes, tubes, plexiglass, désinfectant, conseils pour l'entretien.

Vente et achat de lits (C.S.A.) - Réparation complète.

Prix compétitifs. Tél.:547-1602 (Nicole).

COMPTABILITE pour PME, états financiers, impôts, incorporations. Rapports TPS, TVQ, paies. Prix compétitifs. Tél.:543-3082.

DAME, offre services pour ménages/grands ménages pour particuliers et/ou bureaux. Tél.:547-8035.

DONNES-TOI du temps pour un massage relaxant. Tél.:549-3242.

ELECTRICITE, plomberie, menuiserie de rénovation ou d'entretien. Tél.:547-8511 (demandez Yves).

TU AS BESOIN DE DETENTE? Une relaxation totale. Un appel à notre bureau pour un massage avec de jolies jeunes filles. Discretion assurée. Sur rendez-vous seulement. Tél.:695-5008.

HOMME offre ses services comme peintre. Tél.:542-1171.

IMPOT PLUS ENR. Rapports d'impôts pour particuliers. Compétence et expérience à votre service. Informations: 548-4157.

IMPOTS: Martin & Parent Enr., prix concurrentiel, 7 années d'expérience, I. Tél.:547-2426.

L'AVENIR par les cartes, tarot, numérologie, clairvoyance. Sur rendez-vous. Enregistrement disponible. Tél.:690-3619, Danielle.

SALON MASSAGE: très discret, satisfaction garantie. Relaxation, détente sont à l'honneur. Viens nous rencontrer. Sur rendez-vous. Tél.:698-4168.

NOUVEAU service de massage. Pour informations: 698-2908.

NOUVELLE GARDERIE accréditée en milieu familial, 2 éducatrices possédant bacc. adaptation scolaire et formation techniques de garde. Tél.:543-1175.

PLOMBERIE, menuiserie, plastrage, peinture, finition de sous-sol, estimation gratuite. Spécial: hiver. Tél.:549-4748.

RAPPORT d'impôt, comptabilité, TPS et TVQ, prix concurrentiel pour un vrai service spécialisé. Tél.:698-2066.

RECONDITIONNEMENT DE MINUTERIE: laveuse, sècheuse, poêle, 12 mois garantie. Appareil-O-Sag Inc., 1662, boulevard St-Paul, Chicoutimi. Tél.:545-1459, 549-9607.

SOUMISSION POUR TOUTES RÉPARATIONS A VOTRE PROPRIÉTÉ: (changer fenêtres, portes et revêtement extérieur ou autres). Possibilité de subvention gouvernementale si vous répondez aux normes demandées. Tél.:693-3383.

VOUS DESIREZ RENOVER VOTRE PROPRIÉTÉ. CENTRE D'INFORMATION SUR LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS JUSQU'À 75% DU GOUVERNEMENT. INFORMATIONS GRATUITES. TEL.: 695-0224.

53 Personnel demandé

\$\$\$ ATTENTION ETUDIANT(E)S JOYEUX NOEL \$\$\$ Vends du chocolat et fais-toi beaucoup d'argent pour acheter les cadeaux. Nouveau produit disponible. Appelle vite, quantité limitée, CAMPAGNE DE LÈVEE DE FONDS DISPONIBLE. Livraison rapide. Promotion spéciale. Quantité limitée. 1-800-561-2395.

BARMAID avec expérience demandée. Se présenter avec CV et photo sur place entre 14h00 et 17h00. Restaurant Bar la Cage, 2447 rue St-Dominique, Jonquière.

CHOCOLAT! CHOCOLAT! Vendez 50 tablettes de chocolat et recevez \$75.00. Promotion hivernale. Informations: 690-1296. Ext: 1-800-265-1296. Pour votre campagne de financement, optez pour un produit de chez-nous.

CLUB WANDA À MONTREAL. Danseuses demandées. Expérience non nécessaire, 1000\$ à 1500\$ par semaine et plus. Logement fourni. Pour informations, tél.:514-842-6927, entre 12h00 et 20h00 (André ou Léonard).

COIFFEUSE DEMANDÉE avec clientèle, pour location de chaise à 75\$ par semaine. Tél.:698-1572 (jour), 698-2354 (soir).

DEMANDONS BARMAID(barman), avec ou sans expérience. Tél.:548-8265.

DEMANDONS BARMAN(BARMAID), avec ou sans expérience. Appelez Dany entre 13h00 et 16h00: 544-0810.

DEMANDONS de bons vendeurs pour une carte de crédit et un Club Automobile pour une grande chaîne de magasins dans la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean. Belle présentation est requise. Salaire de base plus commission. Appelez à frais virés: 1-800-268-6391.

GARDIEN(NE) demandé(e) pour la région de Toronto, famille bilingue, bébé d'un an. Appelez Danielle, après 18h30. Tél.: (905) 841-7143.

HOTESSES, masseuses, service d'escorte, belle apparence, propres, avec ou sans expérience. Tél.:690-5838.

LEADER EN ENTRETIEN D'ESPACES VERTS recherche téléphonistes pour sollicitation. Pour informations 543-2254.

LEADER EN ENTRETIEN D'ESPACES VERTS, recherche vendeurs(SES), rémunération au-dessus de la moyenne. Informations: 679-8253.

PETIT OUVRAGE pour jeunes de 7 à 14 ans

Pour vendre des rameaux décoratifs et des stylos dans ton voisinage. Livraison à domicile. Commission et en plus une prime en cadeau si mérité. Tél.: 542-2552 Chicoutimi, Jonquière et ses environs.

544-6104 La Baie et ses environs, 668-7858 ou 668-5480 Alma et ses environs.

276-5717 Dolbeau et ses environs.

275-2750 Roberval et ses environs.

679-9533 St-Félicien et ses environs après 16h30.

347-4897 Ste-Monique et ses environs après 16h30.

POSTES DE COMMIS AUX INVENTAIRES: A temps partiel de jour, de 5 à 10 jours par mois. Pour entrevue, appelez du lundi au vendredi, entre 9h00-12h00 et 13h00-17h00 à 698-0275.

RECHERCHE vendeurs(euses) dynamiques dans le domaine de l'alimentation naturelle. Pour rendez-vous, Hélène, 543-3220.

REPRESENTANT DES VENTES dans le domaine puits artésiens région Saguenay Lac-St-Jean. Qualifications, belle personnalité, disponible fin de semaine. Salaire à commission. Faire parvenir CV au 596 Route 220, CP 250, St-Elie-d'Orford (Québec) JOB 250.

59 A vendre ou à louer

AUBAINE, Jumelé, 5.1/2, rue St-François, La-Baie. Tél.:544-0460, 693-4242.

62 Ameublement

ANTIQUITES: Lit en bois travaillé, environ 100 ans, impeccable, \$400. Set de cuisine, 6 chaises, même âge, \$800 négociable. Tél.:693-5079.

CUISINIÈRE et réfrigérateur jaunes BELANGER, propres. LAVEUSE, sècheuse blanches KENMORE, bonne condition. Tél.:696-3272, 696-1923.

LAVEUSE, SECHUSE, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle. Le tout en très bon état. Tél.:672-2505, 543-4160.

LIT D'EAU Queen, anti-vague, état neuf. Tél.:549-6872.

VENTE RÉPARATION: Appareil-O-Sag Inc., 1662, boulevard St-Paul, Chicoutimi. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sècheuse, pièces neuves et usagées. Service à domicile, \$14.95 l'appel. Tél.:545-1459, 549-9607.

63 Animaux

CANICHE femelle noire, 10 semaines, 225\$. Tél.:672-2790.

CANICHE miniatures, aussi Toy, vaccinés, vermifugés, enregistrés, \$125 et plus. Tél.:373-2471.

MAGNIFIQUE Rottweiler, 20 mois, pure race, enregistré, tatoué, dressé protection obéissance, dépistage, etc. \$1.500. Tél.:669-0838.

ACHETEUR ET VENDEUR DE TROUPEAUX: Vaches Holstein pure sang ou croisées, contrôlées. Acheleur et vendeur de CHEVAUX.

64 Bois de chauffage

"DU VIEUX CAMION" Merisier, bouleau sec ou vert. Tél.:693-8482.

BOIS de chauffage à 3 kilomètres de L'Ange, \$20/corde non débité. \$26/corde débité. Prix sur place. Livré rond \$37/corde, fendu \$43/corde. Tél.:668-2474, 349-8395.

BOIS vert, 90% merisier, \$42/corde. Tél.:695-2280, 542-0576.

Bouleau, merisier, fendu livré \$40/corde, rond livré \$35/corde. Possibilité de le scier vous-même sur place \$24/corde. Tél.:673-7696.

MERISIER vert fendu, livré, \$42 la corde. Eric Gagnon, 549-1616.

67 Demandé

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts) et toutes sortes de métaux, etc... 3357 Boulevard St-François, Jonquière, 542-6938.

DÉSIRE ACHETER "Antiquités" Ex: gros buffet, Rouet, Glacière en bois, Grosse armoire, Meuble victorien, Chaise d'entrée avec miroir et tout autres antiquités. Ne jamais vendre sans nous consulter. Tél.:678-2775.

68 Divers

\$\$\$ FACILES. APPORTEZ les choses qui ne vous servent plus au Bar Le Clin d'Oeil, 2164 rue St-Jacques, Jonquière. Nous les vendrons pour vous tous les dimanches à 13h00. Tél.:695-3242.

A VOIR: UNIVERS DE LA COULEUR. 296 Avenue Ste-Anne, Chicoutimi. Vente et réparation de toiles verticales et horizontales. Manufacturier FERNAND TREMBLAY, tél./fax:543-0432.

ACHAT ET VENTE, d'aspirateurs usagés, SPECIAL, boyaux pour Electrolux \$42.95, COIN DE L'ASPIRATEUR. Tél.:545-7633.

ACHETERAIS, PRÉTERAIS sur articles de valeur: vidéos, télévisions, bagues, hors-bord, etc... etc... Tél.:542-3853.

ACCOMMODATION: ARGENT COMPTANT, service d'achats et ventes, prêts sur tout article de valeur: ex: télé, audio, bijoux, or, vidéo, caméra, etc... Tél.:548-0285, 695-5416.

BOUTIQUE FRIPERIE, 307 Labrecque, vente fermeture, Rack et vêtements à vendre. Faites une offre. Après-midi seulement.

CUISINIÈRE BLANCHE 150S, Bureau de chambre 60S. Secrétaire 60S. Banc et halères 100S. Table de cuisine et 4 chaises 40S. Tél.:347-4373, 669-0012.

FENÊTRE à manivelle 40"X60", portatif 5' de largeur. 1 lot de 80 films vidéo cassette érotique, policier, etc. Tél.:696-4975.

FOUR ENCASTRÉ avec plaque chauffante, très bon état. 200\$. Tél.:347-3925.

FOURNAISE au maïs DOVETEC, 60.000 BTU, 1/2 d'usage. Tél.:418-748-3569.

Grattes avec système électrique, installation comprise, prix: \$375. Tél.:548-3249.

MAGS 15x7, 15x8, 15x10 pour 4x4. Pneus Mickey Thompson 30X9.50. Divers articles pour 4x4.

EXERCISEUR, inséparable avec cage, table avec 4 chaises pour chalet. Tél.:690-1760 (Jean ou Rachel).

MARCHE AUX PUCES: Le Marché aux Pucés du Carnaval de Chicoutimi aura lieu à la Cathédrale les 18-19-20 février. Inf.:542-

AVIS

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears en vigueur du 17 février au 2 mars 1994 et insérée dans Le Quotidien du 17 février 1994, veuillez noter qu'en page 9 pour le mobilier de salle à manger «Classic Oak» 5 pièces N° 25400, l'illustration est inexacte. Les 4 fauteuils offerts avec cet ensemble sont identiques à la prime.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

SEARS

254363

T

TREMBLAY & CIE LTÉE
SYNDIC ET GESTIONNAIRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-11-000023-945
SUR: 065178

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

2955-4904 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, faisant affaires sous le nom de «S.S. Collection Agence de recouvrement» et ayant sa principale place d'affaires au 31, Racine Ouest, Chicoutimi, G7J 1E4, P.Q. Avis est par les présentes donné que 2955-4904 Québec inc. a déposé une cession de biens le 7 février 1994, et que la première assemblée sera tenue le 25 février 1994, à 9 h, au 582, boulevard Saguenay Est, Chicoutimi, dans la Province de Québec, ce 14 février 1994.

TREMBLAY & CIE LTÉE
582, boul. Saguenay Est
Chicoutimi, QC - G7H 1L2
Tél.: (418) 549-5642

755, boul. Saint-Joseph, # 207
Roberval, QC - G8H 2L4
Tél.: (418) 275-5626

420, Collard Ouest, # 102
Alma, QC - G8B 1N2
Tél.: (418) 662-5657

254336



GLISSADE — Des enfants de Sarajevo profitent du passage de ce camion de l'Onu pour s'offrir une glissade dans les rues glacées de la ville. Avant le cessez-le-feu il eût été impensable à ces enfants de se risquer aussi près des positions des «snipers» serbes embusqués sur les hauteurs dominant la ville.

(Photo PC)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie LES PLACEMENTS JOS MALTAIS (1989) INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

SIGNÉ À CHICOUTIMI, CE 17^e JOUR DE FÉVRIER 1994.

(S) GAUTHIER BÉDARD
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

GAUTHIER BÉDARD
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
(M^e ESTELLE TREMBLAY)
PROCS DE
LES PLACEMENTS
JOS MALTAIS (1989) INC.

254511

CORRECTION

Dans l'annonce parue dans les Progrès-Dimanche du 23 janvier et du 13 février 1994, on aurait dû lire:

Téléphones: ALMA: 662-3431

Sans frais: 1-800-463-8333

Nous nous excusons de ce contretemps



PONTIAC • ASUNA • BUICK • CADILLAC • CAMION GMC
450, Boul. Dequen Nord, Alma
(Téléphone sans frais 1-800-463-8333) 662-3431

254532



LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

OBJET: **OUVERTURE DE POSTE D.P. 93-94 0911**

POSTE: **CONCIERGE - 9275^{M2} ET MÉCANICIENNE OU MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES, CLASSE IV**

ENDROIT: **École Curé-Hébert
250, rue Turgeon
Hébertville - GOW 1S0**

NATURE DU TRAVAIL:

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste en la responsabilité de l'exécution de l'ensemble des travaux d'entretien préventif, d'entretien physique et d'entretien ménager d'une école ou d'un autre édifice. Cet emploi comporte l'exécution de tels travaux, leur surveillance et leur coordination s'il y a lieu.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement tels que: système de chauffage, de ventilation, d'éclairage, appareils et équipements d'entretien, elle doit veiller au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage, effectuer certains travaux d'entretien tels que: déneigement, coupe du gazon, ou de réparation des portes, des fenêtres, ou du mobilier, prendre tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie, contrôler, dans certains cas spécifiques et selon les besoins, les entrées et sorties des visiteurs, des élèves et du personnel.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES:

La personne titulaire du poste doit détenir les qualifications pour exercer les fonctions de mécanicienne ou de mécanicien en machinerie fixe, classe IV. Elle peut être appelée à superviser des travaux effectués par d'autres personnes salariées non spécialisées.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Expérience:

Avoir trois (3) années d'expérience pertinente.

Connaissances pratiques:

Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance: chauffage, ventilation, éclairage et système d'alarme. Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

Horaires: 38,75 heures/semaine.

Salaires: Selon la convention collective en vigueur.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE DEVRA FAIRE PARVENIR UNE LETTRE INDIQUANT SON INTÉRÊT DE POSTULER AINSI QUE LES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS À CE POSTE, À:

**M. Jean-Louis Brassard, directeur
Service des ressources humaines
350, boul. Champlain Sud
Alma (Québec)
G8B 5W2**

ET CE, LE OU AVANT LE 25 FÉVRIER 1994, À 16 H.

*Ce poste est couvert par le protocole signé en décembre 1993.

254427



LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

OBJET: **OUVERTURE DE POSTE D.P. 93-94 0912**

POSTE: **ÉLECTRICIENNE OU ÉLECTRICIEN - LICENCE A2**

ENDROIT: **Centre administratif
350, boul. Champlain Sud
Alma (Québec) G8B 5W2**

NATURE DU TRAVAIL:

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue tous travaux d'installation, de raccordement, de détection et d'identification de troubles, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission.

Elle fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires; elle procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que: moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, systèmes de chauffage, ventilateurs, climatiseurs.

Elle est parfois appelée à coordonner les travaux effectués par les ouvrières ou ouvriers moins expérimentés(es) ou non spécialisés(es).

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Être titulaire d'un certificat de qualification en électricité valide délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre (L.R.Q. chapitre F-5).

Horaires: 38,75 heures/semaine.

Salaires: Selon la convention collective en vigueur.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE DEVRA FAIRE PARVENIR UNE LETTRE INDIQUANT SON INTÉRÊT DE POSTULER AINSI QUE LES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS À CE POSTE, À:

**M. Jean-Louis Brassard, directeur
Service des ressources humaines
350, boul. Champlain Sud
Alma (Québec)
G8B 5W2**

ET CE, LE OU AVANT LE 25 FÉVRIER 1994, À 16 H.

*Ce poste est couvert par le protocole signé en décembre 1993.

254428

En Bosnie

Washington refuse d'envoyer des GIs

WASHINGTON (Reuter) — Les Etats-Unis ont rejeté la demande de l'Onu d'envoyer des troupes renforcer la Force de protection des Nations unies en Bosnie.

Washington fait valoir que des conditions précises, notamment un accord de paix, doivent d'abord être remplies.

Un porte-parole du Département d'Etat n'a pu préciser si les Etats-Unis avaient officiellement repoussé la requête de l'Onu, qui a demandé l'envoi de 3000 Casques bleus en renfort en Bosnie. Mais il a déclaré: «Je crois que la position des Etats-Unis sur les troupes reste inchangée.»

Sous le couvert de l'anonymat, d'autres hauts responsables de l'administration Clinton ont été plus catégoriques.

«Je peux vous dire qu'il est certain à 100 pour cent que nous n'allons pas envoyer des troupes en Bosnie sans un accord de paix et un certain nombre d'autres conditions», a dit

l'un d'eux.

Un autre a ajouté: «La question a été débattue et nous n'allons pas répondre favorablement (à la demande de l'Onu).»

Le président Bill Clinton a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'ordonnerait pas l'envoi de troupes terrestres en Bosnie à moins d'un accord de paix entre tous les belligérants.

Il a envisagé d'envoyer des soldats dans le cadre d'une mission de maintien de la paix mais seulement sous certaines conditions: l'approbation du Congrès, un rôle clairement défini et un commandement de l'Otan et non de l'Onu.

Parallèlement, Bill Clinton a démenti tout assouplissement de la position de Washington sur le démantèlement des positions serbes d'artillerie lourde autour de Sarajevo.

La menace de l'Otan «tient toujours», a-t-il dit hier à des journalistes.

Envoi de Casques bleus

Ouellet étudie une demande de l'Onu

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires étrangères André Ouellet a dit hier considérer l'envoi d'un nombre supplémentaire de Casques bleus canadiens en Bosnie, en réponse à une demande des Nations unies.

«Ce ne sera une surprise pour personne, a-t-il dit, d'apprendre que l'Onu a demandé à tous les pays impliqués dans le processus de paix en Bosnie de le démontrer clairement en augmentant leur participation.»

Le ministre Ouellet a déclaré qu'il prendrait une décision à ce sujet «au cours des prochains jours».

«On ne peut pas envoyer les gens là-bas avec un préavis de 15 minutes», a indiqué M. Ouellet.

L'Onu souhaite l'envoi d'un plus grand nombre de Casques bleus à Sarajevo, pour y faire respecter le cessez-le-feu.

Le Canada compte déjà 1900 soldats en ex-Yougoslavie, dont 800 en Bosnie.

Mais aucun d'entre eux n'est posté à Sarajevo.

Le porte-parole du ministre, Bob Peck, a précisé quant à lui qu'il ignorerait si le ministre allait examiner la possibilité de

redéployer les forces canadiennes déjà installées en ex-Yougoslavie ou s'il allait plutôt analyser la pertinence d'envoyer de nouveaux contingents de Casques bleus.

Selon le directeur de la Conférence des associations de défense, le Canada aura de la difficulté à envoyer là-bas de nouveaux contingents, faute d'effectifs suffisants. «On a pas mal atteint le fond du baril», a-t-il dit.

Le ministre Ouellet a déclaré aux Communes que malgré la «résistance de certains soldats» qui n'écoutent pas les ordres de leurs supérieurs, il croit que le cessez-le-feu tiendra bon à Sarajevo.

«Nous avons obtenu l'assurance des autorités serbes et croates qu'elles veulent négocier», a dit le ministre.

Quelque 10000 personnes ont été tuées à Sarajevo depuis la déclaration d'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, en avril 1992.

En Bosnie, même, quelque 200000 personnes sont mortes ou portées disparues depuis le début du conflit.

Robinson dépose un projet de loi privé

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate Svend Robinson a tenu parole et a déposé hier un projet de loi privé pour légaliser le suicide médicalement assisté.

En agissant ainsi, Svend Robinson a le sentiment de tenir encore un peu plus ses promesses à l'endroit de son amie Sue Rodriguez, cette résidente de Colombie-Britannique qui a mis fin à ses jours samedi avec l'aide d'un médecin.

«Je me suis engagé depuis longtemps, non seulement envers Sue mais aussi envers d'autres qui m'ont fait part d'une façon très personnelle de leur lutte pour le droit de mourir dans la dignité. Je me suis engagé à faire tout mon possible pour changer la loi. Pour Sue, pour les autres qui vivent la même situation et pour ceux qui sont déjà morts», a-t-il confié à la Presse Canadienne.

M. Robinson avait présenté un premier projet de loi en 1992, à la même époque où il faisait connaissance avec Mme Rodriguez. Cette dernière souffrait déjà de sclérose amyotrophique latérale, une maladie dégénérative qui entraîne l'atrophie de tous les muscles. Elle amorçait alors le combat qui devait la mener devant la Cour suprême du Canada dans le but de faire légaliser le suicide médicalement assisté.

Le projet de loi de M. Robinson vise à permettre aux gens en phase terminale et qui veulent mettre fin à leurs jours de recevoir l'aide d'un médecin pour ce faire. Le médecin devrait obtenir l'avis d'un second médecin avant de pouvoir assister un patient à mourir.

Ce projet n'autorise qu'une aide de nature médicale. Toute autre aide au suicide demeurerait un acte criminel passible d'un maximum 14 ans de prison.

Le leader parlementaire du gouvernement Herb Gray ignorait encore hier si le gouvernement allait tirer profit de l'initiative de M. Robinson pour tenir le débat et le vote libre promis par le premier ministre Jean Chrétien et le ministre de la Justice Allan Rock.

Pour le moment, seul le Reform Party est opposé à l'idée de laisser les députés voter selon leur conscience.

C'est ce qu'ont démontré les questions posées hier par la députée Daphne Jennings et les commentaires faits par le chef réformiste Preston Man-

ning. Selon Mme Jennings, il faudrait permettre aux députés de voter selon le désir de leurs électeurs.

Le premier ministre Chrétien n'a pas apprécié l'idée. «A la Chambre des Communes, il n'y a qu'un vote. C'est celui du député et le député votera selon sa conscience, c'est tout», a-t-il répliqué.

Mme Jennings est revenue à la charge en suggérant la tenue d'un référendum national pour donner à chaque Canadien l'occasion de voter selon leur conscience.

«Cette notion selon laquelle les sondages devraient nous remplacer me révolte. Nous sommes élus pour exercer notre jugement et si la députée pense être incapable de le faire, qu'elle soit rappelee», a-t-il répondu.

Il lui a fait remarquer que lui-même avait dû se prononcer sur l'avortement ou la peine de mort et qu'il avait parfois pris des positions impopulaires dans sa circonscription.

Aucune preuve de la présence d'un médecin

VICTORIA (PC) — Les policiers chargés de l'enquête sur la mort de Sue Rodriguez affirment n'avoir aucune preuve autre que la parole du député Svend Robinson qu'un médecin était bien présent aux côtés de Mme Rodriguez pour l'aider à se suicider.

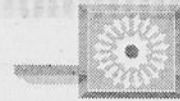
«Il a indiqué en conférence de presse (lundi à Ottawa) qu'il y avait un médecin. Nous essayons de déterminer si c'était le cas», a déclaré le sergent Wayne Squire, de la Gendarmerie royale du Canada, hier.

Prié de dire s'il était possible qu'il n'y ait pas eu de médecin présent au moment du décès de Mme Rodriguez, samedi, à son domicile, il a répondu: «Tout est possible, j'imagine.»

Mme Rodriguez, qui était âgée de 43 ans, était atteinte d'une maladie fatale, communément appelée maladie de Lou Gehrig.

Elle avait demandé à la Cour suprême du Canada de lui reconnaître le droit d'obtenir l'aide d'un médecin pour mourir au moment où elle le voulait, mais sa requête a été rejetée l'automne dernier.

Le député Robinson a admis qu'il était avec Mme Rodriguez quand celle-ci est morte, mais se refuse à identifier le médecin dont il affirme



NÉCROLOGIE



BOIVIN (M. Jean-Charles) — Est décédé le 15 février 1994, à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 79 ans et 4 mois, M. Jean-Charles Boivin, époux de feu dame Marie-Berthe Gauthier, demeurant au 2401, Roussel, Chicoutimi-Nord. La dépouille mortelle est exposée jeudi le 17 février 1994 à 14h00 au salon funéraire Emery Gravel Inc., 345, St-Armand, Chicoutimi-Nord, (face à l'église Ste-Claire). Les funérailles auront lieu vendredi le 18 février 1994 à 11h00 en l'église Ste-Anne. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Emery Gravel Inc. et les cendres inhumées au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Andrée Boivin (Rémi Gagnon), Louise, Jean (France Tremblay), Marie-Claude (Denis Tremblay), François (Hélène Girard), Lucie (Daniel Bergeron), Léo (Arlette Harvey). Il était le frère de feu Judith Boivin, feu Roch (feu Marie-Paule Bordeleau), feu Raymond (Antoine Maranda), feu Benoît (feu Béatrice King), feu Laval (feu Ga-

bielle Richard), Thérèse (André Bresciano); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Juliette Gauthier (feu Charles-Hector Tremblay), Charles-Henri (feu Cécile Simard), feu Marguerite (feu René Larouche), feu Gemma (feu Jean-Marie Gravel en 21èmes noces Mme Adéline Plourde), René (Nélida Tremblay), Anita (Michel Simard), Antoinette (Jean-Claude Bocage), Raymond (Céline Lapointe), Raynald (Madeleine Gendron) et Mona. Il laisse également 15 petits-enfants, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Direction funéraire: Emery Gravel Inc., Chicoutimi-Nord.



BOUCHARD (Mme Denise) — Le 16 février 1994, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 50 ans 8 mois, Mme Denise Bouchard, épouse de M. Carol Larouche, demeurant au 2377, rue Poitras, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arvida, 2750, La Salle, Jonquière, à compter de jeudi le 17 février 1994 à 14h00. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 février 1994 à 14h00 en l'église St-Mathias et l'inhumation se fera au cimetière d'Arvida. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Chantale et Mathieu Larouche; ses soeurs: Marie Bouchard (Raymond Girard), Gérard (Laurette Tremblay), Louis-Philippe (Jovette Léonard), André (Lorraine Coulombe), Jeannine (Bon-Conseil), Jacques (Jacqueline Larouche); ses beaux-frères et belles-soeurs: Diane Larouche, feu Maryse (Pierre Tremblay), ainsi que de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Canadienne du Cancer. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

les, fille de feu M. Jean-Charles Desmeules et de feu dame Desneiges Côté, demeurant au 180, Salaberry, Chicoutimi. Selon la volonté de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 février 1994 à 14h00 à la chapelle de la Cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil, son frère et sa soeur: Ghislain (Nadia Simard), Jocelyne (Gilles Morissette); sa filleule: Sonia; son neveu et ses nièces: Dany, Linda et Isabelle, ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

les, fille de feu M. Jean-Charles Desmeules et de feu dame Desneiges Côté, demeurant au 180, Salaberry, Chicoutimi. Selon la volonté de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 février 1994 à 14h00 à la chapelle de la Cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil, son frère et sa soeur: Ghislain (Nadia Simard), Jocelyne (Gilles Morissette); sa filleule: Sonia; son neveu et ses nièces: Dany, Linda et Isabelle, ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



GIRARD (Mme Thérèse) — Est décédée à l'Hôpital de Jonquière à l'âge de 66 ans et 11 mois Dame Thérèse Girard épouse de M. Rock Lapointe, demeurant au 3906, rue Damase à Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire au 2555 St-Dominique à Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 février 1994 à 14h00 en l'église St-Laurent. La dépouille mortelle sera incinérée. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucie Lapointe (Roger Durand), Candide (Denis Boivin), Laval, Lily (Pierre Fournier), Eric (Johanne Boutin); ses petits-enfants: Patrick, Dany, Chantale, Jean-Michel, Ariane, Léonie; ses frères: feu Eugène Girard (Georgette), Cécile (Xavier Laforge), Jean-Paul (Thérèse), Charles-Henri (Pauline), Jeanne-Mance (Eustache Laforge); ses beaux-frères et belles-soeurs: Patrick Lapointe (Marie-Emilie Pearson), feu Jean-Joseph (Laurette Sasseville) et de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Pali-Aide. Direction funéraire: Résidence Funéraire du Saguenay.

LEBEL (M. Pierre) — Le 16 février, est décédé au Centre Hospitalier de Jonquière, à l'âge de 81 ans 9 mois, M. Pierre Lebel, époux de dame Gabrielle Bouchard, demeurant au 3583, St-Clément, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Saguenay, 2555, St-Dominique, Jonquière, à compter de jeudi le 17 février 1994 à 19h00. Les funérailles auront lieu samedi le 19 février 1994 à 10h00 en l'église St-Laurent et les cendres seront déposées au Columbarium St-Dominique. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Normand Lebel (Annick Durand), feu Raynald (Lisette Tremblay), André, Marcel, Pierrette, Monique, Laurent, Doris (Jacques Leclerc), Hélène (Philippe Goyette), Réjean (Chantale Tremblay), Sylvie (Richard Guérin), Sylvain (Karina Morel), Clément; ses frères et soeurs: feu François Lebel, Marie Lebel; son beau-frère: Yvon Bouchard (Lise Therrien), ainsi que plusieurs petits-enfants et de nombreux parents et amis. Les gens qui le désirent, peuvent faire des dons à la Fondation des Malades du Coeur. Une bénévole sera sur place. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.



DUCHESNE (M. Arthur) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 16 février 1994, à l'âge de 73 ans 8 mois, M. Arthur Du-



DESMEULES (Mme Marjolaine) — Est décédée subitement à l'Hôpital de Chicoutimi, le 15 février 1994, à l'âge de 49 ans 4 mois, dame Marjolaine Desmeu-

MESSAGES DE SYMPATHIE
à la famille éprouvée

PROMESSES DE DONS
(organismes sans but lucratif)

livrés en quelques minutes,
directement à la résidence funéraire
(frais de service)

SERVICE 7 JOURS / SEMAINE DE 8H00 A 21H00

TÉLÉPHONEZ À FAX SOUHAITS
1 800 567-1329

Gravel & Fils
Ltée

Lors de la perte d'un être cher,
le choix de notre maison est une
façon de mieux faire avec
Respect et Dignité.

La Différence...
Nous sommes des professionnels

304, Racine Est, Chicoutimi
543-0755

224196

SPORTS

Retour de Garth Snow

Jocelyn Thibault ne sera pas affecté

SAN JOSE (PC) — Quoi qu'il arrive aux Nordiques au cours des prochaines semaines, Jocelyn Thibault ne devrait pas être cédé aux Faucons de Sherbrooke, son équipe junior dans la LHJMQ.

«Nous n'avons pas encore envisagé la possibilité de retourner Jocelyn dans les rangs juniors et nous n'envisagerons sans doute pas la possibilité, a déclaré le directeur général Pierre Pagé qui a semblé surpris d'entendre la rumeur qui a commencé à circuler au sujet du jeune gardien. Jocelyn est chez les professionnels pour y demeurer jusqu'à la conclusion de la saison.»

L'arrivée fort probable au sein de l'équipe québécoise du gardien américain Garth Snow au terme des Jeux olympiques de Lillehammer a semé le doute quant au statut de Thibault. On ne sait pas encore quelle décision on prendra au sujet de Snow mais tout indique que Thibault ne sera pas affecté.

Les Nordiques peuvent le rétrograder à tout moment à son équipe junior, a fait savoir l'adjoint de Pagé, François Giguère. La date limite pour effectuer des transactions, le 21 mars à 15h, n'arien à voir contrairement à ce que pense Thibault lui-même.

Advenant que les Nordiques ne participent pas aux séries, il pourra prêter main forte aux Faucons après la saison régulière, à partir de la mi-avril.

«Je me suis fait à l'idée que je pourrais retourner dans les rangs juniors avant la conclusion de la saison advenant que la situation ne s'améliore pas sous peu chez les Nordiques», a commenté le jeune homme, hier.

«C'est quelque chose à laquelle je pense depuis quelque temps mais que je ne souhaite pas nécessairement. Je suis peut-être le joueur qui veut le plus que nous méritions une place en séries», a-t-il ajouté en riant.

Pagé cherche toujours

Par ailleurs, Pierre Pagé est encore à la recherche de renfort en défensive. Le directeur général des Nordiques intensifie les efforts pour faire l'acquisition d'un défenseur à caractère offensif ou aguerri.

Pagé n'a fait que passer, hier, pour diriger la séance d'entraînement de l'équipe québécoise. Il est reparti comme il est arrivé, en coup de vent. Refusant de dire où il est allé mardi soir, il a confirmé sa présence au match opposant les Flyers de Philadelphie

aux Mighty Ducks de Anaheim hier en Californie.

Accusant un retard de 12 points sur le huitième rang de la conférence de l'Est avec 28 matchs à jouer, les Nordiques sont dans une position inconfortable. Pour la première fois au cours des dernières semaines, Pagé a reconnu l'urgence de la situation.

«Nous avons demandé aux joueurs de foncer et de fournir l'effort maximum contre les Sharks (ce soir). Nous sommes à six matchs des Pirates de Pittsburgh avec 28 matchs à jouer», a imaginé Pagé qui a établi un lien entre la fin de saison des Nordiques et une course au championnat au baseball.

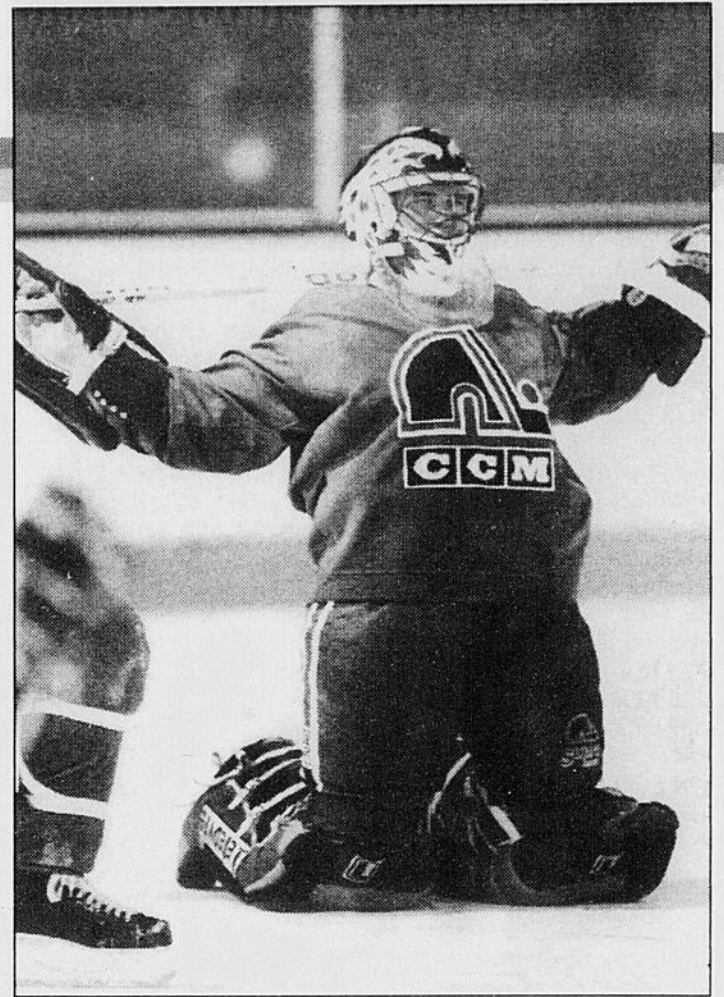
«Le problème, c'est qu'on ne doit pas que rejoindre les Pirates. Les Cubs de Chicago et les Cards de St. Louis sont également dans la course», a-t-on fait remarquer au directeur général, dans la même veine.

«C'est vrai, a-t-il admis. Ça complique quelque peu la tâche. Mais il y a des équipes qui ont mieux joué qu'elles le pouvaient dernièrement. On souhaite qu'elles reviennent à la normale et qu'on entreprenne une séquence de succès.»

Pagé a été cinglant à l'endroit des défenseurs qu'il blâme pour les déboires des Mats Sundin, Joe Sakic et autres attaquants talentueux de l'équipe.

«Nous sommes à la recherche d'un ou deux défenseurs talentueux et expérimentés, a-t-il affirmé. C'est la priorité parce nos défenseurs ne prennent pas les choses en main. Alexei Gusarov est notre meilleur défenseur mais je ne me rappelle pas de la dernière fois qu'il a été dominant dans un match. C'est la même chose pour Craig Wolanin.

«Le défenseur le plus productif à l'attaque ne montre qu'une quinzaine de points à sa fiche.



JOCELYN THIBAUT...s'est fait à l'idée qu'il pourrait retourner chez les Faucons de Sherbrooke, advenant que la situation ne s'améliore pas sous peu chez les Nordiques.

(Photothèque Le Quotidien)

Nous devrions pourtant miser sur quelques défenseurs totalisant une trentaine de points. Je respecte Steven Finn mais c'est anormal qu'il ait autant de points que nos meilleurs défenseurs. Curtis Leschyshyn est capable de contribuer davantage à

l'offensive. Adam Foote n'a réussi que huit points avant d'être blessé.

«Nous devons trouver des remplaçants si les défenseurs ne réalisent pas bientôt qu'ils doivent sortir du peloton», a-t-il lancé en terminant.

Un revenant chez le Canadien

TAMPA (PC) - Le Canadien aura un revenant dans sa formation, ce soir, face au Lightning de Tampa, en la personne de Stephan Lebeau, dont le dernière présence remonte au 14 janvier, quand il n'avait pu durer qu'une période contre les Islanders. Remis de sa commotion cérébrale subie contre les Whalers de Hartford le 2 février, Benoit Brunet sera également de retour.

C'est dire que le Canadien compte 24 joueurs en santé et que Mario Roberge, Pierre Sévigny, Kevin Haller et Guy Carbonneau ne joueront pas ce soir. Comme prévu, ce dernier, qui a été atteint d'un mauvais virus, n'a fait que de la bicyclette stationnaire hier et il doit chauffer les patins ce matin afin d'amorcer sa préparation pour le match de samedi contre les Penguins de Pittsburgh, après une semaine de repos.

«C'est sûr que je me sens à 100 pour cent», a dit Lebeau sur un ton lui-même beaucoup moins assuré... «Ca fait cinq semaines que je n'ai pas joué, nous avons été très patients, mais les (deux) autres fois que j'ai tenté un retour, je me croyais prêt aussi et ç'a mal tourné», a-t-il d'ailleurs ajouté.

«Mais je n'avais pas eu cinq semaines de repos. Je me sens vraiment mieux après ces cinq semaines de repos», a-t-il insisté.

Demers a dit que la décision finale avait été laissée au joueur

mais qu'il n'était pas question de le laisser jouer s'il n'était pas rétabli à 100 pour cent. Blessé le 17 novembre en trébuchant au centre de la patinoire après avoir lancé dans un filet désert contre les Oilers d'Edmonton, Lebeau n'a pris part qu'à 13 matches depuis et il n'a jamais été le même joueur, ayant été limité à un but et une passe, pour un total de neuf buts et 16 points en 32 rencontres.



AU FILET

TAMPA (PC) - Le Canadien a repris l'entraînement un peu avant 9 heures hier matin après trois jours de congé dans la région de Tampa. On a en même temps découvert le ThunderDome, ce stade de baseball transformé en aréna en attendant une équipe des ligues majeures.

«On va frapper des home runs demain», a blagué Jacques Demers à propos de cette immense salle, fermée par des rideaux, qui peut accueillir quelque 28000 spectateurs dans des gradins spécialement réaménagés pour le hockey.

A l'arrière, où se trouverait normalement le champ extérieur, on a érigé différentes attractions axées sur la participation sportive: avant le match ou entre les périodes, les spectateurs peuvent pratiquer leur coup de bâton au baseball, la pré-

Le Lightning

Demers, qui a bien aimé l'attitude de ses joueurs à leur retour au travail après trois jours de congé en Floride, n'avait pas grand-chose à dire sur les adversaires du Canadien ce soir.

«J'ai regardé leur match contre les Islanders, et c'est sûr et certain qu'ils ont beaucoup de difficultés à l'attaque. Mais défensivement, ils ne sont pas du tout méchants». Le Canadien en a

choisi de leurs tirs au basketball ou de leur bras au football. Le plus intéressant apparaît être la mini-patinoire destinée aux amateurs de «hockey-bottine», de quoi rendre jaloux tous ceux qui ont joué dans la rue chez nous.

La qualité de la glace a été qualifiée de très bonne, supérieure à celle du Forum. Il faut bien venir en Floride...

D'autre part, Demers s'est dit «très impressionné» par l'attitude de ses joueurs après ce long congé: «Je leur avais donné un jour de plus parce que j'avais confiance», a-t-il dit; «ce ne fut pas facile au début, ce qui est normal, mais plus on avançait, mieux c'était. On a eu un bon exercice d'environ 1h40.

«Les gars sont vraiment reposés, on leur avait fiché la paix», a encore noté l'entraîneur.

d'ailleurs arraché contre le Lightning cette saison: «Ils sont quatre ou cinq dans la zone neutre et ils te forcent à lancer la rondelle au fond; ils la prennent, puis ils la relancent», a «expliqué» Demers. Ça ne laisse pas augurer un affrontement plus excitant que les deux précédents qui se sont terminés 1-0 en faveur du Canadien (sauvé par 37 arrêts de Patrick Roy) et 1-1 (34 arrêts d'André Racicot).

Le Lightning a perdu 2-1 à Uniondale mardi, tout en ne permettant aucun tir au filet à la troisième période, pour reprendre le dernier rang de la division Atlantique, à un point des Islanders.

«Nous sommes parmi les équipes qui accordent le moins de buts dans la ligue (2,94 par match), mais nous ne pouvons scorer», a constaté l'entraîneur Terry Crisp. Qu'y puis-je? On ne peut pas en vouloir à qui que ce soit. Les gars travaillent fort, ce n'est pas qu'ils ne veulent pas marquer des buts. Mais nous n'avons pas de grands joueurs pour le faire après Peter Klima (22 buts) et Brian Bradley (18)».

Le Lightning a marqué seulement 151 buts en 58 rencontres, une moyenne de 2,6 par match, et seuls les Sénateurs d'Ottawa sont plus anémiques (149 buts en 59 rencontres).

L'équipe connaît aussi des difficultés à domicile, où sa fiche n'est que de 10-17-3, alors qu'elle joue pour presque .500 à l'extérieur (11-13-4).

STATISTIQUES



LIGUE NATIONALE

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Section Atlantique

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
St. John's	57	29	11	257	212	69
Saint John	55	24	22	200	207	57
Moncton	54	27	25	222	208	56
Cap-Breton	53	24	22	216	221	55
Fredericton	56	20	30	6	198	202
I.P.E.	56	17	35	4	181	244

Section Nord

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Adirondack	58	33	19	6	240	195
Portland	57	29	20	8	220	196
Albany	58	26	27	5	225	233
Providence	55	22	22	11	204	212
Springfield	55	21	24	10	217	229

Section Sud

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Hershey	54	27	20	7	219	203
Rochester	56	22	24	10	199	216
Cornwall	58	24	28	6	216	218
Binghamton	54	23	25	6	209	211
Hamilton	54	21	29	4	198	213

Mardi, 15 février

Fredericton 3 St. John's 3
Cap-Breton 9 Saint John 4
Moncton 5 Albany 2
Rochester 5 Springfield 4

Vendredi, 18 février

Springfield à Hamilton
I.P.E. à Portland
Moncton à Binghamton
Cornwall à Rochester
Adirondack à Providence

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

Section Robert-Label

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Laval	61	42	18	1	292	211
Verdun	61	35	24	2	242	204
Hull	56	31	23	2	232	226
St-Hyacinthe	58	25	27	6	224	237
St-Jean	58	24	31	3	226	217
Granby	60	25	34	1	251	264
Val-d'Or	61	15	46	0	206	324

Section Frank-Dilio

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chicoutimi	60	37	20	3	289	207
Sherbrooke	62	37	23	2	282	213
Beauport	60	30	25	5	261	261
Drummondville	59	27	27	5	231	251
Victoriaville	59	13	43	3	206	325

Mardi, 15 février

Shawinigan 1 Chicoutimi 3
St-Jean 5 Granby 6
Victoriaville 0 Verdun 2

Jeu, 17 février

St-Hyacinthe à Hull, 19h30
Victoriaville à Drummondville, 20h

Vendredi, 18 février

Chicoutimi à Laval, 19h30
Hull à St-Hyacinthe, 19h30
Victoriaville à Beauport, 20h
Drummondville à Shawinigan, 20h
Granby à Sherbrooke, 20h
St-Jean à Val-d'Or, 20h

LES MARQUEURS

Mj	B	P	Pts
Dubé, Yanick Lav	53	59	67
Langlois, Jocelyn Ver	61	37	70
Beauregard, Danny Chi	49	33	74
St-Jacques, Michel Chi	50	46	59
Tremblay, Dave Sha	59	42	104
Proulx, Hugo Hul	56	35	61
Lokin, Alexei Chi	59	36	94
Groleau, Samuel SJU	57	29	63
Dazé, Eric Bea	54	49	88
Carignan, Patrick Sha	58	27	61
Bouchard, Robin Sha	58	39	48
Laperrrière, Ian Dru	50	34	86
Morin, Jean-Martin Vic	59	32	85
Gosselin, Steve Chi	56	32	85
Brulé, Steve SJU	52	34	49



Mardi, 15 février

26. Dany Beauregard	49	33	74
11. Michel Saint-Jacques	50	46	59
30. Alexei Lokin	59	36	94
23. Steve Gosselin	55	23	85
12. Allan Sirois	57	30	58
19. Christian Caron	57	24	48
20. Yannick Jean	53	10	37
44. André Roy	54	8	17
24. Patrick Lacombe	53	1	25
22. Dominic Savard	50	10	21
18. Alain Nasreddine	48	2	19
25. Ian Vaillancourt	60	9	12
4. Daniel Lafamme	36	3	14
15. Jérôme Boivin	60	6	10
32. Mikhaïl Nemirovsky	18	5	6
27. Sébastien Bérubé	47	3	8
14. Michel Leblouthillier	54	4	6
31. Patrick Desjardins	50	1	6
17. Steve Dulac	22	4	8
10. Pascal Gagnon	45	3	6
29. Eric Fichaud	52	0	4

LES MARQUEURS

Mj	B	P	Pts
Alain Bouchard (Norm)	40	66	106
Steve Boulianne (Norm)	44	49	93
François Boulianne (Norm)	31	62	93
Frédéric Gaudreault (Norm)	29	59	88
Patrice Grégoire (Chic)	43	38	81

MIDGET "AAA"

CLASSEMENT

Section Est

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Sainte-Foy	41	29	11	1	212	137
Magog	40	26	12	2	189	157
Richelieu	41	20	18	3	187	179
Trois-Rivières	40	14	24	2	140	191
Jonquière	41	1	34	6	108	227

Section Ouest

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Gatineau	40	27	10	3	187	148
Abi.-Témiscamingue	40	26	13	1	150	139
Lac-St-Louis	42	23	17	2	179	170
Mtl-Bourassa	41	22	18	1	176	159
Régents LLL	40	15	22	3	149	178

Une équipe récolte un point pour un revers en fusillade.

Samedi, 12 février

Lac-St-Louis 6 Abi.-Témiscamingue 3
Richelieu 7 Ste-Foy 10
Jonquière 1 Magog 5

Dimanche, 13 février

Gatineau 4 Abi.-Témiscamingue 5
Jonquière 1 Trois-Rivières 5
Régents LLL 2 Magog 4
Lac-St-Louis 5 Mtl-Bourassa 4 (F)
Ste-Foy 1 Richelieu 5

Vendredi, 18 février

Magog à Trois-Rivières, 19h30
Mtl-Bourassa à Gatineau, 19h30

Samedi, 19 février

Abi.-Témiscamingue à Régents LLL, 14h
Richelieu à Jonquière, 14h

Dimanche, 20 février

Abi.-Témiscamingue à Lac-St-Louis, 13h
Ste-Foy à Jonquière, 14h
Trois-Rivières à Magog, 14h
Gatineau à Régents LLL, 19h



COLLEGIAT AA

CLASSEMENT

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
11. Eric Belzile	39	22	12	34		28
08. Martin Bergeron	39	12	16	28		38
09. Derrick Gilbert	35	6	14	20		20
12. Dave Malenfant	34	0	17	17		17
04. François Fleury	39	7	9	16		16
16. Pierre-Luc Boulet	36	7	8	15		15
22. Stéphane Perron	27	9	5	14		14
17. Michel Tremblay	40	2	12	14		14
02. David Saint-Onge	40	4	9	13		13
25. Sébastien Simard	14	6	6	12		12
24. François Pagé	36	6	5	11		11
18. Luc Boily	37	5	10	10		10
21. Norbert Roy	39	4	6	10		10
06. Jean-Philippe Soucy	34	3	5	8		8
14. Marco Cimon	40	2	6	8		8
19. Jason Poirier	27	3	3	6		6
03. Marc Simard	20	2	2	4		4
05. Sébastien Roy	33	1	3	4		4
30. Dave Aucoin	12	0	2	2		2

CLASSEMENT

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Levis-Lauzon	24	19	0	0	175	76
La Pocatière	25	9	0	0	171	102
Chicoutimi	23	13	0	0	111	117
Jonquière	22	9	13	0	1103	94
Lafleche (T-R)	23	7	16	0	92	136

Vendredi 18 février

Brébeuf vs Jonquière 20h15
Lennoxville vs Lévis-Lauzon 20h00
John-Abbot vs Chicoutimi 21h00

Samedi 19 février

Brébeuf vs Chicoutimi 14h00
John-Abbot vs Jonquière 18h20

Dimanche 21 février

Lafleche vs Lévis-Lauzon 14h30

LES MARQUEURS

B	P	Pts
Denis Richer CF	38	35
Sylvain Tétrault CF	21	46
Claude Chasson CF	31	35
Danyk Lemaire JAC	28	36
Léopold Gagné LL	31	25
Hugo Bélanger St-Laurent	19	34
Kirk Llano JAC	12	37
Dave Noël-Bernier LL	23	25
François Gravel LL	17	31

JUNIOR REGIONAL

CLASSEMENT

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Normandin	3330	3	0	1	262	133
La Baie	3217	14	1	3	175	160
Alma	3314	19	0	2	121	161
Métabetchouan	3314	19	0	1	161	208
Chicoutimi	32	9	22	1	191	239
Jonquière	31	6	25	0	136	238

Vendredi 18 février

Marquis (Jonq) vs GF (Métabetchouan) 21h00
Eperviers (Normandin) vs Sags (Chic) 21h15

Samedi 19 février

Sags (Chic) vs National (La Baie) 18h50

Dimanche 20 février

Jeannois (Alma) vs Marquis (Jonq) 14h00 (St-Ambroise)

LES MARQUEURS

B	P	Pts
Alain Bouchard (Norm)	40	66
Steve Boulianne (Norm)	44	49
François Boulianne (Norm)	31	62
Frédéric Gaudreault (Norm)	29	59
Patrice Grégoire (Chic)	43	38

MIDGET DEVELOPPEMENT CLASSEMENT

Mj	G	P	N	NDP	PP	PC	Pts
Marquis	2619	6	1	1	124	76	40
Saguenéens							

Johann Olav Koss

Un deuxième record du monde

HAMAR, Norvège (PC) - A la faveur d'une poussée incroyable dans le dernier tour, le Norvégien Johann Olav Koss s'est offert une deuxième médaille d'or et un deuxième record du monde aux Jeux de Lillehammer.

Le Canadien Neal Marshall n'a pas grimpé sur le podium mais il avait bien raison d'être satisfait de lui après avoir terminé septième sur 44 participants.

Koss, âgé de 25 ans, avait signé un record du monde au 5000 mètres dimanche. Hier, il a amélioré de plus de trois dixièmes de seconde le précédent record du 1500 mètres pour défendre avec succès son titre olympique.

Koss a été chronométré en 1:51,29, effaçant le précédent record détenu par son grand rival néerlandais Rinje Ritsma.

Ritsma, qui s'est contenté de la médaille d'argent en 1:51,99, devançait Koss pendant trois tours sur l'anneau de vitesse de 400 mètres.

Mais il n'a pu tenir le rythme endiablé de Koss (29,3 sec) au dernier tour. Le Néerlandais Falko Zandstra a mérité la médaille de bronze.

«J'ai senti que j'avais beaucoup de puissance en réserve, a expliqué Koss à propos de son dernier tour. Je me sentais réellement bien.»

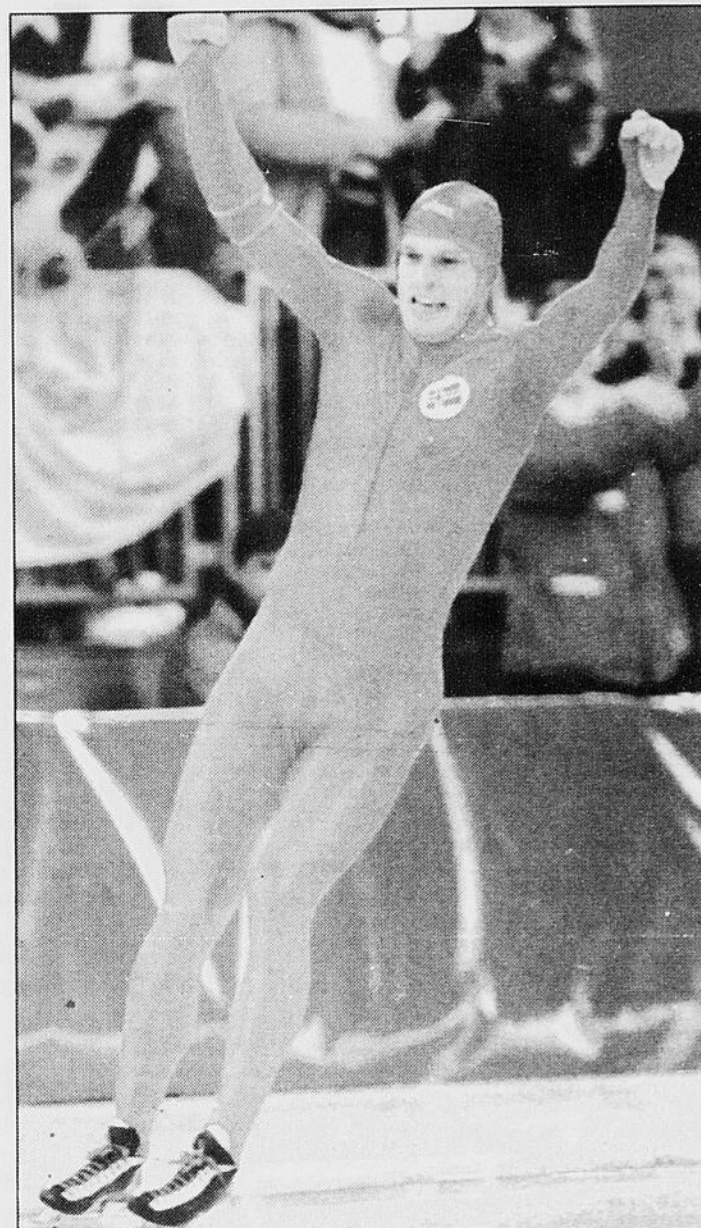
Marshall, âgé de 24 ans, de Coquitlam, en Colombie-Britannique, a réalisé sa meilleure performance personnelle en carrière en 1:53,56 et il a établi par la même occasion un record canadien. Il a effacé l'ancien record de 1:53,60 de Gaétan Boucher datant de 1987.

Boucher, qui avait gagné le

1500 mètres aux Jeux olympiques de Sarajevo en 1984, avait critiqué les patineurs canadiens pour leurs faibles performances aux Jeux d'Albertville en 1992. Marshall et ses coéquipiers n'avaient pas apprécié les commentaires et Marshall était particulièrement satisfait de d'améliorer le record de Boucher.

«Nous étions déçus en 1992 parce que Gaétan avait critiqué l'équipe pour ne pas être entraînée assez fort, a précisé Marshall. Je n'ai pourtant jamais vu Gaétan à aucun de nos entraînements. Je vois difficilement comment il a pu faire de tels commentaires.»

«Tout ce que je sais, c'est que je me suis entraîné très fort au cours des six ou sept dernières années... et, finalement, j'en récolte les résultats.»



YOHANN OLAV KOSS... a raison de célébrer après avoir remporté une deuxième médaille d'or en patinage de vitesse. (Photo AP)

Descente féminine

Kate Pace donne le ton

KVITFJELL (Reuter) - La Canadienne Kate Pace, championne du monde en titre, a donné le ton de la descente dames de samedi sur la piste olympique de Kvitfjell en signant, hier, le meilleur temps du premier entraînement chronométré.

Sa principale rivale sur l'Olympiabakke pourrait bien être l'Allemande Katja Seizinger. La championne du monde du Super-G, qui est sortie mardi dans son épreuve de prédilection, a ainsi répliqué l'après-midi à la Canadienne en réussissant le deuxième chrono de la deuxième descente de mise en jambes.

Kate Pace, qui a eu 25 ans dimanche, a réussi un chrono de 1'40»61 le matin, précédant Seizinger de 13 centièmes. L'après-midi, la Canadienne, qui avait remporté l'an dernier sa première épreuve de coupe du monde à Hafjell, à 40 km de là, a dû se contenter du sixième temps, alors que l'Allemande était la plus rapide, en 1'38»29.

«J'ai très bien skié ce matin mais cet après-midi, j'ai fait de petites fautes. Si samedi, j'arrive à combiner un peu des deux descentes que j'ai faites aujourd'hui, cela devrait aller», a dit la skieuse de North Bay.

L'an dernier, les skieuses avaient exigé que la descente dames des Jeux, prévue à Hafjell, soit déplacée sur l'Olympiabakke de Kvitfjell. Malgré sa victoire en coupe du monde sur la piste de Hafjell, beaucoup moins technique, Kate Pace ne se sent pas défavorisée par ce transfert.

«Ce sont deux pistes complètement différentes. C'est un nouveau défi, une nouvelle course. Mais j'ai beaucoup travaillé cet été et j'ai ce qu'il faut, physiquement et techniquement, pour m'imposer sur n'importe quelle piste», a-t-elle dit.

Merle n'avance pas

Son temps du matin l'a confir-



KATE PACE... a réussi le temps le plus rapide à l'entraînement, hier à Kvitfjell en Norvège. (Photo AP)

mé et elle sera grandissime favorite samedi. Elle ne se voit d'ailleurs pas d'adversaire, pas même Katja Seizinger, ni l'Américaine Picabo Street, très régulière hier, ni la Russe Svetlana Gladicheva, survoltée depuis sa médaille d'argent du Super-G.

«Je n'ai pas d'autres favorites que moi-même», a-t-elle dit.

Elle n'a en tout cas pour l'instant rien à craindre des Françaises. Meilleur temps tri-coloire le matin, Nathalie Bouvier, vice-championne du monde à Saalbach en 1991, n'a signé que le 18e chrono. L'après-midi, Florence Masnada, meilleur temps des Françaises, a terminé au 16e rang.

Mélanie Suchet, deuxième cette saison à Garmisch et en Sierra Nevada, est la seule Française assurée de disputer la descente de samedi. Les trois autres

places se joueront à l'entraînement de vendredi, en fonction des temps mais aussi de l'impression laissée par les skieuses tri-coloires.

Carole Merle n'a justement pas fait forte impression hier à Kvitfjell. La grande dame du ski français a signé le 27e temps du matin, le 30e de l'après-midi.

Selon le directeur technique national, Michel Vion, elle pourrait renoncer à sa place si elle pensait n'avoir aucune chance de médaille.

«Je me sens très bien mais je n'avance pas vite», a déclaré la Française, décevante 19e du Super-G de mardi.

«J'ai regardé ma course sur vidéo et je n'ai rien trouvé qui explique pourquoi je n'avance pas. Ce doit être la neige un peu abrasive qui ne me convient pas», a-t-elle dit.

La Finlande reste toujours invaincue

LILLEHAMMER (AP) - La Finlande, invaincue jusqu'ici, s'est assurée une participation aux quarts de finale du tournoi olympique de hockey, hier, en

l'Allemagne (2-1) avant la ronde éliminatoire qui impliquera les quatre meilleures équipes dans chacun des deux groupes.

Myllys, qui avait contribué à la victoire contre les Tchèques, a effectué un retour devant le filet après le jeu blanc de Jukka Tammi aux dépens des Russes, mercredi.



Lillehammer '94

Petri Varis a donné l'avance 1-0 à la Finlande à 6:46 de la première période. Mika Stroemberg, Vesa Erik Hamalainen et Ville Peltonen ont aussi marqué pour les Finlandais.

La seule médaille de la Finlande aux Jeux olympiques fut une médaille d'argent en 1988.

Dans un autre match, la République tchèque a battu l'Allemagne 1-0.

L'unique but a été inscrit en troisième période par Jiri Kucera, au bout de 4:14 de jeu.

La Russie a par ailleurs écrasé l'Autriche 9-1.

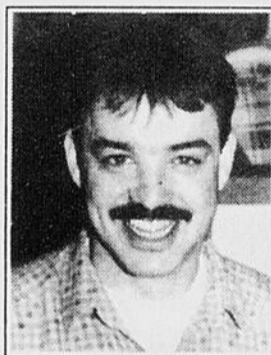
Réponds à
la tradition!

Echos de 1894

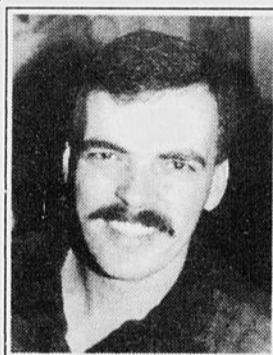
Le Journal d'informations du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi

AVIS DE RECHERCHE

Ces personnes ont été vues à l'une des activités du Carnaval-Souvenir, elles portaient le costume... Identifiez l'une de ces personnes et vous pourriez gagner un voyage à New York !!!



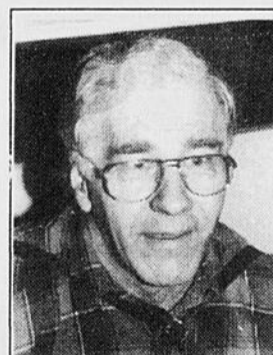
1



2



3



4



5

BILLETTERIE

Le Retour des Barbus, 10, 17 fév., 5\$, 543-4438/549-3794
Le Procès à l'Ancienne, 18, 19 fév. 3\$, 543-4438
Casino Clandestin, 18 fév. 8\$, 543-4438/543-1521
Country Caravane et Lara Fabian, 17 fév. 16.50\$, 543-4438/543-1521
Le Carnaval de l'Humour avec Les Foubracs, 18, et 19 fév. 14\$, 543-4438/543-1521
Opérette Les Mousquetaires au Couvent, 11-12-13-17-18-19 fév. 18\$ et 22\$, 549-3910

A NE PAS MANQUER! Musique Plus s'installe à la grange à Marcellin...

Les jeunes et les moins jeunes sont invités à venir danser et s'amuser vendredi le 18 février lors de la tournée Danse-Express Musique Plus. Au programme: écran géant, effets spéciaux, et beaucoup de surprises... le tout animé par Daniel Desnoyers de Musique Plus... Procurez-vous vos billets au coût de 3\$ en communiquant au 543-4438.

CJMT et le Père Alex, règlement à l'amiable...

Toutes rumeurs de poursuite judiciaire pour le bris de l'offre d'achat du Père Alex sont démenties par les propriétaires de la station CJMT. Un règlement à l'amiable a été arrangé et les propriétaires de CJMT ont apprécié le gallon de caribou offert en guise de règlement. Cependant, le Père Alex désire informer la population que CJMT continue à diffuser en direct du Chantier du Père Alex et ce chaque matin.

Si vous reconnaissez l'une des cinq personnes photographiées ci-contre, remplissez le coupon et postez le tout à:

Concours Porte le Costume



67, Jacques-Cartier ouest
Chicoutimi (Québec) G7J 1E9
(418) 543-4438

et vous serez éligible au tirage d'une fin de semaine pour deux à New York, le concours se termine le 25 février 1994, et le gagnant sera publié dans le Quotidien du 4 mars 1994.

Une collaboration du Quotidien, d'Air Alliance, et du Carnaval-Souvenir

J'ai reconnu la photo # _____ en date du _____ 94

C'est _____

Je me nomme: _____

Mon adresse: _____

Mon téléphone: _____

JEUDI 17 FÉVRIER

- 6h-10h Déjeuner avec CJMT en direct du Chantier du Père Alex
- 6h-10h Déjeuner des placoteux avec CJAB en direct de l'Hôtel Le Montagnais, 7.50\$
- 6h-10h Déjeuner du CanCan avec CKRS RADIO, en direct de l'Hôtel La Saguenéenne, 7.95\$
- 7h-10h Déjeuner du Père Tremblay, Bistrot du fjord,
- 9h-03h Camp des Hommes, Parc de la Colline,
- 9h-21h Promenade en traîneau à cheval, Parc de la Colline, 1\$-2\$
- 9h-21h Tournoi de hockey boule, Bistrot du fjord,
- 10h-0h Bonne Ménagère, musique et animation,
- 10h-18h Centre d'Accueil, Siège social,
- 10h-21h Exposition "Scènes d'antan", Galerie d'Art La Corniche,
- 11h-21h Vieux Marché du Village d'Antan, Parc de la Colline,
- 11h-14h Diners du CanCan en direct avec CKRS RADIO, Hôtel La Saguenéenne, 7.95\$
- 15h-19h Les 3 à 7 du Père Tremblay, Bistrot du Fjord,
- 17h30 Le retour des Barbus et M. Marcellin, Club de Yacht de Chicoutimi, 5\$
- 20h Country caravane plusieurs groupes et Lara Fabian, Hôtel Le Montagnais, 16.50\$
- 20h Grand-Maman reçoit, Hôtel Chicoutimi, 12\$
- 20h Opérette du Carnaval-Souvenir, Auditorium Dufour, 18\$-22\$ (groupes 19\$)
- 20h30 CanCan du Carnaval-Souvenir, Hôtel La Saguenéenne, 16\$-18\$
- 24/24h Chantier du Père Alex, Parc de la Colline,

Grand-Maman reçoit...

Grand-Maman Dassylva vous invite à venir passer une soirée inoubliable en sa compagnie. Au programme: musique, animation, chant, danse, prix de présence et goûter... Grand-Maman vous attend à l'Hôtel Chicoutimi, jeudi le 17 février à 20h00. Pour réservation 543-4438 ou 549-7111.

La reine Victoria sera à Chicoutimi...

La Reine sera à la polyvalente Charles-Gravel les 18 et 19 février prochains dans le cadre du Procès à l'Ancienne. Vous passerez de bons moments lors de cette comédie théâtrale qui a pour titre: La Couronne de Victoria. Procurez-vous vos billets (3\$) en communiquant au 543-4438 et passez une soirée des plus amusantes en compagnie de toute la royauté.

Dernière chance pour les poilus...

C'est votre dernière chance, ce soir 17h30, d'aller vous amuser au Retour des Barbus avec Monsieur Marcellin.

Médaille d'or dans les bosses

Brassard a rempli sa mission

LILLEHAMMER (PC) - «C'est tout un cadeau que je me suis fait. Je ne pouvais choisir un meilleur moment pour connaître une aussi belle descente. Je ne pourrais pas être plus heureux.»

D'un seul coup, Jean-Luc Brassard a bouclé la boucle. A son championnat du monde, à sa conquête de la Coupe du monde, voilà qu'il a ajouté l'ultime récompense quand il s'est couvert d'or olympique sur les pentes du stade de ski acrobatique de Kanhaugen.

La pression était énorme. Tous

avaient encore frais à la mémoire ses déboires d'il y a deux ans à Albertville. Mais cette fois-ci, quand le soleil s'est finalement pointé le bout du nez pour chasser le brouillard le temps de quelques minutes, Jean-Luc Brassard a rempli la mission qu'il s'était lui-même confiée; celle de remporter le titre olympique.

Meilleur technicien au monde, il a encore mitraillé la piste. Puis tout au bas, il a levé les bras au ciel, mais a quand même dû attendre de très longues secondes avant que le tableau indicateur ne confirme sa victoire.

«J'avais rêvé cette nuit que ce gros numéro scintillait au tableau, a-t-il dit. Quand je l'ai vu pour le vrai finalement, ce fut extraordinaire, une sensation incroyable.»

Brassard, qui partait le dernier après avoir remporté la veille les qualifications, avait vu avant lui le Russe Sergueï Shoupletsov prendre les devants sur le Français Edgar Grospron, champion d'Albertville, qui avait effectué deux triples sauts.

«Je ressentais certes de la pression en haut de la piste, a confié Brassard, mais j'ai été capable

de la supporter. Je savais qu'il m'était possible de réaliser mon rêve. Il m'a fallu des années et des années d'entraînement pour en arriver là. Je ne pourrais pas être plus heureux. Je savais que

c'était peut-être la dernière chance de ma vie de devenir champion olympique. Maintenant je porterai le titre pour les quatre prochaines années.»

Brassard, de Grand-Ile, l'a emporté avec un total de 27,24 points, comparative-ment à 26,90 pour Shoupletsov et 26,64 pour Grospron, le père des bosses, celui qui a fait le plus pour permettre à cette discipline d'être inscrite

au calendrier olympique.

Pour tout le sport

Les skieurs acrobatiques, surtout les spécialistes des bosses, ont été décriés comme des excentriques, des comédiens du sport, des «hot dogs» comme on dit même en Europe.

Mais la victoire de Brassard pourrait abattre bien des préjugés.

«Je crois que c'est une excellente victoire pour tout le sport, a dit Brassard survolté. Les gens ont adoré le spectacle.»

Je pense que cette victoire et toute la compétition présentée ici pourront faire grandir notre sport.

«Je suis persuadé que les gens vont finalement comprendre que nous travaillons très fort et que nous sommes de très grands athlètes. Je crois que le ski acrobatique aura une très longue vie.»

Après sa conquête du championnat du monde, Brassard était véritablement l'homme à battre à Lillehammer. La pression montait à mesure que la date de la compétition approchait.

aurons la chance de nous voir, d'assister à d'autres épreuves, de relaxer.

«Mais ces minutes ont été interminables à la fin de l'épreuve. C'est comme cela quand il y a des juges. On ne sait jamais. Je savais que Jean-Luc était satisfait et qu'il souriait, mais ce fut un des pires moments, parce que nous n'avons plus aucun contrôle sur leur décision.»

Isabelle sait que Jean-Luc avait réalisé une bonne course. Elle savait surtout qu'il allait tout donner, qu'il n'allait pas se laisser déconcentrer par rien.

«Je savais qu'il allait être très concentré, a-t-elle dit. Quand il embarque dans quelque chose, quand il a une idée dans la tête, il n'en démord pas. C'est ce qui fait sa force.»



JEAN-LUC BRASSARD...a encore mitraillé la piste de Lillehammer pour devenir le plus grand dans les bosses.

(Photo CP)

«C'est une piste excellente, très technique et je suis un bon skieur technique, a dit le nouveau champion. Mais je n'avais pas réussi aussi bien que prévu

en début de saison et j'étais nerveux.

Mais en venant ici, j'ai vraiment bien aimé le parcours. J'ai travaillé fort et cela m'a

aidé à améliorer mon ski, mais aussi à bâtir ma confiance. Je savais au cours des derniers jours que je pouvais bien faire ici.»

Au secours de leur fils

LILLEHAMMER (PC) - Jean-Luc Brassard a mérité la plus grande récompense sportive dont peut rêver un athlète: une médaille d'or olympique. Et il a eu la chance inouïe de pouvoir réaliser son rêve devant ses parents et son amie de coeur, la patineuse Isabelle Brasseur.

Les parents de Brassard ne sont arrivés en Norvège qu'il y a deux jours. Mais c'est à sa soeur aînée Anne-Marie que Jean-Luc doit une telle surprise.

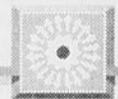
En téléphonant à la maison, Jean-Luc a confié à sa soeur il y a quelques jours que les choses n'allaient pas vraiment à son goût. Il n'en fallait pas plus pour que la famille ne vole à son secours.

«Quand Anne-Marie nous a dit qu'il avait besoin d'aide, je me suis dit qu'il ne fallait pas hésiter, qu'il fallait y aller absolument, a dit Mme Brassard, une mère très fière des réalisations de son fils. Au début, je pensais que mon mari serait le seul qui pourrait venir. Mais à la fin, nous avons décidé que je ferais le voyage aussi. Cela lui a fait tellement plaisir.»

Mme Brassard est devenue une experte du ski acrobatique. Bien malgré elle. Maintenant, elle se permet de critiquer les juges, de donner son opinion.

«A force d'assister à des compétitions, nous avons appris beaucoup, a-t-elle dit. Je comprends beaucoup mieux maintenant. Aujourd'hui, je crois que Grospron aurait mérité la deuxième place. Il a effectué des triples sauts, des sauts plus difficiles que le Russe Shoupletsov.»

Mme Brassard en a vu de toutes les couleurs avec son fils casse-cou, qui voulait même devenir acrobate et jouer dans



EN BREF

La Mongolie prend le train en marche

LILLEHAMMER (Reuter) - Les Jeux de Lillehammer comptaient un nombre record de pays participants, soixante-six. La Mongolie, en prenant le train en marche, a porté ce chiffre à soixante-sept, grâce à un patineur de vitesse.

Batchuluun Bat-Orgil est attendu dimanche en Norvège. Il aura alors accompli une odyssée ferroviaire de seize jours à travers l'Europe du Nord, la Russie et l'Asie.

L'athlète mongol, qui n'était pas parvenu à réaliser les minimas olympiques durant son stage d'entraînement en Allemagne, avait résolu le 4 février de retourner dans son Oulan Bator natal.

Après huit jours de train, il arriva enfin dans la capitale de la Mongolie, pour y apprendre qu'il avait été repêché en raison de plusieurs déficiences.

«Merci beaucoup, j'arrive», cabla-t-il alors aux organisateurs, avant de refaire ses valises.

A son arrivée à Lillehammer, il lui restera deux jours avant les éliminatoires du 1.000 mètres sur petit anneau, prévus mardi.

Suffisamment pour se mettre en train.

un cirque à un certain moment. Mais elle l'a toujours encouragé à continuer.

«C'est bien sûr formidable d'être la mère d'un champion olympique. Mais c'est la même chose pour les mères des enfants qui commencent dans le sport et qui sont au bas de l'échelle. C'est notre rôle de les encourager. Ce qui nous arrive aujourd'hui, je le souhaite à tous les autres parents.»

Déception

Jean Brassard, père du champion et enseignant à la retraite, était lui aussi très heureux. Il a surtout apprécié le fait que son fils surmonte la grande déception d'Albertville et se relève de façon éclatante.

«Personne ne savait vraiment comment Jean-Luc était déçu de sa performance à Albertville, a-t-il expliqué. A la toute dernière minute, il avait été déconcentré par des entraîneurs étrangers. Il était découragé, mais il ne s'est pas laissé abattre. Il savait qu'il y avait d'autres Jeux olympiques dans deux ans et qu'il allait avoir la chance de se reprendre.»

M. Brassard, qui n'avait jamais été aussi fier de sa vie, se souvient fort bien des débuts de Jean-Luc en ski.

«Nous allions dans les Laurentides les fins de semaine, se souvient-il. En arrivant à la montagne, nous perdions Jean-Luc de vue très rapidement et il ne réapparaissait qu'à la fermeture. Il restait sur les planches toute la journée et déjà, ce sont les bosses qu'il appréciait le plus.»

Isabelle attendait son ami Jean-Luc

LILLEHAMMER (PC) - Jean-Luc Brassard et Isabelle Brasseur ne s'étaient pas vus depuis leur arrivée à Lillehammer. Ils correspondaient par ordinateurs, via le système informatique mis sur pied par les organisateurs des Jeux olympiques.

Hier, quelque 12 heures après avoir mérité une médaille de bronze en couple en patinage artistique, Isabelle était au pied de la pente pour encourager son ami de coeur.

Elle a partagé de longs moments d'inquiétude entre le temps de l'arrivée et l'annonce de la décision des juges.

«Je crois que nous venons tous deux de vivre deux belles journées, a dit la patineuse. Nous avons réalisé ce que nous visions ici au Jeux. Maintenant, nous

Harding et Kerrigan «brisent la glace»

HAMAR, Norvège (AP-REUTER) — Tonya Harding est arrivée aux Jeux olympiques d'hiver de Lillehammer et elle en a profité pour «briser la glace» lors d'une courte conversation avec Nancy Kerrigan.

Après avoir complété les formalités d'accréditation où l'attendaient une centaine de journalistes et photographes, Harding s'est ensuite dirigée vers sa chambre du village olympique.

«Je me sens très bien, a-t-il dit. Je suis prête.» Harding et Kerrigan «se sont rencontrées», a déclaré Mike Moran, porte-parole du comité olympique américain. «Elles venaient dans des

directions opposées. Elles étaient chacune accompagnées d'amis. Elles se sont dit quelques mots avant de se séparer. Ce premier contact a brisé la glace.»

Les deux patineuses ont ensuite participé à la photo d'équipe. Harding et Kerrigan logeront dans le même immeuble au village olympique mais à des étages différents.

Harding a foulé sol norvégien à Oslo, d'où elle s'est aussitôt rendue à Hamar, site des épreuves de patinage des Jeux d'hiver.

A Oslo, elle s'est engouffrée dans une voiture suivie par un véhicule de police banalisé après avoir esquissé un bref salut à l'adresse des photographes.

Alors qu'elle se dirigeait vers Hamar, sa mère s'évanouissait dans un studio de télévision de New York à l'issue d'une interview. Elle a été hospitalisée mais son état n'inspire pas d'inquiétude.

Soupçonnée d'être impliquée dans l'agression commise le 6 janvier dernier contre sa rivale Nancy Kerrigan, la championne américaine avait quitté Seattle mardi soir en lançant à ses fans: «Croyez moi, je vais gagner».

Aux termes d'un accord conclu le 13 février entre ses avocats et le Comité olympique américain (USOC), Harding a reçu l'autorisation de participer aux Jeux d'hiver de Lillehammer.



TONYA HARDING...est arrivé à Lillehammer hier, avec le sourire et le désir de bien performer en patinage artistique. (Photo AP)

Les Norvégiens comblés

LILLEHAMMER (Reuter) — Les athlètes norvégiens continuent de combler leur public en moissonnant les médailles d'or aux Jeux d'hiver de Lillehammer. Ils en ont engrangé deux de plus hier, portant leur total à quatre et prenant du même coup la tête du classement général.

Mieux encore: après seulement quatre jours de compétition, la Norvège dépasse déjà d'une médaille le record que détenait l'ex-Union soviétique depuis la création des Jeux d'hiver il y a 70 ans. 195 pour la Norvège, 194 pour l'URSS.

La récolte du jour a débuté avec Stine Lise Hattestad, la

championne du monde de la spécialité, qui a survolé l'épreuve de bosses, devançant l'Américaine Liz McIntyre et la Russe Elizaveta Kojevnikova, à la grande joie des quelque 10000 spectateurs.

Chez les hommes, la hiérarchie a également été respectée puisque c'est le champion du monde, le Canadien Jean-Luc Brassard, qui l'a emporté devant le Russe Sergei Choupletsov et Edgar Grospron, le champion olympique d'Albertville, qui donne sa première médaille à la France.

Quelques heures plus tard, nouvelle joie pour le pays hôte: le patineur de vitesse Johann Olav

Koss s'offrait une deuxième médaille d'or et un deuxième record du monde en remportant le 1500 mètres.

Crédité d'un chrono de 1:51.29, «Big Boss Koss», médaillé d'or de la discipline en 1992, a amélioré de plus de trois dixièmes de secondes le précédent record de la distance (1:51,60) que son grand rival néerlandais, Rinje Ritsma, avait pulvérisé en janvier dernier sur la piste du drakar de Hamar, lors des championnats d'Europe.

Vainqueur dimanche du 5000 mètres, Koss a une nouvelle fois mouché la paire néerlandaise Ritsma-Zandstra, qui a dû se contenter dans l'ordre des deuxième et troisième places.

Deuxième médaille d'or

A en juger par les premières séances d'entraînement de la descente féminine, le Canada peut entretenir des ambitions. Kate Pace, championne du monde en titre de la spécialité, et l'Allemande Katja Seizinger, championne du monde de Super-G, ont dominé les premières séances sur l'Olympiabakke.

Si la Suisse, autrefois grande puissance alpine, fait piètre figure, l'Italie parvient à tirer son épingle du jeu et a obtenu une deuxième médaille d'or. Evincée du podium en 1992 à Albertville, Gerda Weissensteiner a remporté l'épreuve de luge monoplace dames.

L'Allemande Susi Erdmann, médaillée de bronze en 1992, qui semblait avoir le titre en poche mardi à l'issue des deux premières manches, a gâché ses chances dans la troisième en ne signant que le 11e temps.

L'ancienne championne du monde a effleuré les renforts de la piste dans la ligne droite finale. Cette petite erreur a permis à l'Italienne de prendre la tête de l'épreuve avec 642 centièmes d'avance. Un parcours impeccable dans la manche finale lui a donné le titre et une deuxième médaille d'or à son pays après celle de Manuela di Centa dans le

Epreuve de luge

Weissensteiner a pris une très douce revanche

LILLEHAMMER (Reuter) — L'Italienne Gerda Weissensteiner, évincée du podium en 1992 à Albertville, a décroché, hier, la médaille d'or de l'épreuve de luge monoplace dames.

L'Allemande Susi Erdmann, médaille de bronze en 1992, qui semblait avoir le titre en poche mardi à l'issue des deux premières manches, a gâché ses chances dans la troisième manche en ne signant que le 11e temps.

Surnommée «Susi l'insouciant», l'ancienne championne du monde a effleuré les renforts de la piste dans la ligne droite finale. Cette petite erreur a permis à sa rivale Weissensteiner de prendre la tête avec 642 centièmes d'avance.

L'Italienne a conforté son avantage après un parcours impeccable dans la manche finale et s'adjuge le titre avec

un temps de 3'15»517.

Erdmann remporte la médaille d'argent en 3'16»276, à 759 centièmes de la gagnante. Avec un temps de 3'16»652, l'Autrichienne Andrea Tagwerker, médaille d'argent en 1992, se hisse sur la troisième marche du podium. Sa soeur Doris, tenante du titre olympique, n'a terminé qu'à la 10e place. Satisfaite de sa performance, la grande et belle Susi Erdmann, âgée de 26 ans, a laissé éclater sa joie après la remise des médailles.

«Je suis absolument ravie. D'autant que la dernière saison ne m'avait pas réussie. Mais Gerda a fait quatre manches superbes et c'était difficile de la battre», a-t-elle déclaré.

«Je n'ai sous-estimé la piste à aucun moment», a expliqué Weissensteiner, 25 ans. «Je savais que tout pouvait arriver».



SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

Boston 3 Dallas 0

Première période
1. Boston, Neely 42 (Oates, Wesley) 11:00
Pénalités — Matvichuk Dal 5:49, Huscroft Bos 8:56, Tinordi Dal 9:56, Craig Dal 12:39, Sweeney Bos 17:59.
Deuxième période
2. Boston, Heinze 8 (Bourque, Danato) 15:52
Pénalités — Huscroft Bos 3:05, Huscroft Bos, Tinordi Dal 8:32, Murray Bos 10:49.
Troisième période
3. Boston, Juneau 13 (Oates) 8:51
Pénalités — Donato Bos 9:39, Hatcher Dal 16:56.
Tirs au but
Boston 16 16 10-42
Dallas 8 10 8-26
Gardiens — Boston: Casey (G,22-8-6); Dallas: Moog (P,19-13-4).
Avantages numériques — Boston: 1-4; Dallas: 0-5.
Arbitre — Ron Hoggarth. **Juges de lignes** — Bob Hodges, Tim Nowak.
Assistance — 16,914.

Buffalo 5 Hartford 3

Première période
1. Buffalo, Sweeney 10 (Moller) 0:53 (dn)
2. Buffalo, Presley 11 (Muni, Fuhr) 7:07
Pénalités — Muni Buf 15, Sweeney Buf 4:52, Storm Hart 10:02, Burt Hart 16:16, Svoboda Buf 17:04.
Deuxième période
3. Hartford, Nylander 9 (Patrick, Kron) 3:09 (an)
4. Hartford, Godynnyuk 3 (Cassels, Verbeek) 4:21
5. Buffalo, Khmylev 17 (Hawerchuk) 6:30
Pénalités — May Buf mineure, majeure, Janssens Hart majeure 1:51, Ray Buf, Potvin Hart majeure 6:11, Wood Buf 6:45, Verbeek Hart 12:49, Muni Buf 18:38, Sanderson Hart 19:27.
Troisième période
6. Buffalo, Wood 14 (Presley, Moller) 2:32
7. Hartford, Patrick 7 (Sanderson, Cassels) 9:03 (an)
8. Buffalo, Audette 18 (Bodger, Hawerchuk) 12:45 (an)
Pénalités — Moller Buf 8:51, Cunneyworth Hart 10:47, Godynnyuk Hart 12:13, Svoboda Buf 15:05, Bodger Buf, Verbeek Hart 19:13, Moller Buf 19:51.
Tirs au but
Buffalo 13 8 9-30
Hartford 7 9 10-26
Gardiens — Buffalo: Fuhr (G,8-9-2); Hartford: Burke (P,11-13-3).
Avantages numériques — Buffalo: 1-6; Hartford: 2-9.
Arbitre — Kerry Fraser. **Juges de lignes** — Kevin Collins, Dan McCourt.
Assistance — 8,107.

Floride 3 Detroit 7

Première période
1. Floride, Lomakin 14 (Kudelski, Barnes) 1:58
2. Detroit, Chiasson 9 (Coffey, Yzerman) 4:01 (an)

3. Floride, Skrudland 10 (Cirella, Lindsay) 9:06
4. Detroit, Chiasson 10 (Primeau, Drake) 10:34 (an)
5. Detroit, Sillinger 8 (Burr) 14:07 (dn)
6. Floride, Barnes 13 (Murphy) 15:26 (an)
7. Detroit, Primeau 17 (Yzerman, Drake) 17:57
Pénalités — Barnes Flo 2:27, Mellanby Flo 4:28, Barnes Flo 9:51, Konstantinov Det 14:02.
Deuxième période
8. Detroit, Sheppard 42 (Yzerman, Primeau) 18:21
Pénalités — McCarty Det 4:05, Mellanby Flo 4:25, Burr Det 6:49, York Det 10:10, Murphy Flo 19:29.
Troisième période
9. Detroit, Fedorov 40 (Probert, Kozlov) 1:07 (an)
10. Detroit, Sheppard 43 (Coffey, Lidstrom) 14:51 (an)
Pénalités — Drake Det 2:55, Kudelski Flo 14:08.
Tirs au but
Floride 10 13 8-31
Detroit 11 10 13-34
Gardiens — Floride: Reddick (P,0-1-0); Detroit: Osgood (G,16-5-4).
Avantages numériques — Floride: 1-5; Detroit: 4-6.
Arbitre — Dan Marouelli. **Juges de lignes** — Ron Asselstine, Mark Pare.
Assistance — 19,875.

Mardi Philadelphie 6 San Jose 4

Première période
1. San Jose, Garpenlov 11 (Larionov, Ozolinsh) 1:52
2. San Jose, Pederson 4 (Elik, Odgers) 2:40 (an)
3. Philadelphie, Recchi 30 (Wilkie, Yushkevich) 3:57
4. Philadelphie, Fedyk 17 (Tippett, Racine) 13:35
5. Philadelphie, Lindros 29 (Renberg, Brind'Amour) 15:38
Pénalités — Conroy Phi 2:31, Makarov SJ 4:06, Wilkie Phi 8:13, Fedyk Phi 9:29, More SJ 12:15, Galley Phi 12:53, Duchesne SJ 15:10, Fedyk Phi 16:18.
Deuxième période
6. San Jose, Ozolinsh 15 (Larionov, Makarov) 3:31
7. San Jose, Falloon 18 (Duchesne, Elik) 4:20
Pénalités — McGill Phi 0:59, Odgers SJ 4:24, Craigwell SJ 8:20, Cummins Phi 11:55.

Troisième période
8. Philadelphie, Renberg 23 (Yushkevich) 2:43
9. Philadelphie, Renberg 24 (Wilkie, Lindros) 9:19
10. Philadelphie, Renberg 25 (Brind'Amour, Lindros) 14:10
Pénalités — More SJ 3:10, Zettler Phi 6:25, McGill Phi 10:19, Errey SJ 10:56, Recchi Phi 17:17, Errey SJ inconduite 20:00.
Tirs au but
Philadelphie 7 3 9-19
San Jose 7 8 13-28
Gardiens — Philadelphie: Soderstrom (9-5), Roussel (G,23-16-2) (4:20 2e, 19-19); San Jose: Irbe (P,18-20-11).
Avantages numériques — Philadelphie: 0-7; San Jose: 0-10.
Arbitre — Terry Gregson. **Juges de lignes** — Greg Devorski, Swede Kron.
Assistance — 17,190.

Soirée de 4 points pour Boulanger

Par Roger Blackburn

SAINT-BRUNO (RB) - Les Pionniers de Chicoutimi ont égalé la marque in extremis, hier, en marquant un but à la dernière seconde de la partie, pour faire match nul 2-2 face aux Citadins de Jonquière, en classe A, lors de la quatrième journée de la 25e édition du Tournoi inter-régional Optimiste bantam de Saint-Bruno.

Dans l'autre match de la classe A, le Laser de La Baie a défait les Optimistes de Chicoutimi 3-2. Dans la classe B, trois autres parties étaient à l'affiche. Les Panthères de Delisle ont vaincu les Sharks de Dolbeau 3-2, et le

Lightning de Dolbeau a disposé des Loups de Mistassini 5-4, grâce à une performance de Luc Boulanger qui a compté trois buts et enregistré une aide, tandis que Dany Lemieux a marqué deux buts et une aide pour Mistassini.

Les deux buts de Steeve Carrier ont permis aux Rangers de La Baie de vaincre le Lightning de la même municipalité au compte de 7-1.

Aujourd'hui, cinq parties sont au programme. Elles opposeront les Monarques d'Alma aux Sélects du Lac-Bouchette, les Rangers de La Baie au Lightning de Dolbeau, le Laser de La

Baie aux Pionniers de Chicoutimi, les Aiglons Lac Saint-Jean Est aux Saguenéens de Chicoutimi et le Comète de Falardeau aux Patriotes d'Alma.

Notons que plus de 1500 personnes ont franchi les guichets du Centre sportif de Saint-Bruno jusqu'à maintenant.

Novice de Chicoutimi

Pendant ce temps, à Chicoutimi, les Débrouillards de Jonquière ont manqué d'imagination, pour stopper le jeune Frédéric Desbiens, des Comètes de Falardeau, et ce dernier a marqué trois buts et ajouté deux passes, hier, dans une victoire de 6-

0, en classe B du tournoi Novice de Chicoutimi. Samuel Côté a signé le blanchissage.

Les Harfangs de La Baie ont disposé des Dinosaures de Jonquière, 2-1, grâce à un but marqué en milieu de troisième période de Philippe Boudreault des Harfangs, en classe B.

Il a fallu un but de Maxime Routhier, en période supplémentaire, pour permettre aux Marins de Chicoutimi de régler le sort des Gaulois de Jonquière au compte de 4-3. Martin Lavoie s'est distingué avec deux buts du côté des perdants.

Dans la classe A, le Duo Pierre-Luc Gilbert (cinq buts) et Jean-

Phillipe Gauthier (un but quatre passes) des Optimistes de Chicoutimi ont uni leur effort pour disposer des Atomiques de Saint-Bruno par la marque de 8-1.

Aujourd'hui, quatre parties sont à l'affiche. En classe A les Débrouillards de Jonquière rencontreront les Dynamiques de Chicoutimi à 16h, les Orioles de Jonquière feront face aux Pionniers de Chicoutimi à 17h 15, les Requins de La Baie se frotteront aux Optimistes de Chicoutimi à 19h 45 et dans la classe B, les Monarques de Saint-Ambroise affronteront les Comètes de Falardeau à 18h 30.



SPORT RÉGIONAL

Fusion du club Caribou

Le conseil d'administration du club de motoneigistes Caribou de Saint-Honoré a reçu une lettre signée par dix membres du regroupement, hier, réclamant une assemblée générale des membres afin que ces derniers puissent se prononcer par voie de référendum sur la fusion du club Caribou et du club Saguenay de Jonquière.

Cette demande a été présentée par Laval Côté qui a démissionné du bureau de direction du club, dernièrement, étant en désaccord avec les dirigeants sur la question de la fusion.

Les directeurs du club Caribou ont pris connaissance de la missive et le secrétaire de l'organis-

me, André Girard, a fait savoir au Quotidien, tard en soirée hier, qu'ils consulteraient un aviseur légal sur la question, avant de se prononcer.

Selon le secrétaire, la charte exigerait la signature de 10 pour cent des membres et non de dix membres pour réclamer une assemblée générale spéciale. C'est un dossier à surveiller.

Natation et sécurité aquatique

Des cours de natation et de sécurité aquatique pour enfants seront donnés à compter du 26 février au cégep de Chicoutimi. On offrira tous les niveaux de la Croix-Rouge. On s'informe au 549-9520, poste 253 ou au 549-9528 le soir.

Rapido

Le club de motoneigistes Les rodeurs de Sacré-Coeur convie les adeptes de la motoneige à «La grande rencontre» qui se tiendra les 25, 26 et 27 février au Centre agricole de l'endroit. Plus de 2000 personnes sont attendus à ce rendez-vous regroupant les amateurs des régions de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette rencontre se veut aussi l'inauguration officielle du nouveau sentier reliant Sacré-Coeur, Tadoussac, Baie-Ste-Catherine et le Bas-Saguenay. Les organisateurs ont prévu plusieurs activités dont un feu de joie et un véritable feu d'artifice conçu par des professionnels. Un système de navette et d'hébergement seront à la disposition des visiteurs. Pour information, il suffit de contacter Claude Deschêne au 236-4551.

Festival de la lotte

Le village de Sainte-Monique vivra au rythme du Festival de la lotte du 25 au 27 février 1994 au Centre Touristique de Sainte-Monique (Pavillon récréatif). En effet, les amateurs de pêche blanche pourront participer au tournoi de pêche et risquer de gagner une des prix d'une valeur de plus de 15 000 \$. Le programme d'activités débutera le vendredi 25 février à 13 h avec les inscriptions au tournoi de lotte. Prenez notes que le pavillon et la cabane du site de pêche seront ouverts 24 heures sur 24.

Tournoi de volley-ball

La deuxième édition de la Classique Kioki de volley-ball régional aura lieu les 25, 26 et 27 février à la Polyvalente et au Cégep de Saint-Félicien. Les organisateurs attendent de 40 à 45 équipes qui devraient se partager des bourses totales de 1500 \$. Les équipes intéressées à participer ont jusqu'au 22 février pour s'inscrire en s'adressant à Simon Houde au 679-1281 ou au 679-2053 ou encore en communiquant avec Michel Tremblay au 679-9456.

Jonquière en évidence

Permanent du hockey mineur de Jonquière, Jean-Paul Côté a fait remarquer, avec justesse, que les formations jonquéroises ont bien fait au hockey régional. Les Marquis sont champions au midget, au bantam et au pee-wee, alors que les Orioles ont fini premier de l'atome. Ils ont aussi eu de bonnes positions en simple lettre.

Natation provinciale

Une quarantaine de nageurs de la région doit participer, en fin de semaine, au championnat provincial de natation, groupes d'âges AAA, à la piscine du centre sportif de l'Université Sherbrooke. On en retrouvera 18 du club Juvaqua d'Alma, 12 du CNCI de Chicoutimi et 10 du CNJO de Jonquière.

Seles ne reviendra pas cette saison

PARIS (Reuter) - Monica Seles se remet difficilement de son agression l'an passé en Allemagne et restera absente de courts de tennis pour une durée indéterminée, a annoncé hier l'International Management Group (IMG) qui représente l'ancienne numéro un mondial.

«Elle ne s'est inscrite à aucun tournoi prévu cette année et ne sait pas quand elle sera capable de revenir», affirme l'IMG dans un communiqué.

La joueuse yougoslave souffre toujours de «problèmes émotionnels provoqués par l'agression dont elle a été victime le 30 avril en Allemagne et Monica n'est pas prête à jouer à nouveau au tennis dans un avenir proche.»

Monica Seles avait été poignardée par un spectateur lors du tournoi de Hambourg au printemps dernier. La joueuse était assise sur sa chaise à un changement de côté lorsque son agresseur Gunther Pache s'était approché d'elle pour lui donner un coup de couteau dans le dos. La blessure avait été légère mais depuis cette date, Seles n'a plus jamais participé à une compétition.

Le communiqué souligne que Seles «a passé les derniers mois à se consacrer à son rétablissement physique afin de pratiquer à nouveau un sport qu'elle aime.»

Il semble pourtant que les

conséquences psychologiques de cette agression soient particulièrement profondes empêchant la joueuse de revenir sur un court. «Des spéculations sur le retour de Monica hantent le tirage au sort des tournois chaque semaine et Monica ne veut induire personne en erreur. (...) Elle ne sait pas quand elle pourra revenir», conclut le communiqué.

Granato suspendu

NEW YORK (AP) - L'attaquant Tony Granato, des Kings de Los Angeles, a été suspendu de 15 matches pour le coup de bâton qu'il a porté à la tête de Neil Wilkinson, des Blackhawks de Chicago.

Il s'agit de la troisième plus longue suspension dans l'histoire de la LNH. Brian Burke, le directeur des opérations hockey pour la LNH, a déclaré que le geste de Granato était «le genre de comportement que la ligue veut éliminer».

L'incident s'est produit lors du match du 9 février à Inglewood en Californie, remporté 4-2 par les Kings contre les Blackhawks de Chicago.

A 4:57 de la fin du match, Wilkinson a servi une mise en échec sévère mais légale à Granato. Alors que le joueur des Blackhawks s'appretait à s'éloigner pour suivre le jeu, Granato s'est relevé, a saisi son bâton à deux mains pour le rabattre sur le casque de Wilkinson.

Curling senior provincial

Camil Villeneuve joue pour .500

Par Roger Blackburn

TRACY (RB) - L'équipe du capitaine Camil Villeneuve, du club Chicoutimi, a divisé les honneurs des deux parties disputées, hier, à l'occasion du Championnat provincial senior de curling masculin qui a pris son envol à Tracy et qui se poursuivra jusqu'au 20 février.

La formation du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est inclinée par la marque de 9-6, en matinée, face au quatuor du skip Maurice Bourbonnais du club Buckingham, pour ensuite remporter une victoire de 7-6 devant l'équipe du capitaine Claude Noël du club d'Amos.

Le quatuor régional formé du capitaine Camil Villeneuve, Roger Cormier, Lucien Gagnon et Léopold Tremblay avait mérité les honneurs de représenter la région, pour cette rencontre provinciale, lors du tournoi double élimination qui s'est déroulé à Dolbeau, en décembre dernier. Ils

se retrouvent donc au troisième rang du classement général sur un pied d'égalité avec quatre autres formations. Seules les clubs Buckingham de l'Outaouais et Ormstown du Sud-Ouest n'ont pas subi la défaite.

Dans les autres matches, Ormstown s'est offert le club d'Amos et l'équipe numéro 1 du club de Pointe-Claire du capitaine Bill Rothwell. Le club Glenmore numéro 4, du capitaine J. Phillip Knox, a défait également la formation de Rothwell avant de s'incliner devant Buckingham. Québec a vaincu Tracy, Réal Thiboutot, de Glenmore numéro 4, a battu Martin Murphy de Pointe-Claire numéro 2, et Baie-Commeau a disposé de Lennoxville.

Les parties reprennent ce matin alors que les régionaux affronteront Bill Rothwell de Pointe-Claire, et le capitaine Elmer Black du club Ormstown.

Les étapes seront modifiées

JONQUIERE (SB) - La septième édition du Tour cycliste du Saguenay-Lac-Saint-Jean deviendra encore plus compétitive en 1994 en raison de modifications intéressantes apportées aux diverses étapes.



En conférence de presse, hier, le président Roger Filion a tracé les grandes lignes de l'événement, qui se déroulera du 15 au 19 juin.

Il a longuement abordé la question des six étapes du tour, qui constitueront cette année une «randonnée» de 701,3 kilomètres, soit une cinquantaine de kilomètres de plus que l'an dernier.

Parmi les changements, il faut noter que le critérium du centre-ville de Jonquière (50 km) devient, en 1994, une étape officielle du tour, la première.

«L'an dernier, le nombre de coureurs (140) et la courte distance du tracé (.7 km) ont empêché tout le monde de partir ensemble. C'était trop dangereux et ça n'a pu être une étape officielle.

«Mais cette année, nous allons limiter le nombre des équipes à 20 et nous allons essayer d'avoir un tracé d'un kilomètre, ce qui ne causera pas de problèmes», mentionne Filion.

De plus, le tour ne se rend plus dans la région de Dolbeau-Mistassini, comme par le passé. Les dirigeants veulent y retourner, mais le ministère des Transports prévoit des travaux sur le circuit routier du tour.

«La deuxième étape sera une course sur route sur le circuit Métabetchouan, Saint-André et Chambord (195 km). Avec le

niveau de compétiteurs, ceux-ci veulent avoir de plus en plus un parcours difficile et avec des côtes. Ce sera donc le cas.»

Les troisième et quatrième étapes ont été devancées d'une journée. L'épreuve du contre-la-montre individuel (8,2 km) et le critérium de 70 km au centre-ville d'Alma auront lieu le vendredi au lieu du samedi.

«C'est en raison de la tenue de notre course sur route autour du lac Vert (188,4 km), à Hébertville.

Etant donné que nous devons bloquer les routes toute la journée, ça sera moins encombrant le samedi que le vendredi», estime le président Filion.

Et comme c'est le cas depuis plusieurs années, les cyclistes termineront l'éprouvante épreuve au critérium et course sur route à La Baie. Après 20 tours d'un kilomètre dans les rues de la ville, les cyclistes emprunteront les boulevards Saint-Martin et Saint-

Joseph, pour une rude journée (189,7 km).

Grosses invitations

Roger Filion et son équipe ont habitué les gens de la région, depuis quelques années, à une compétition de haut calibre.

L'événement est considéré comme la plus importante course cyclisme par étapes du Canada et est sanctionnée am/pro internationale par l'Association canadienne et par la Fédération des sports cyclistes québécois.

Et Filion veut poursuivre sur la même lancée. Il demeure convaincu de la venue des équipes professionnelles américaines comme Coors Light (championne de 93), de IMA/Healthshare, de Bike Flyers et de LA Sheriff.

«Nous avons même eu un tuyau pour faire venir la formation World Perfect (ordinateur) de l'Europe. Ça pourrait se réaliser.

«Tout comme la venue de Steve Bauer. Si je n'y croyais pas, je ne ferais pas les démarches. Nous avons réussi dans le passé (Coors Light)», indique Filion.



VILLES ETAPES - Les maires de La Baie, Claude Richard, d'Hébertville, Léonard Côté et Marcel Martel, de Jonquière, les villes étapes du Tour cycliste du Saguenay-Lac-Saint-Jean, entourent le président d'honneur de l'événement, Adam Lapointe, président de SOCCRENT.

(Photo Sylvain Dufour)

Course des Pichous

Le gagnant ira à la finale canadienne

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - En remportant la course de 15 kilomètres des Pichous, les gagnants (féminin et masculin) s'assureront automatiquement une participation à la finale canadienne du circuit de course à pied Timex.

Inscrits au calendrier du circuit provincial Timex et à l'Omnium provincial New Balance, les 15 kilomètres des Pichous figurent comme toute première course de la saison 1994 au Québec (samedi 19 février).

Les participants, qui seront à la ligne de départ samedi matin aux Galeries de Jonquière, pourront viser plusieurs objectifs, en terminant au premier rang.

«D'abord, le gagnant se classe automatiquement pour le championnat canadien Timex, qui se tiendra à Ottawa, en octobre.

«Il faut d'ailleurs s'attendre à ce que les meilleurs coureurs québécois tentent leur chance dès le départ», mentionne Jacques Mainguy, coordonnateur des courses sur route de la Fédération québécoise d'athlétisme.

En somme, pour le circuit Timex, les dirigeants vont amener à Ottawa les 12 meilleures coureuses et coureurs du classement général ou ceux qui auront réussi les standards (32,30 minutes chez les hommes et 38 minutes pour les femmes, pour un 10 km; 50,09

et 58,40 pour un 15 km et 1,08.13 et 1,19.48 pour un 20 km), sans oublier les gagnants des courses du calendrier.

Pour ce faire, les athlètes peuvent participer à un calendrier de 10 courses au Québec. Les cinq meilleurs résultats seront retenus pour déterminer les 12 participants.

New Balance

En ce qui concerne l'omnium New Balance, les cinq premiers de chaque catégorie d'âges (junior, senior I et II et vétérans I, II et III), selon le classement des 19 courses préliminaires, pourront participer à la finale provinciale, qui se déroulera au parc Lafontaine, de Montréal, le 25 septembre.

Les courses régionales inscrites à l'omnium New Balance sont les 15 km des Pichous et le 10 km Adidas d'Alma.

En plus du circuit Timex et de l'Omnium New Balance, la fédération entend remettre le trophée Athlétas 1994 aux meilleurs coureurs (féminin et masculin) sur route, qui seront sélectionnés par un système de pointage.

«Ce que nous voulons, c'est de stimuler la course à pied auprès de la population et en même temps inciter les meilleurs coureurs à prendre part aux diverses courses de la saison», mentionne Jacques Mainguy.

EN BREF

JONQUIERE (SB) - Comme l'an passé (à quelques dollars près), les dirigeants du Tour cycliste du Saguenay-Lac-Saint-Jean gèrent un budget d'environ 250 000 \$.

Naturellement, l'argent des commanditaires, des inscriptions des diverses équipes viennent remplir, en grande partie, la colonne des revenus de l'organisation.

Mais une autre partie de ces revenus est confiée à la campagne de financement. Cette année, les responsables croient être en mesure d'aller chercher près du tiers de leur revenu, avec le tirage de plusieurs prix, dont une camionnette Toyota Previa 94.

Au total, 1400 billets (à 50 \$ l'unité) ont été mis en vente, ce qui permettrait à l'organisation d'amasser 70 000 \$, excluant les frais.

De nombreux autres prix feront également partie du grand tirage qui aura lieu le vendredi 22 avril, à 20h00, aux Galeries Lac Saint-Jean, d'Alma.

BURTON
SNOWBOARDS

VESTE CHLOROPHYLLE

ACCESSOIRES DE SKI

JUSQU'À
-60%
DE RABAIS

GRAND
SOLE
DE
FINAL

SOUS-VÊTEMENTS

EXCLUSIF - NOUVEAU
LAINE POLAIRE RECYCLÉE

*Les vêtements en laine polaire recyclée sont des nouveautés de janvier 1994 et sont vendus à prix régulier.

ULTRA VIOLET
«Les spécialistes de l'hiver»

PLAZA 1 ALMA - 662-2427

LE QUOTIDIEN, Jeudi 17 février 1994

La Traversée du lac Saint-Jean devance le Ironman d'Hawaï

CHICOUTIMI (PF).- Si je vous posais la question comme ça, directement, sans détour: «Quels sont les défis les plus difficiles à relever...?» J'imagine que bien peu d'athlètes, particulièrement les adeptes de la super-endurance, réussiraient à identifier plusieurs de ces épreuves qui prônent à la fois la force physique, la bonne forme et...l'excès.



Les données que je vous livre ce matin, sont issues du magazine américain «Outside» et de son pendant européen «Sports international», qui ont réuni récemment un groupe d'experts en ultra-endurance. Ces derniers ont mis leurs différentes compétences en commun pour finalement en arriver à un classement des huit épreuves jugées les plus difficiles au monde.

Et ce qui devient intéressant pour nous, c'est que la Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage apparaît dans le groupe des huit. Elle obtient même le 6e rang, avec 301.4 points, alors que le Ironman d'Hawaï, qui fait courir chaque année de nombreux super-athlètes, doit se contenter du 8e et dernier rang avec 67.2 points.

Le groupe d'experts a d'abord établi un système de pointage de 1 à 10 (1 point représentant une promenade dans un parc, et 10, le défi ultime), à l'intérieur de trois catégories distinctes.

Ils s'agit d'abord du FACTEUR D'EMULATION: jusqu'où un compétiteur peut-il aller? Pendant combien de temps un corps meurtri peut-il fonctionner jusqu'à la ligne d'arrivée?

LE CARACTERE: Quel est le coefficient de difficulté de la course. Quels sont les considérations topographiques et météorologiques, incluant l'altitude, l'élévation, la température, l'humidité, les précipitations, le vent et les impondérables?

Et finalement l'INDEX PSYCHOLOGIQUE: jusqu'où les compétiteurs doivent-ils se convaincre que ce qu'ils font est un peu sot et autodestructeur?

Le facteur «0»

N'allez pas croire toutefois que

l'événement qui obtient le plus grand sous total soit automatiquement gagnant. Chez «Outside magazine», on mentionne notamment ceci: «Nous avons connu un trop grand nombre d'Ultras aller et retour qui pourraient modifier les résultats. Par conséquent, nous ajoutons le facteur «0», qui tient compte des facteurs scientifiques avec une grande dose de subjectivité, et qui désigne le résultat final du procédé».

C'est ainsi que la Traversée du lac Saint-Jean a récolté 35 points comme facteur d'émulation. Et Outside l'explique ainsi: «La Traversée du lac Saint-Jean, au Canada, a déjà été un 64 kilomètres aller-retour, mais même parmi les nageurs de fond, il y avait une perte d'enthousiasme pour une telle distance. Maintenant, l'événement, vieux de 39 ans, se déroule sur une aussi longue distance que la Traversée de la Manche, mais elle dure plus longtemps (il faut environ 9 heures au gagnant pour la compléter) que le marathon Manhattan Island.

Au point de vue caractère, on note 46 points. Et on écrit ceci:

CHICOUTIMI (PF).- En réunissant de nombreux experts en ultra endurance, pour déterminer un gagnant, le magazine Outside a restreint les avenues à huit événements, en éliminant notamment les considérations du style «événement unique», ou encore les multi-Ironmans, les courses de six jours ou compétitions de 24 heures qui, explique-t-on, sont plutôt lassants.

On a mis de côté également les circuits sur piste, les trajets cyclistes, compétitions en piscine et même le Tour de France cycliste. Ce dernier, mentionne-t-on, aussi éreintant soit-il, est aussi sujet aux impondérables, ainsi que les courses de démonstration à cause des opportunités qu'ils offrent de récupérer.

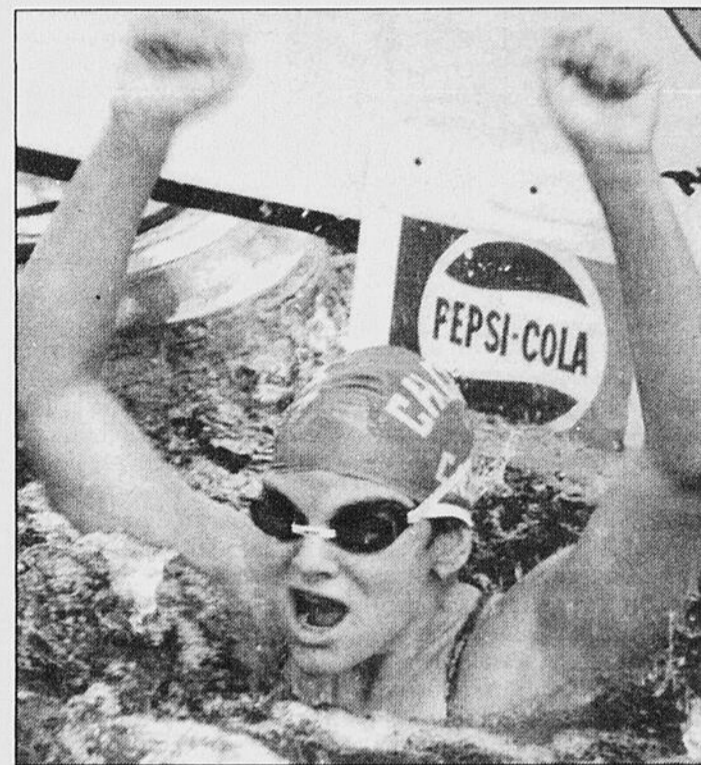
Les muscles peuvent facilement faire le plein de glycogène

«En conservant notre logique des ultras, ce marathon est tenu dans un des endroits les plus froids au Québec, à 500 kilomètres de Montréal. La température de l'eau en juillet est souvent sous les 18 degrés celsius et les «wetsuits» sont interdits. Si le grand vent, produisant des vagues de plus d'un mètre, ne donne pas le mal de mer aux nageurs, la haute concentration de fer, qui laisse une couleur brunnâtre à l'eau, rend certainement leur vision difficile.

Finalement, l'index psychologique a donné 42 points. «Les corps en hypothermie sont conséquemment retirés de l'eau, blêmes et enflés à en être parfois méconnaissables. Selon un compétiteur, cela vous donne un aperçu de ce que vous aurez l'air dans 30 ans», écrit-on.

Avec un sous-total donc de 123 points, on y ajoute le facteur «0», pour un total de 301.4 points, le facteur «0» étant obtenu en multipliant deux nombres.

Le premier, toujours selon les données établies par Outside magazine, est le pourcentage de participants qui implorent leur maman et qui n'atteignent pas le fil d'arrivée. Le second est celui qu'on appelle la variable externe. Combien de temps, d'argent



LA TRAVERSEE DU LAC SAINT-JEAN...vient au 6e rang des épreuves jugées les plus difficiles au monde, selon une étude réalisée par le magazine américain Outside.

(Photothèque Le Quotidien)

et/ou de dévotion faut-il pour se présenter à la ligne de départ.

Dans le cas de la Traversée internationale du lac Saint-Jean,

le sous-total (123) est multiplié par la résultante .35 X 7, ce qui nous donne le chiffre de 301.4 points et la sixième position.

Huit événements sélectionnés

après 12 à 18 heures de repos, sans mentionner le pouvoir restaurateur de vrais repas et de massages, souligne le magazine.

Le grand gagnant

Toujours est-il que c'est le RAAM cycliste, dont les compétiteurs doivent couvrir 4700 kilomètres d'un océan à l'autre, en huit à dix jours, qui termine au premier rang avec 676.2 points. Il s'agit d'une très légère avance d'un point devant la Vendée Globe, un tour du monde en voilier (39 000 kilomètres), où les compétiteurs ne peuvent toucher la terre ni recevoir d'assistance durant environ quatre mois.

Suit le «Iditarod Sled Dog Race» (417.5 points). Les compétiteurs et leurs chiens parcourent environ 1780 kilomètres, sur l'Iditarod Trail d'Anchorage à Nome, en Alaska, durant une période variant entre 10 et 20 jours.

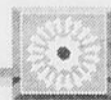
Le «US Army's Best Ranger» est quatrième avec 402.5 points. Au début de mai, une sélection de 50 équipes de deux hommes des Rangers de l'Armée américaine est en compétition pour être au dessus de la moyenne dans la forêt de l'état de la Géorgie. Ils ne couvrent que 80 kilomètres environ, mais c'est plus de 60 heures sans dormir.

Finalement, en cinquième place (399 points), vient le Raid Gauloise, une «compétition

d'endurance du désert», où les équipes, composées de cinq personnes, prend entre huit et dix jours pour parcourir les 500 kilomètres en cross-country, d'un parcours gardé secret jusqu'à 24 heures avant le départ.

Le Badwater 146 (113.4 points), une course de 243 kilo-

mètres entre Badwater et le mont Whitney, le plus haut point des Etats-Unis, suit la Traversée, en 7e place, alors que le Ironman d'Hawaï (3,8 kilomètres de natation; 181 kilomètres de cyclisme, et 42 kilomètres de course) complète la liste restreinte des grands défis, avec 67.2 points.



RAPIDO

Tournoi à Métabetchouan

La 9e édition du tournoi novice régional de Métabetchouan regroupera 28 équipes du 27 février au 6 mars, au centre sportif local. Les formations sont regroupées dans les classes A, B et en pré-novice. L'ouverture officielle se fera le dimanche 27 février à 15h00, alors que les Voyageurs d'Alma affronteront les Pingouins de Métabetchouan, en classe A. Au total, on présentera 47 rencontres de hockey. On s'informe auprès de Michel Coutu, au 349-2357.

Plongeon provincial à Alma

Une compétition junior provinciale de plongeon s'est déroulée, en fin de semaine dernière, à Alma. Au total,

neuf clubs y ont pris part et trois plongeurs locaux ont récolté des médailles. Il s'agit de Philippe Hudon (bronze) chez les garçons de 7 à 9 ans, au plongeon d'un mètre. David Garneau a aussi obtenu le bronze au plongeon d'un mètre, dans la catégorie des 14-15 ans, alors que Frédéric Girard a récolté l'argent chez les 16-18 ans. La finale régionale des Jeux du Québec se déroulera le 5 mars à Jonquière.

Clair de lune au Mont-Bleu

La station de ski du Mont-Bleu de Saint-Ambroise présentera un clair de lune le vendredi 18 février de 19h00 à minuit. Il y aura du ski alpin, de la descente en tubes et de l'animation. On peut contacter le 672-4222 ou le 672-2588 pour en savoir davantage.

Un petit velours

Appelé à commenter les résultats de cette enquête menée par le magazine de Chicago, le directeur général de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, Jocelyn Bouchard, n'a pas sauté au plafond pour autant.

«Ce n'est pas nécessairement le fait de se retrouver au 6e rang de ces épreuves d'ultra-endurance, mais surtout d'être comparé à des épreuves comme le

«Race Across America» ou le «Iditarod Sled Dog Race», pour ne nommer que celles-là, qui procure un petit velours.

«Tous ces résultats, obtenus suite à des études réalisées par de grands experts, ne peuvent que motiver tout le monde à l'intérieur de notre organisation», mentionnait alors Jocelyn Bouchard, en bombant le torse...un tout petit peu.

Le temps de penser au Titan

CHICOUTIMI (SB) - Les Saguenéens de Chicoutimi peuvent maintenant penser au Titan de Laval. Oui, car, hier soir, ils ont réussi, de peine et de misère, à venir à bout des Cataractes de Shawinigan.

Les hommes de Gaston Drapeau et ceux de Doris Labonté n'ont certainement pas offert le meilleur spectacle de la saison aux 2214 amateurs réunis au centre Georges-Vézina.

La victoire de 3-1, dont le filet de Dominic Savard dans un filet désert, indique d'ailleurs bien l'allure somnifère de la rencontre.

Beaucoup d'accrochages, des passes ratées, des sorties de zone difficiles. En plus, on aurait juré que les hockeyeurs des deux équipes n'avaient pas de mains, de poignets pour placer la rondelle derrière les gardiens Eric Fichaud (Sags) et Patrick Lalime (Cataractes).

«La seule chose que j'ai vraiment aimé dans ce match, c'est d'avoir pris la décision d'envoyer Dominic (Savard) sur la patinoire en fin de match.

«J'ai eu du flair. J'ai dit à Dany (Beauregard) que s'il gagnait cette mise au jeu dans notre

zone, que l'on gagnait le match. C'est ce qu'il a fait et Dominic a pu s'emparer de la rondelle et la diriger dans un filet désert», a reconnu le pilote des Sags, à l'issue de la rencontre.

Drapeau n'en revient pas de la qualité de jeu de Dominic Savard, un joueur qui n'était même pas certain de jouer en début de saison. «Je savais qu'il ne paniquerait pas. Dire qu'il ne devait pas jouer, il est devenu un joueur indispensable à l'équipe», avoue Drapeau.

Les Sags ont amorcé la rencontre nerveusement. On aurait dit qu'il voulait en finir le plus rapidement possible avec ce match du mercredi soir.

En fait, ils n'ont pas réussi à imposer leur rythme. S'ils ont bien joué en défensive, l'offensive, elle, a fonctionné au ralenti.

Allan Sirois et André Roy sont parvenus, successivement, à s'échapper vers la cinquième minute de jeu. Ils ont même déjoué le gardien Lalime, mais ont manqué le filet déserté. Steeve Gosselin a fait la même chose en fin de période.

«Nos gars étaient nerveux. Toute la semaine, il a été question de Laval et non pas de Shawinigan. Il a fallu calmer les gars.

«Maintenant, on peut parler de Laval. Je suis même certain que nous allons sortir beaucoup mieux à Laval, vendredi soir», assure Gaston Drapeau.

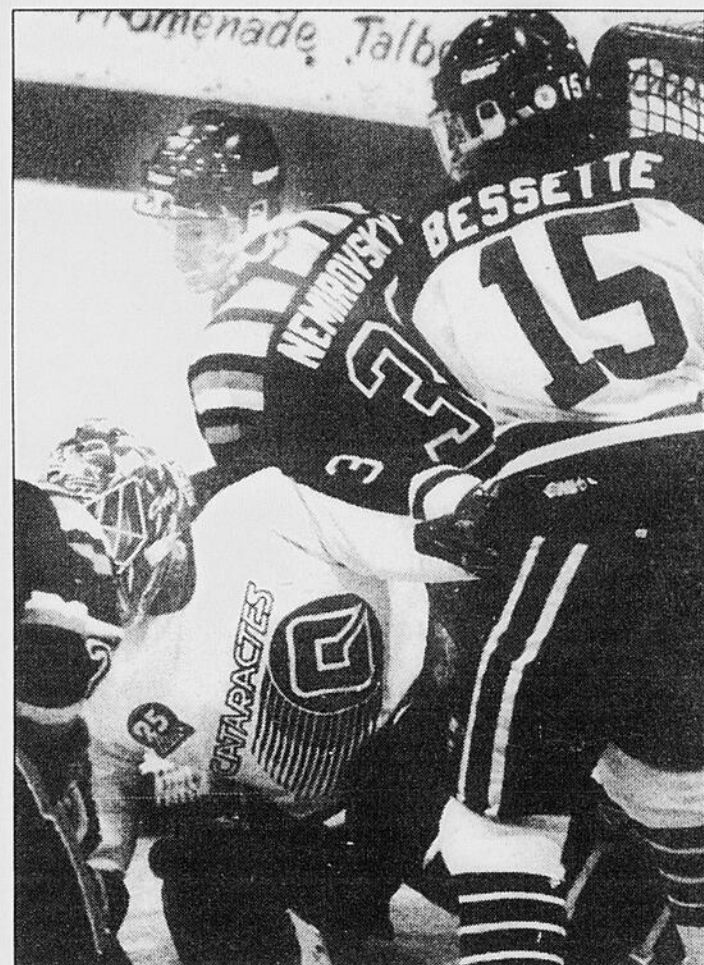
Dany Beauregard, en supériorité numérique, est parvenu à briser la glace à la 15e minute de la deuxième période. En 40 minutes de jeu, il n'y a eu que ce but. Les Sags ont alors dirigé 22 tirs sur Lalime, pendant que Fichaud avait à repousser 13 lancers seulement.

En troisième période, les Cataractes ont aussi bénéficié d'un avantage d'un homme pour égaler les chances, par l'entremise de Dave Tremblay, un ancien des Sags. Christian Caron a marqué le but vainqueur quelques minutes plus tard sur un jeu bien préparé par Mikhail Nemirovsky, qui ne devait même pas jouer.

Le pilote des Cataractes, Doris Labonté, a avoué que «les Sags ont été en mesure, eux, d'aller chercher le gros but à cinq contre cinq. C'est un cliché, mais ce match aurait pu aller d'un côté comme de l'autre.

«Quant à Lalime, il a été solide. Il est notre gardien numéro un et il faut du bon travail», de dire Labonté.

En fait, Lalime a reçu un 34 tirs durant la rencontre, alors que Fichaud a fait face à 26 lancers.



CIRCULATION - Le gardien Patrick Lalime et le défenseur Jean-François Bessette se sont aperçu que Mikail Nemirovsky aurait bien voulu marquer sur cette séquence. Mais, ça ne s'est pas produit.

(Photo Rocket Lavoie)

Dominic Savard n'a pas paniqué

CHICOUTIMI (SB) - «Ce fut un but assez facile. Mais il est vrai que je n'ai pas paniqué avec la rondelle.»

Dominic Savard n'a pas l'intention de s'enfler la tête avec les succès qu'il connaît avec les Saguenéens de Chicoutimi. Hier soir, son dixième but de la saison, dans un filet désert, a pourtant permis aux Saguenéens et aux

partisans de respirer beaucoup plus à l'aise.

«Si je n'ai pas paniqué avec la rondelle, c'est que je pouvais bien voir le défenseur à côté de moi. Je savais que je pouvais me rendre jusqu'au filet sans difficulté.

«Je n'ai eu qu'à utiliser ma principale force, la vitesse, et ça a bien fonctionné», a mentionné le numéro 22 des Sags.

Savard reconnaît que l'équipe n'a pas joué un gros match, mais avoue aussi que l'on ne pouvait pas se permettre de perdre cette rencontre.

«Surtout que Laval avait perdu mardi soir à Beauport. On ne pouvait pas se permettre de défaire cette priorité, car on va se retrouver face à Laval, vendredi. Et on va être prêt», assure Savard.

Comme on le dit depuis un certain temps, il n'y a plus que le gros trio (Beauregard-Saint-Jacques-Lojkin) qui produit des buts, mais aussi les autres.

La preuve en a été fournie à

nouveau hier avec les filets de Christian Caron et Savard. Caron, même s'il ne marque pas souvent, avoue que ce n'est pas sa principale préoccupation actuellement. «Le fait d'avoir marqué le but gagnant, ça fait plaisir.

Mais là, on se prépare aussi pour les séries. Au cours des deux dernières années, nous y sommes arrivés comme ça, sans préparation véritable et on connaît la suite. Les séries, c'est ce que j'ai en tête.

«En ce qui concerne Laval, il faut y penser et bien se préparer. On va être prêt et je ne crois pas que l'on va sortir comme on l'a fait vendredi à Sherbrooke. Nous étions un peu trop nerveux et trop anxieux. Ça ne devrait pas être la même chose cette fois», indique Caron.

A ne pas faire

A l'issue de la rencontre, l'entraîneur des Sags est revenu sur un jeu du vétéran Michel Saint-Jacques. Un jeu à ne pas

faire, surtout en situation défensive.

Le hockeyeur de 20 ans a tenté de s'échapper de sa zone, mais la rondelle a été bloquée par un défenseur adverse. Résultat, la rondelle s'est retrouvée sur le hockey de Dave Tremblay, qui n'a eu qu'à la pousser au fond du filet.

«On ne doit jamais essayer un jeu comme ça, surtout en défensive. J'étais en beau fusil, car la priorité est de sortir la rondelle de la zone.

Ensuite, le joueur peut foncer et tenter de récupérer la rondelle», a expliqué Drapeau, qui n'en voulait pas à Saint-Jacques.

Pointes de plumes... Le défenseur Steeve Gosselin a reçu une plaque de vice-président hockey de l'équipe Benoit Boulianne pour souligner la nouvelle marque qu'il a établie pour un défenseur, en marquant un 56e but dernièrement, marque qui appartenait à Gilbert Delorme...

Dany Beauregard, lui, a amassé, dimanche dernier, une 200e passe en carrière, un événement qui a passé un peu inaperçu...

SOMMAIRE

Shawinigan 1 Chicoutimi 3			
Première période			
Aucun but.			
Pénalités - Caron Chi 2:13, Levi Sha 13:18, Nemirovsky Chi 17:16.			
Deuxième période			
1. Chicoutimi, Dany Beauregard (33) (St-Jacques M. Gosselin S.) 15:24 (an)			
Pénalités - Paradis Sha 14:16, Ladouceur Sha majeure 17:37, Nasreddine Chi majeure 17:37.			
Troisième période			
2. Shawinigan, Dave Tremblay (42) (Carignan P. Bouchard R.) 8:09 (an)			
3. Chicoutimi, Christian Caron (24) (Jean Y. Nemirovsky M.) 11:41			
4. Chicoutimi, Dominic Savard (10) (Beauregard D.) 19:45 (FD)			
Pénalités - Sirois Chi 6:59, Roy Sha 9:33.			
Gardiens - Shawinigan, Patrick Lalime; Chicoutimi, Eric Fichaud.			
Tirs au but			
Shawinigan	4	9	13-26
Chicoutimi	12	10	12-34
Arbitre - Marc Joannette.			
Assistance - 2214.			

DU QUOTIDIEN

Patrick Lalime
(Shawinigan)

Dany Beauregard
(Chicoutimi)

Alain Nasreddine
(Chicoutimi)

	Pagé cherche toujours	Page 38
	Un revenant ce soir	Page 38
	Brassard vole vers l'or	Page 42

PRIX MINIMUM MAXIMUM VALEUR

INV.: 48201

APRÈS LES CIGARETTES CE SONT LES PRIX DE DUCHESNE AUTO QUI BAISSENT

1994 JIMMY S

4 PORTES, SUPER ÉQUIPÉ, DÉMONSTRATEUR

RABAIS DE 3049\$*

PRIX DÉTAIL SUGG.: 29 988 \$

Duchesne Auto

• PONTIAC • BUICK • CADILLAC • CAMION GMC

450, Dequen, ALMA 662-3431

Sans frais: 1-800-463-8333

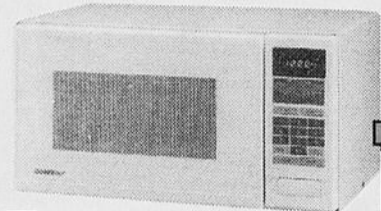
*TRANSPORT EN SUS, RABAIS GM INCLUS

Magasin de Chicoutimi, ouvert le dimanche, de 12 h à 17 h

commencez à payer dans... 1 an

12 février 1995

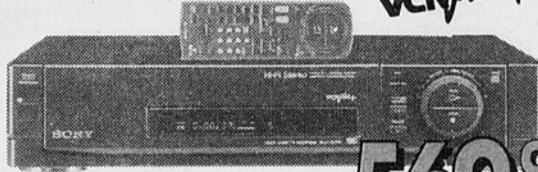
sans aucun intérêt sur toute la marchandise au magasin



149⁹⁵\$

GoldStar
MICRO-ONDES 0.6 PI. CU.
(018916)
• 600 watts
• Plateau rotatif
• 10 niveaux de puissance

SONY



VCR Plus+

569⁹⁵\$

VIDÉO 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
(018017)
• VCR +
• Autonettoyage des têtes
• Entrée audio/vidéo
• Réduction de bruit
• Câble sélecteur compatible (TV payante)

SAMSUNG



CAMÉRA 8 MM STÉRÉO
(017296)

• Hi-Fi stéréo
• 3 LUX
• Zoom motorisé 8-1 avec macro
• Auto-focus digital
• Télécommande

799⁹⁵\$



GoldStar
TÉLÉCOULEUR STÉRÉO 26"
(018919)
• 181 canaux
• Entrée audio/vidéo
• Sortie audio
• Télécommande

529⁹⁵\$

SONY



TÉLÉCOULEUR 29" STÉRÉO TRINITRON
(019014)

• Entrée A/V à l'avant
• Ambiphonie (Surround)
• Guide des canaux
• Télécommande universelle
• Entrée S-Vidéo
• Meuble en sus
• Câble sélecteur compatible

899⁹⁵\$

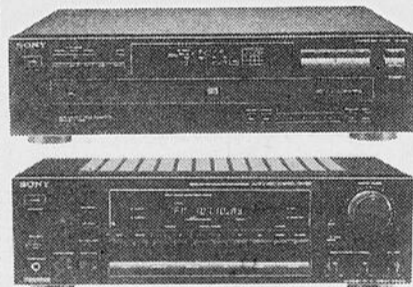


SONY
MINI-CHAÎNE STÉRÉO
(013742)

• Télécommande
• Enceintes à 3 voies
• Lecteur laser
• Double cassette

549⁹⁵\$

CINÉMA À LA MAISON



SONY
RÉCEPTEUR DOLBY PRO LOGIC
(019576)

• Puissance 55 watts/canal avant, 10 watts centre, 20 watts arrière
• Télécommande audio/vidéo
• 4 entrées audio et 2 vidéo

ENCEINTES
(010754)
• Enceintes à 2 voies



LASER 5 DISQUES
(018995)

• Accès direct 5 disques
• Changement de disques en cours d'écoute

699⁹⁵\$

PIONEER / MISSION
RÉCEPTEUR PRO-LOGIC SURROUND
(019523)

• Capacité de 160 watts total en mode stéréo ou 3 x 60 watts à l'avant et 2 x 20 watts arrière
• Récepteur AM/FM stéréo avec mémoire
• Télécommandé toutes fonctions

LASER 6 DISQUES
(020106)

• Fonctions de recherche, pause, répétition, lecture aléatoire, programmable
• Prise d'écouteurs à contrôle de volume

HAUT-PARLEURS
(020107/008555)

• 2 enceintes avant à 2 voies
• MISSION 7611
• 2 haut-parleurs arrière d'ambiance
• 1 haut-parleur central



1199⁹⁵\$

48 - LE QUOTIDIEN, jeudi 17 février 1994

FARANDOLES
cancan INTERNATIONAL
Gagnon Frères est fier de participer au succès des FARANDOLES de Chicoutimi lors de la présentation du spectacle **CANCAN INTERNATIONAL** au nouveau Cabaret de l'Hôtel la Saguenéenne

Judi	Vend.	Dim.	Judi	Vend.	Dim.
10/02	11/02	12/02	13/02	17/02	18/02
20 h 30	20 h 30	20 h 30	20 h 30	20 h 30	14 h 00

Prix des billets: 18.00\$ taxes incluses 16.00\$ taxes incluses



CONDITIONS:

Le financement du 12 mois sans intérêt s'applique sur le montant d'achat excluant les taxes. Sujet à l'acceptation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Prix en vigueur jusqu'au 26 février 1994 ou jusqu'à épuisement de la marchandise

gagnon FRÈRES



Spécialiste par tradition depuis 1904...